

LES
RENDEZ-VOUS
DU **RISK**
MANAGEMENT
EN RÉGION

22 SEPTEMBRE
2026

MARSEILLE

au Mucem

10H00-17H00

AMRAE

LES
RENDEZ-VOUS
DU **RISK**
MANAGEMENT
EN REGION

Ouverture



10h00
10h15



MARSEILLE
22 SEPT.

François BEAUME

PRÉSIDENT DE L'AMRAE

SVP RISKS AND INSURANCE

SONEPAR

AMRAE

LES
RENDEZ-VOUS
DU **RISK**
MANAGEMENT
EN REGION

Keynote



**10h15
10h30**



**MARSEILLE
22 SEPT.**

Fabien GILOT

PRÉSIDENT DE LA COMMISSION SPORT DU MEDEF

ASSOCIÉ FONDATEUR
UNIT GROUP

AMRAE

LES
RENDEZ-VOUS
DU **RISK**
MANAGEMENT
EN REGION

MODÉRATEURS



Fanny DREYFOUS-DUCAS

CO-PILOTE DE L'ANTENNE
AMRAE (PACA)

DIRECTRICE -
CONSEIL EN RISK MANAGEMENT
ARENGI



Pascal CHERION

PILOTE DE L'ANTENNE
AMRAE (PACA)

DIRECTEUR ASSURANCES
ONET



**MARSEILLE
22 SEPT.**

AMRAE

QUI SOMMES- NOUS ?

Dans l'entreprise depuis 26 ans. En charge des **programmes d'assurances dommages et RC** du groupe.

ONET : groupe familial de services (propreté, sécurité, logistique, assistance aéroportuaire, ingénierie nucléaire). CA 2,3 M€. Le siège social et historique du groupe se situent à Marseille.

Depuis 10 ans j'ai la charge d'animer l'antenne régionale PACA de l'AMRAE. Désormais avec FANNY DREYFOUS-DUCAS nous serons en binôme pour mener à bien cette mission. Nous avons besoin de l'implication des adhérents pour fédérer la population des RM de PACA !

01

PASCAL CHERION

**DIRECTEUR DES
ASSURANCES GROUPE ONET**



02

FANNY DREYFOUS-DUCAS

**DIRECTRICE
ARENGI**

Cabinet conseil en gestion des risques et éditeur de logiciel GRC



Je suis ravie de rejoindre Pascal pour contribuer à fédérer un écosystème des professionnels du Risk Management dans notre région! Nous souhaitons être vos relais pour vous faire vous rencontrer et partager vos expériences

Consultante chez **ARENGI** depuis plus de 10 ans, spécialisée notamment en **analyses ERM, Risk Management** sur des **projets** et **Devoir de Vigilance**. J'ai rejoint le monde du risk management après une expérience en sûreté chez Technip en Asie du Sud Est. Pour finalement travailler comme risk manager plusieurs années pour des groupes industriels (Veolia, Eramet)

AMRAE

NOTRE AMBITION POUR LA RÉGION SUD-EST



Créer une **communauté d'échange** dynamique.



L'objectif est de réduire les kilomètres en créant des **passerelles** entre les **entreprises** (des Grands Groupes aux PME/ETI locales), les **collectivités territoriales**, et les **acteurs du monde du courtage et de l'assurance**.



Impulser une **dynamique de partage** de nos retours d'expérience et de nos pratiques pour **co-construire des solutions** face aux défis de nos organisations.

LES OUTILS À DISPOSITION

AMRAE

La maison du risk management



AMRAE NATIONAL

**NOUVELLE
STRUCTURATION
NATIONALE**

EMAILS

**S'ASSURER D'ÊTRE
"WHITELISTÉ"**

WHATSAPP

**AUTORISATION DES
MEMBRES RÉGIONAUX**

AMRAE

CONSTRUISONS ENSEMBLE

Connaître les
tendances en matière
de risk management

PFAS
IA...
A compléter ensemble

Partager des bonnes
pratiques

Accéder à des retours
d'expériences

Se rapprocher
d'association sœurs

Avoir une vue sur le
paysage assurantiel

Connaître les outils de
l'AMRAE



AMRAE

LES
RENDEZ-VOUS
DU **RISK**
MANAGEMENT
EN REGION

Cartographie des risques

Un état des pratiques



10h30
10h50



MARSEILLE
22 SEPT.

Jason CRUMLEY

ADMINISTRATEUR AMRAE EN CHARGE DES RÉGIONS

RISK & INSURANCE MANAGER
ARAYMOND

AMRAE

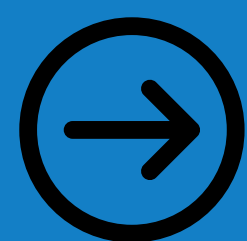
Association pour le Management des Risques et des Assurances de l'Entreprise



A L'association professionnelle de référence des métiers du risque et des assurances en entreprise depuis plus de **30 ans**

A Près de **2 000** membres, appartenant à plus de **850** organisations privées ou publiques

A dont + de **1100** risk managers et professionnels du risque

 **Faire de la gestion des risques un levier stratégique pour la performance et la résilience des organisations**

AMRAE

Pourquoi parler de risques aujourd'hui ?

Parce que les risques sont multiples :
cyber, incendie, RH, climat, géopolitique, etc.



Dans le Var, l'incendie du Gros Bessillon a dévasté plus de 6 000 hectares et a détruit des dizaines de maisons.



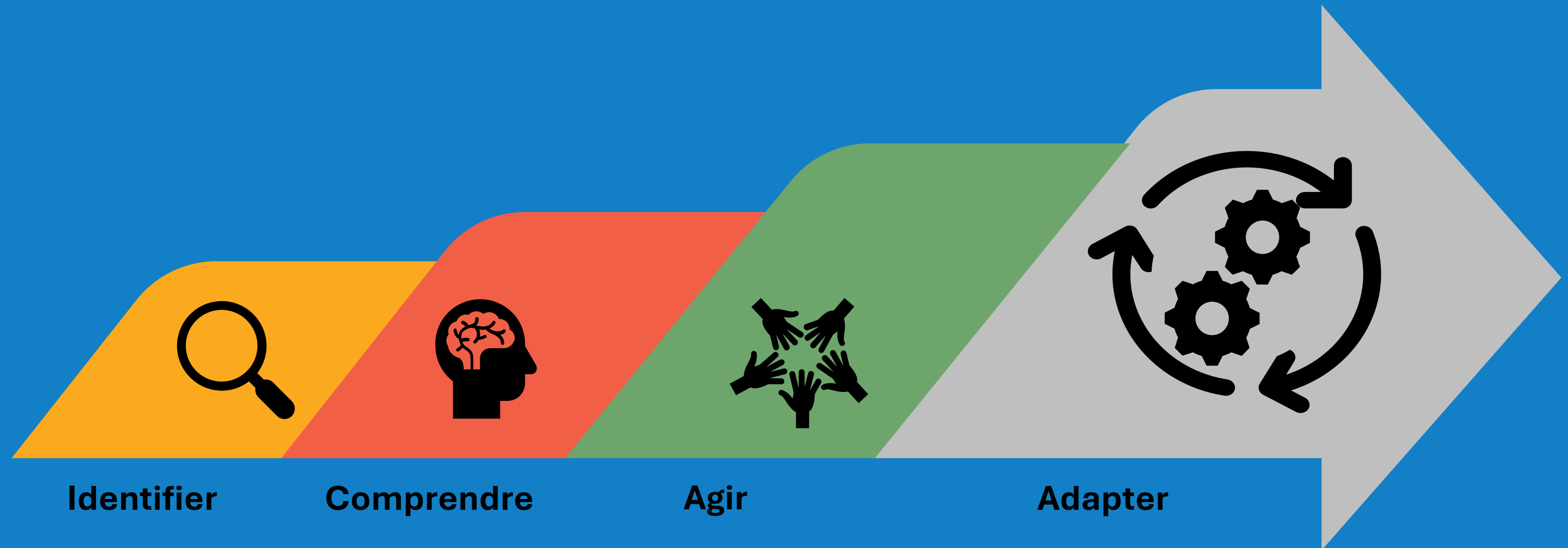
Élargissement des tensions dans le Golfe Persique entre l'Iran et les États-Unis, avec une extension du conflit vers le Yémen et l'Arabie saoudite.



AMRAE

La gestion des risques, c'est quoi ?

C'est s'organiser pour anticiper les problèmes avant qu'ils n'arrivent et saisir les opportunités



Pour qui ?

Pour tous :

- ✓ Dirigeants
- ✓ Managers
- ✓ Équipes
- ✓ Partenaires
- ✓ Citoyens

Par tous : chacun peut contribuer à la sécurité, à la performance, et à la résilience



La gestion des risques est l'affaire de tous !



La gestion des risques n'est pas l'apanage d'un expert (le Risk manager) : chaque collaborateur a un rôle à jouer pour protéger et renforcer l'organisation

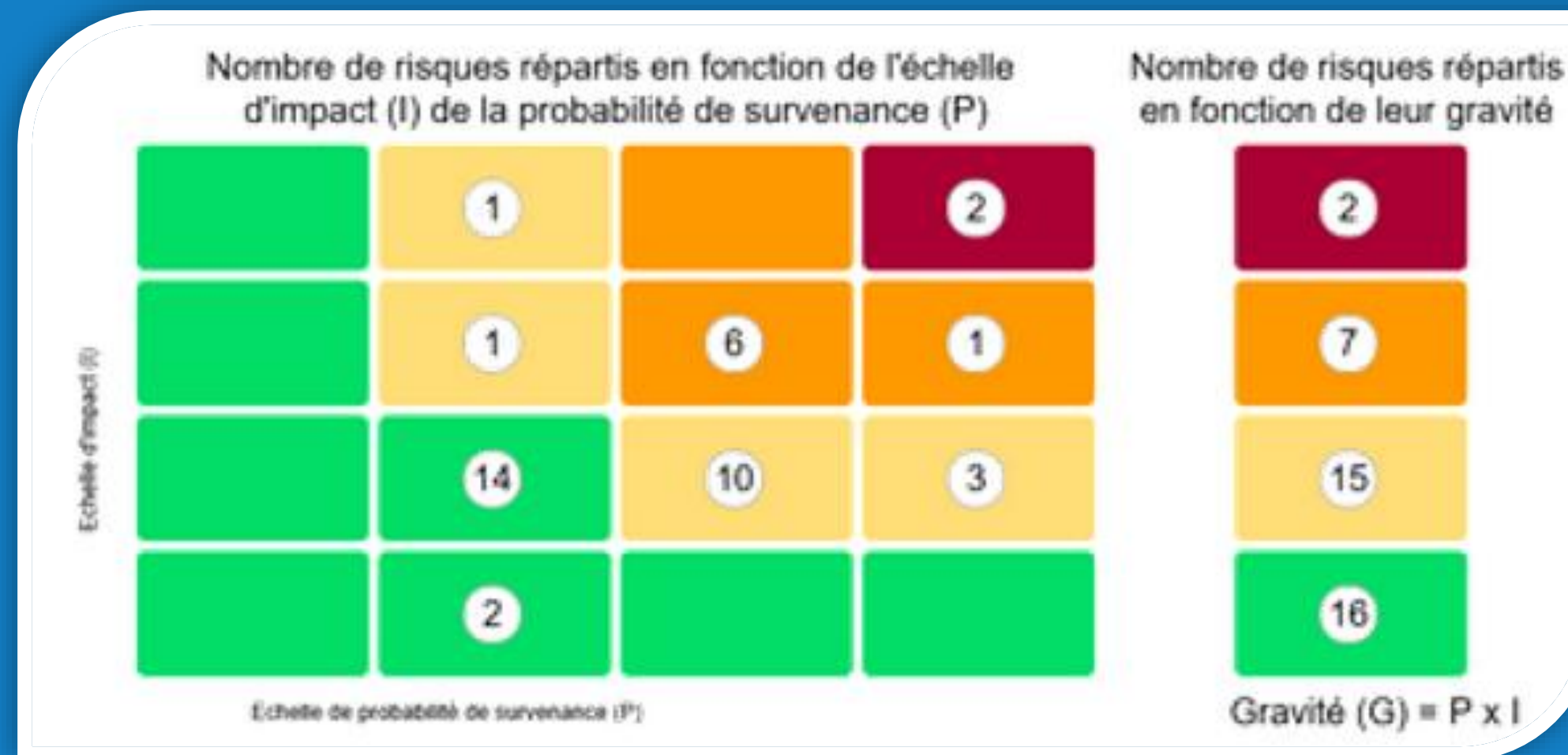
AMRAE

Par quoi commencer ?

Faire une cartographie simple des risques :

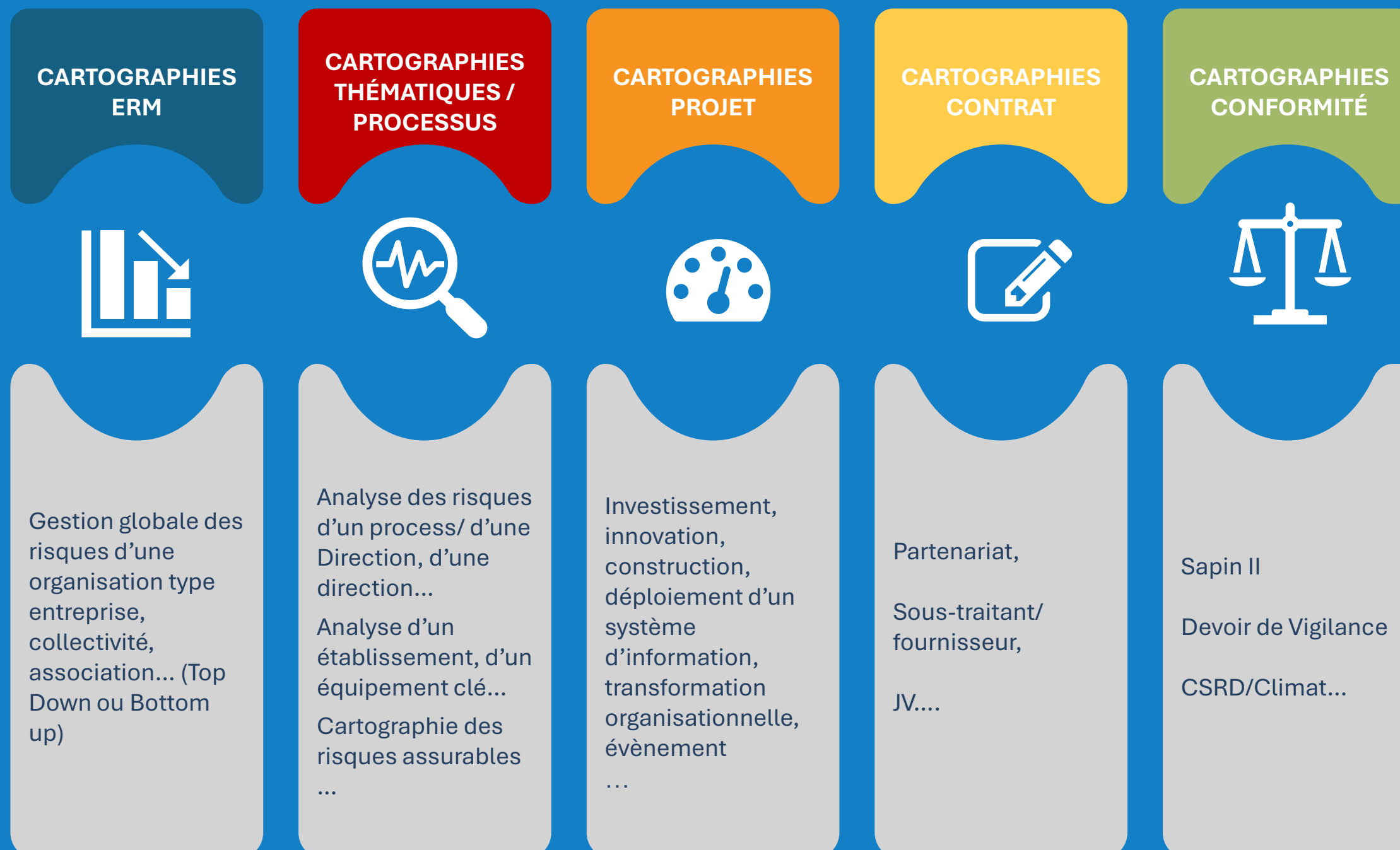
- Quels sont les principaux risques pour mon activité ?
- Quelles conséquences possibles ?
- A quel horizon de temps ? Avec quelle fréquence ?

La cartographie des risques permet de visualiser, hiérarchiser, prioriser et piloter les **risques majeurs**

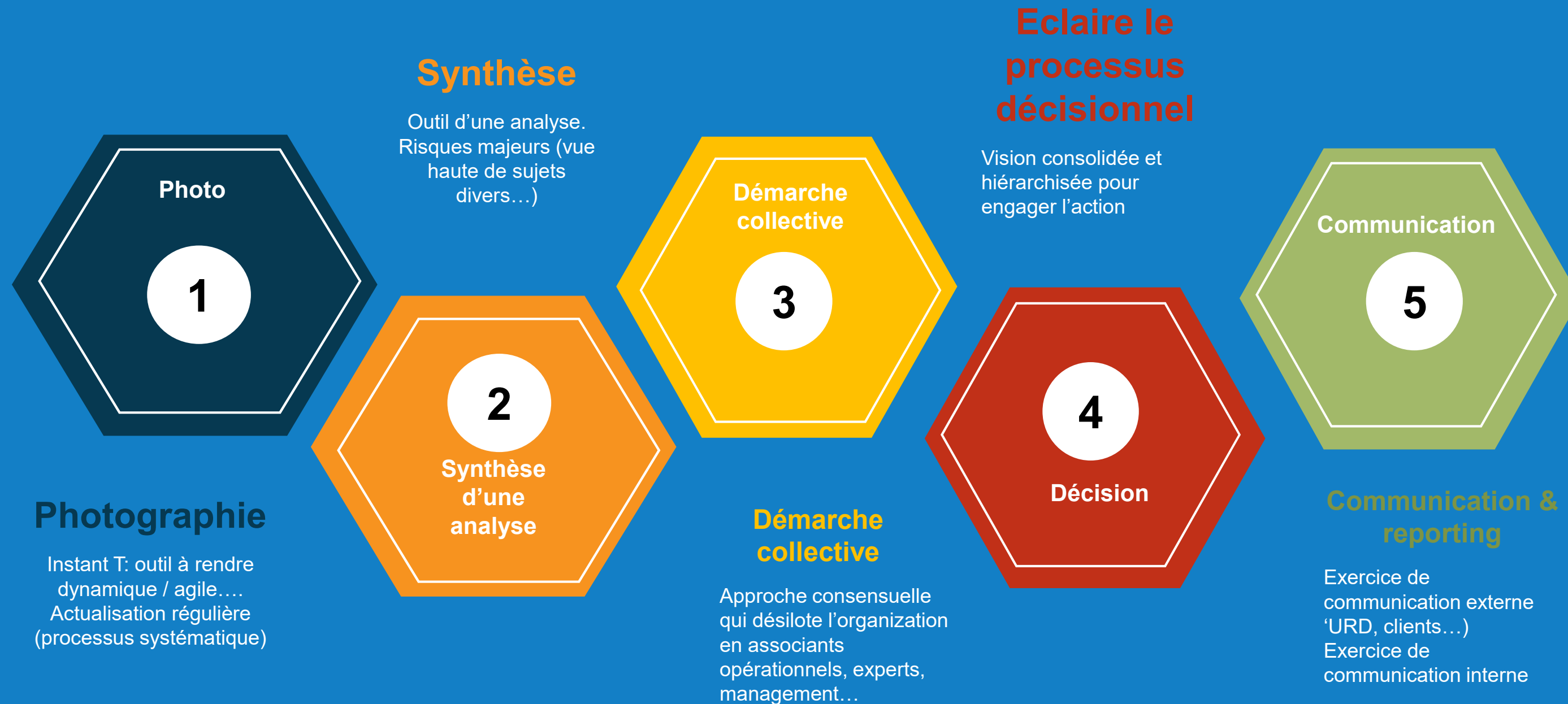


C'est le point de départ pour structurer une approche par les risques

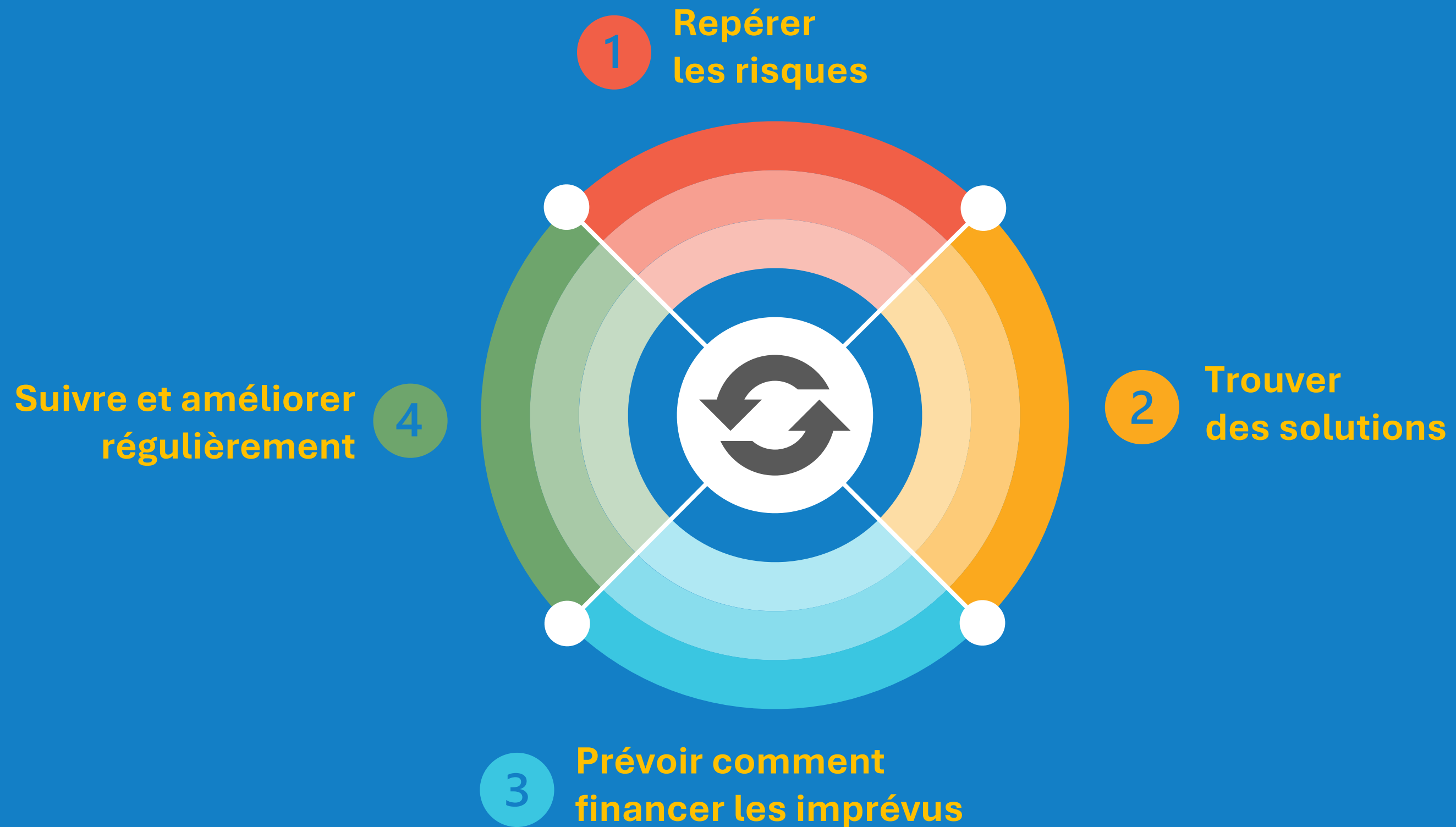
Cartographies pour tous les périmètres



Enjeux & Objectifs



Ensuite ? Une démarche en 4 étapes



Une approche simple, mais structurée et systématisée, pour une gestion efficace et évolutive !

AMRAE

Approche par les risques | Métaphore du bateau de pêche

Comme en navigation, il existe plusieurs façons de piloter la gestion des risques : une surveillance continue et une anticipation ciblée



Pêche au filet

→ Contrôle permanent

- Revue périodique de l'état du bateau et risques liés aux opérations
- Vision rétroactive
- Dynamique Bottom/Up

Pêche au harpon

→ Risk management

- Risques majeurs et opportunités
- Vision prospective
- Dynamique Top / Down



Surveiller en continu (filet) pour ne rien manquer,
cibler les risques majeurs (harpon) pour agir efficacement

AMRAE

Conclusion

La gestion des risques, c'est du bon sens et du collectif

C'est l'affaire de tous !

Plus on anticipe, plus on protège l'organisation et ses équipes

Entreprises et collectivités ont besoin les unes des autres pour grandir et gagner en résilience



Rejoignez l'AMRAE, partagez vos expériences et construisons ensemble un réseau régional solidaire entre entreprises, collectivités et professionnels du risque !

AMRAE

LES
RENDEZ-VOUS
DU **RISK**
MANAGEMENT
EN REGION

MERCI

AMRAE

LES
RENDEZ-VOUS
DU **RISK**
MANAGEMENT
EN REGION

Outils Amrae :
PME, ETI & Collectivités,
la cartographie des risques est aussi faite pour vous !



**10h50
11h00**



**MARSEILLE
22 SEPT.**

Axel BOLEOR

RESPONSABLE MARKETING ET DIGITAL

AMRAE

Mouvement
des **Entreprises**
de **France** 

PARTENAIRE MACARTODESRISQUES.FR

AMRAE

Les 3 outils de cartographie en ligne de l'Amrae

MaCartoDesRisques.fr - En partenariat avec le MEDEF

LesRisquesDeMaCollectivite.fr - *Relayé par le Sénat*

MaCarto-Climat.fr - En partenariat avec l'ADEME et la DGE

3 outils d'autodiagnostic gratuits, accessibles à tous et sécurisés

La gestion des risques adaptée aux PME-ETI - Genèse du dispositif

Constat : Les grandes entreprises sont souvent bien outillées en termes de gestion des risques MAIS c'est rarement le cas des PME et des ETI. Elles n'ont souvent ni les moyens ni le temps de mettre en place des dispositifs structurés et complets.

Or la gestion des risques est :

- Une approche globale permettant d'identifier les risques dans l'ensemble des champs de l'entreprise.
- Un formidable outil d'aide à la décision et un instrument précieux de pilotage.
- De plus en plus plébiscitée par les donneurs d'ordres et les différents partenaires de l'entreprise. C'est également un levier de négociation pour ces tiers.

La gestion des risques adaptée aux PME-ETI - Genèse du dispositif

Guide Méthodologique

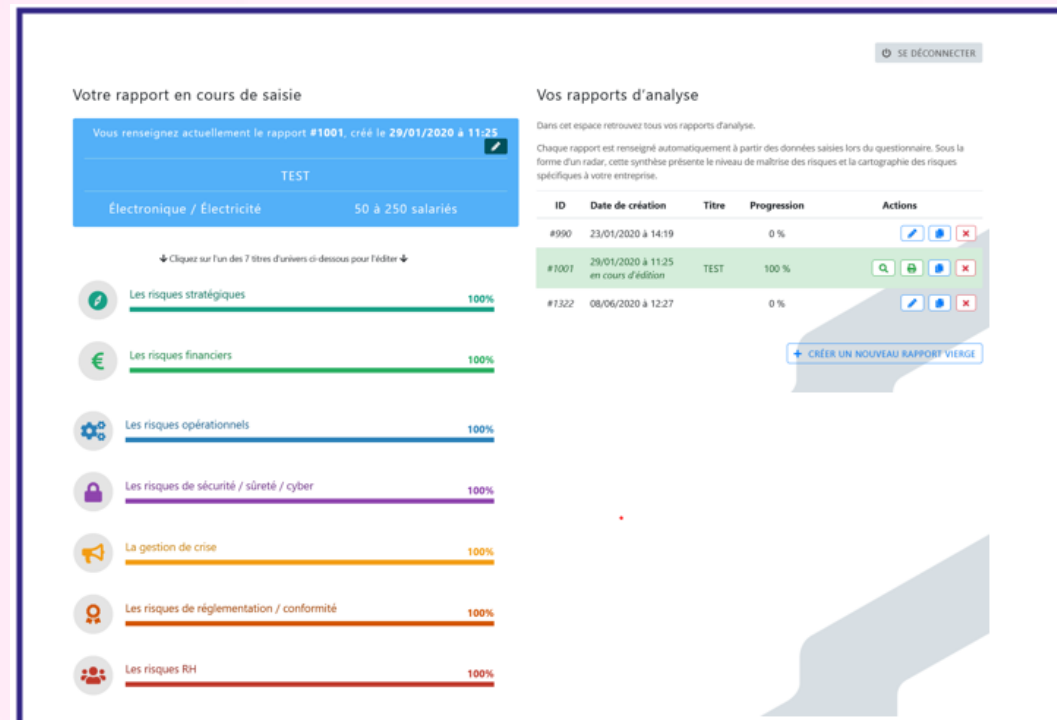
(2018)



Macartodesrisques.fr

v1 (2019) / v2 (2023) /
v3 (2025)

5000 cartos réalisées



2023 : • Version améliorée, enrichie et plus didactique

- Déploiement national
- Formation des Medef Territoriaux Volontaires

Novembre 2025 :
Ajout des plans de traitement

Très prochainement :
Ajout de questions liées au climat → favoriser les liens avec le site macartoclimat.fr

LesRisquesDeMaCollectivite.fr – Lancé en juin 2024

La gestion des risques adaptée aux collectivités - Genèse du dispositif



Méconnaissances des risques

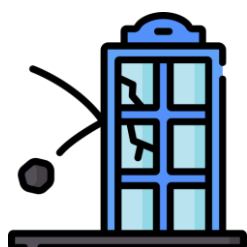
Les collectivités méconnaissent leurs risques et peu d'entre elles disposent de risk managers avec une vision globale de leurs risques



Sinistralité en hausse (climatique sociale)

La hausse de la sinistralité climatique entraîne le désengagement de certains assureurs dans certaines zones, rendant l'assurance des collectivités plus difficile

Ex : Macon coût assurance 70 k€ 480 K€ suite violences urbaines



Un risque juridique accru

Des collectivités qui doivent respecter les obligations réglementaires (CGCT, Code commande publique, Loi Sapin 2 - AFA, RGPD, Législation UE..)

Enjeux, Méthodes et Bonnes pratiques

Les bons réflexes et les facteurs clés de réussite

- Choisir la bonne période et le bon timing, tout en considérant que certaines circonstances peuvent déclencher le processus ou le provoquer
- Essayer de se placer comme un observateur extérieur, **prendre du recul**
- Associer / consulter ses collaborateurs pour croiser les regards
 - => La Gestion des risques est **une démarche collective**. Le pilote de la cartographie doit être prêt à un vrai partage avec ses collaborateurs autour de ce sujet
- Avoir conscience des **biais cognitifs**
- **Rester humble**. Être capable de se remettre en question.

Enjeux, Méthodes et Bonnes pratiques

Définir son appétence aux risques = Niveau d'acceptation du risque.

- D'une entreprise à l'autre, les choix seront très variables.
- Pas de bonne ou de mauvaise appétence - dans une démarche collective, ce qui compte est de se mettre d'accord sur un référentiel commun.

Pédagogie

Bien prendre le temps d'expliquer à tous les collaborateurs impliqués la démarche générale et les échelles / métriques utilisées dans le questionnaire.

Enjeux, Méthodes et Bonnes pratiques

LesRisquesDeMaCollectivite.fr

- Portage politique et administratif fort
- Rédaction de la méthode et d'une charte des risques
- Création d'un comité de Suivi et d'Experts
- Pilotage Maire/Président DGS + Direction de la transformation et DPRMS + experts (DPO, DSG, DSI)
- Pilotage par une direction
- Formation au Risk management pour tous les directeurs par un organisme de formation (formation intra)

PME et ETI :
La gestion des risques est aussi pour vous !
Votre autodiagnostic et cartographie en quelques clics

✚ CRÉER UN COMPTE

OU

➔ SE CONNECTER



COLLECTIVITÉS:

LA GESTION DES RISQUES EST AUSSI POUR VOUS !

✚ CRÉER UN COMPTE

OU

➔ SE CONNECTER

UN OUTIL GRATUIT ET SÉCURISÉ



L'outil a été cité dans le rapport du Sénat présenté le 28 mars 2024 sur les problèmes assurantiels des collectivités territoriales, et dans le guide pratique dans la section « Avoir une bonne connaissance des risques auxquels ma collectivité est exposée ».

ENTREPRISES ET ORGANISATIONS PUBLIQUES FACE AUX
RISQUES CLIMATIQUES :
RELEVEZ LE DEFI !

✚ CRÉER UN COMPTE

OU

➔ SE CONNECTER

Vos rapports d'analyse

[+ CRÉER UN NOUVEAU RAPPORT VIERGE](#)

Dans cet espace retrouvez tous vos rapports d'analyse.

Chaque rapport est renseigné automatiquement à partir des données saisies lors du questionnaire.

Sous la forme d'un radar, cette synthèse présente le niveau de maîtrise des risques et la cartographie des risques spécifiques à votre entreprise.

ID	DATE DE CRÉATION	TITRE	PROGRESSION	ACTIONS
#2460	21/03/2023 à 09:17 <i>en cours d'édition</i>	Première Cartographie secteur d'activité : Commerce / Négoce / Distribution effectif de l'entreprise : 50 à 250 salariés	 Progression globale 100 % Les risques stratégiques 0%  Les risques financiers 0%  Les risques opérationnels 0%  Les risques de sécurité / sûreté / cyber 0%  Les risques de réglementation / conformité 100%  Les risques RH 100%  La gestion de crise 0% 	  
#1641	07/10/2020 à 07:52		Progression globale 0 %	 

VOS RAPPORTS D'ANALYSE

+ CRÉER UN NOUVEAU RAPPORT VIERGE

Dans cet espace retrouvez tous vos rapports d'analyse.
Chaque rapport est renseigné automatiquement à partir des données saisies lors du questionnaire.
Sous la forme d'un radar, cette synthèse présente le niveau de maîtrise des risques et la cartographie des risques spécifiques à votre collectivité.

ID	DATE DE CRÉATION	TITRE	PROGRESSION	ACTIONS
#3076	19/09/2025 à 12:18 <i>en cours d'édition</i>	Test Type de collectivité : Département Nombre d'habitants : 3 500 à 4 999	 Progression globale 0 % Risques d'interruption du service public 0%  Risques liés à l'environnement 0%  Risques stratégiques / politiques 0%  Risques majeurs liés à la sécurité des administrés 0%  Risques liés au patrimoine 0%  Risques financiers 0%  Risques sociaux / RH 0%  Risques juridiques / conformité 0%  Autres risques opérationnels 0% 	

Approche méthodologique

L'échelle d'**impact** évalue la conséquence en cas de survenance du risque.

1. Limité = Presque aucun impact.
2. Significatif = Impact peu conséquent.
3. Critique = Conséquence(s) importante(s) sur la collectivité ayant un effet négatif sur le bon fonctionnement de l'organisation
4. Catastrophique = Danger de "mort" immédiat de l'organisation »

L'échelle de **probabilité** évalue la fréquence d'occurrence d'un risque.

1. Improbable = Cela n'est jamais arrivé et il n'y aucune chance que cela arrive.
2. Rare = Cela n'est jamais arrivé et il est peu probable que cela arrive.
3. Occasionnel = Cela est arrivé quelques fois et il est probable que cela arrive à nouveau.
4. Fréquent = Cela arrive régulièrement et cela va continuer d'arriver.

Gravité =

Impact x Probabilité

Niveau de maîtrise

1. Je ne maîtrise pas du tout
2. Je maîtrise peu
3. En cours de maîtrise
4. Je maîtrise

←

🏠

Accueil

🎯

✓

Les risques stratégiques

€

✓

Les risques financiers

⚙️

✓

Les risques opérationnels

🔒

✓

Les risques de sécurité / sûreté / cyber

🏛️

✓

Les risques de réglementation / conformité

👥

✓

Les risques RH

📢

✓

La gestion de crise

🔌

✓

Se déconnecter

AMRAE

Association pour le Management Rural et Agricole d'Europe

Le site de l'AMRAE

MEDEF

Association des Chambres de Commerce et d'Industrie de France

Le site du MEDEF 79

Progression

100%

✓

Voir mon auto-evaluation

Sommaire

✓

Risque lié à l'évolution du marché / de la concurrence

✓

Risque géopolitique. Risque importation. Risque exportation.

✓

Risque client

✓

Risque de réputation / d'image / désinformation médiatique

✓

Risque de défaut de lobbying

✓

Risque technologique

⌛

Risque d'absence d'innovation

✓

Risque de manque d'agilité de l'entreprise

✓

Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE)

✓

Risque de gouvernance

✓

Risque lié à une croissance / absorption. Risques liés à une restructuration

✓

Risque lié à une transmission-cession

✓

Difficultés économiques et Risque du dirigeant

✕

Bonjour valentin.gervit@gmail.com

🔌

SE DÉCONNECTER

🏠 Accueil

Les risques stratégiques (13 / 13 questions)

Rubrique "les risques stratégiques"

✓ Risque de gouvernance

🔍

Exemples de causes / conséquences du risque

▶ Cause : Forme juridique inadaptée,

▶ Cause : Non formalisation, désintérêt pour la question,

▶ Conséquence : Absence de stratégie partagée,

▶ Conséquence : Décisions hors temps/pas de décision : inertie,

▶ Conséquence : Risque isolement.

?

Les questions à se poser

▶ Avez-vous été confrontés à des dissensions entre les actionnaires ? Si non, est-ce un scénario possible (divergences, phase de transmission, entrée de nouveaux actionnaires...) ?

▶ Votre entreprise dispose-t-elle d'une instance de gouvernance ?

▶ Qui y prend part ? Avez-vous des administrateurs indépendants (non-actionnaires) d'horizons différents ?

▶ Son fonctionnement et ses avis sont-ils formalisés ? Quels outils ?

▶ Estimez-vous pouvoir obtenir via cette instance les réflexions stratégiques utiles à votre entreprise ? Etes-vous challengés sur la conduite de l'entreprise et la stratégie à moyen terme ?

ÊTES-VOUS CONCERNÉ(E) PAR CE RISQUE ?

OUI

MON COMMENTAIRE

Codir structuré mais pas de Conseil d'Adminsitration - pas d'administrateur indépendant - réunion sans ordre du jour - pas d'administrateur indépendant - cas de blocage fréquents

ECHELLE D'IMPACT ?

3. Critique

ECHELLE DE PROBABILITÉ ?

3. Occasionnel

AMRAE

Risques majeurs liés à la sécurité des administrés

Progression	0%
-------------	----

Sommaire

- ? Non identification des personnes à risque vulnérables

- ? Risque de catastrophe naturelle / sécurité des administrés

- ? Risque de cyberattaque

- ? Risque de pandémie / canicule / vague de froid**

- ? Attentat / sécurisation insuffisante d'événements

- ? Insécurité (violences urbaines, criminalité, ...)

[Accueil](#)
 Risques majeurs liés à la sécurité des administrés (0 / 6 questions)...

Rubrique risques majeurs liés à la sécurité des administrés
 Risque de pandémie / canicule / vague de froid

Exemples de causes / conséquences du risque

- Causes : épidémie de Covid-19 dans le territoire, ...
- Conséquences : beaucoup de malades ou cas contact doivent rester chez eux, généralisation du confinement. Les écoles sont fermées.

ÊTES-VOUS CONCERNÉ(E) PAR CE RISQUE ?

☒ OUI

MON COMMENTAIRE

Saisissez ici votre réponse

ÉCHELLE D'IMPACT ?

Veillez choisir une option

Les questions à se poser

- ▶ Avez-vous formalisé les dispositifs et plans d'actions à mettre en œuvre au titre du devoir de secours aux populations de la commune : plan canicule, maraudes, appels de personnes vulnérables, distribution de gourdes ou autres malles de consignes, mises à disposition d'Algeco, etc. ?
- ▶ Avez-vous prévu de sécuriser les bâtiments qui pourraient être fermés (crèches, écoles primaires), ainsi que les principaux équipements de la commune ?
- ▶ Avez-vous souscrit une assurance qui couvre la perte d'exploitation, la perte de recettes ou les frais supplémentaires en cas de paralysie de certaines structures communales ?

ÉCHELLE DE PROBABILITÉ ?

Veillez choisir une option

Auto Evaluation de la maîtrise des risques dans la rubrique: "les risques stratégiques"

Rappel de vos évaluations

Risque lié à l'évolution du marché / de la concurrence

Risque géopolitique. Risque importation. Risque exportation.

Risque client

Risque de réputation / d'image / désinformation médiatique

Risque de défaut de lobbying

Risque technologique

Risque d'absence d'innovation

Risque de manque d'agilité de l'entreprise

Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE)

Risque de gouvernance

Risque lié à une croissance / absorption. Risques liés à une restructuration

Risque lié à une transmission-cession

Difficultés économiques et Risque du dirigeant



J'ESTIME MON NIVEAU DE MAÎTRISE ?

2. Je maîtrise peu

Veuillez choisir une option

1. Je ne maîtrise pas du tout

2. Je maîtrise peu

3. En cours de maîtrise

4. Je maîtrise

✓ ENREGISTRER

Rapport du référentiel d'analyse des risques majeurs en entreprise

Édité le 28/06/2023



macartodesrisques.fr

Mouvement
des **Entreprises**
de **France**
Deux-Sèvres



AMRAE
la Maison du risk management

© 2023 Amrae & Medef Deux-Sèvres

Édité le 27/06/2023

Synthèse des risques

Votre secteur d'activité :

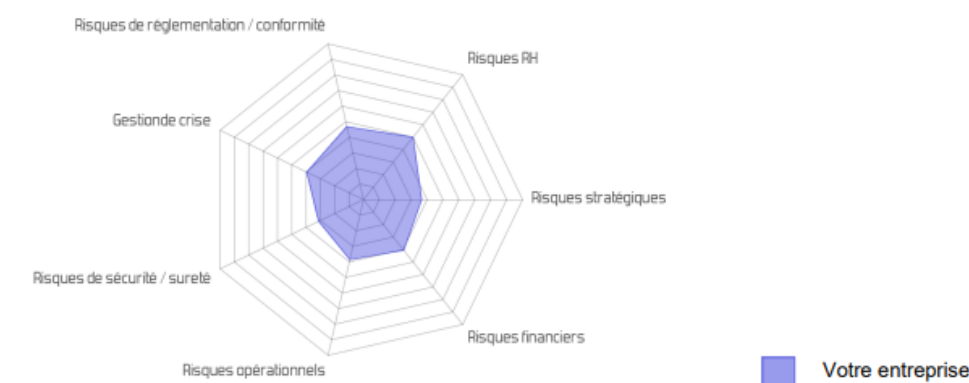
Agroalimentaire

Votre effectif :

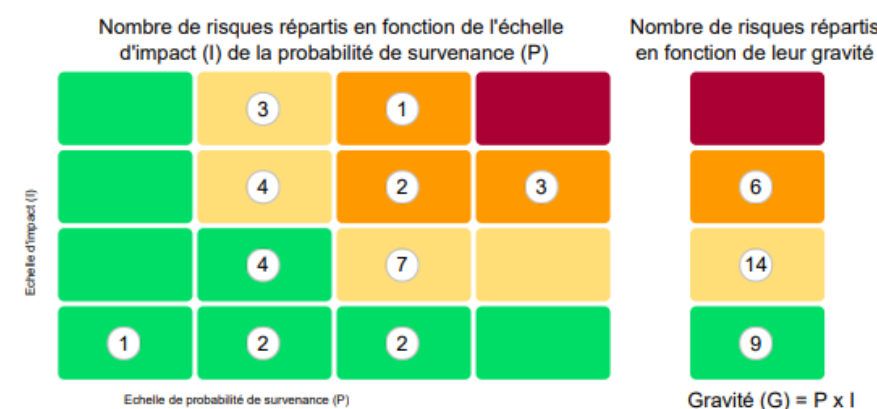
250 à 499 salariés

Evaluation de la maîtrise de risque par grand univers (base 100)

Ce graphique synthétise les cotations des risques par univers, plus le graphique est proche de 100 moins l'univers est maîtrisé



Matrices des risques



Pour des explications complémentaires : <https://macartodesrisques.intbase.com/faq>

© 2023 Amrae & Medef Deux-Sèvres

Édité le 27/06/2023

Les risques stratégiques

Votre Auto évaluation : **Je maîtrise moyennement**

Cartographie des risques



● Risque lié à l'évolution du marché / de la concurrence

● Risque de réputation / d'image / désinformation médiatique

● Risque d'absence de visibilité et dépendance aux GAFAM

● Risque de manque d'agilité de l'entreprise

● Risque d'absence d'innovation

● Risque lié à une croissance / absorption. Risques liés à une restructuration

● Difficultés économiques Liquidation judiciaire probable

● Risque politique. Risque fournisseurs. Risque exportation

● Risque technologique

● Risque de gouvernance

● Risque de concentration des clients

● Risque de défaut de lobbying

● Risque lié à une transmission-cession



Risques liés au patrimoine

Risque de dégradation de la flotte auto

Impact
Limité

Fréquence
Occasionnel

LIMITÉ

i Exemple de causes / conséquences

- Causes : accident sur la voie publique par faute de l'agent ou défaut de signalisation, ...
- Conséquences : besoin de réparer une voiture / un camion poubelle, victimes avec blessures corporelles, ...

? Questions-types

- La propriété des flottes est-elle bien identifiée ? Les véhicules appartenant à la commune sont-ils tous recensés ?
- La gestion de l'utilisation des véhicules est-elle bien formalisée ? Ainsi que la remise à domicile ?
- Les véhicules sont-ils bien entretenus ?
- Avez-vous mis en place des mesures de prévention des accidents : formation des conducteurs, suivi de l'accidentologie, suivi de la conduite de l'agent, etc. ?
- Les agents ont-ils tous leurs permis de conduire ? Ces permis sont-ils adaptés aux types de véhicules ?
- La télématique embarquée respecte-t-elle le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) ?
- Les procès-verbaux sont-ils bien gérés : l'obligation d'indiquer le conducteur est-elle bien respectée ?
- La commune est-elle assurée en Véhicules à Moteurs (VAM) ou en RC ?

Votre réponse

Il existe une gestion de la flotte de véhicules. Ceux-ci sont identifiés et entretenus par un parc automobile dédié. Des formations sont effectuées sur l'éco-conduite. Il existe un plan de prévention des accidents routiers avec des formations adaptées comme :

- des journées de sensibilisation sur les risques routiers autour d'ateliers pratiques et théoriques (code de la route, constat, addictions,...). À chaque édition, environ 150 agents y participent; priorité est donnée aux agents qui conduisent souvent dans le cadre de leur activité

- une formation code de la route, signalisation, addictions, éléments perturbateurs

- une formation manœuvre, entretien véhicule, constat

Concernant l'accidentologie, les accidents de trajet et de service sont suivis. Le pool-auto et le CTM (Centre technique municipal) assurent un suivi des dégradations sur les véhicules.

- S'agissant de la télématique embarquée, elle n'a pas été portée à la connaissance du DPO

- Les constats d'accident automobile sont gérés et les identités des conducteurs sont indiquées systématiquement, à quelques exceptions près notamment quand il s'agit d'un véhicule qui a été retrouvé endommagé avant son utilisation.

- La Ville de Niort est assurée à la fois en véhicules à moteurs et en RC. Les véhicules de plus de 7 ans sont assurés « au tiers » uniquement

Et après ? Les plans d'actions

Pour être efficace, chaque action du plan de traitement doit être :



Traduisible en activités concrètes.



Assortie d'un délai de mise en œuvre acceptable.



Évaluée par des indicateurs de réalisation/performance afin de mesurer la réduction du niveau de risque.



Accompagnée de moyens humains et matériels, réalistes.



Suivie par un propriétaire de risques.

Plan de traitement, export personnalisé

Plan de traitement par gravité

Gravité critique4

☒ Risque d'absence d'innovation

Gravité : 16 (4 × 4)

☒ Risque de manque d'agilité de l'entreprise

Gravité : 16 (4 × 4)

☒ Risque taux de change

Gravité : 16 (4 × 4)

☒ Relations sociales / Mouvements sociaux

Gravité : 16 (4 × 4)

Tout décocher

Gravité élevée8

☒ Gestion de trésorerie

Gravité : 12 (4 × 3)

☒ Sous-capitalisation

Gravité : 12 (4 × 3)

☒ Risque clients (financiers)

Gravité : 12 (4 × 3)

☒ Risques fournisseurs / Sous-traitants (financiers)

Gravité : 12 (4 × 3)

☒ Risque de production : fluctuation de mon activité

Gravité : 12 (3 × 4)

☒ Risque qualité

Tout décocher

Gravité moyenne6

☐ Risque géopolitique. Risque importation. Risque exportation.

Gravité : 6 (3 × 2)

☒ Risque technologique

Gravité : 8 (4 × 2)

☒ Risque de sous-traitance

Gravité : 8 (2 × 4)

☐ Risque de production : machine

Gravité : 8 (4 × 2)

☒ Protection des sites

Gravité : 8 (2 × 4)

☒ Formation des collaborateurs

Tout cocher

Gravité faible20

☐ Risque lié à l'évolution du marché / de la concurrence

Gravité : 2 (2 × 1)

☐ Risque client

Gravité : 1 (1 × 1)

☐ Risque de réputation / d'image / désinformation médiatique

Gravité : 1 (1 × 1)

☐ Risque de défaut de lobbying

Gravité : 1 (1 × 1)

☐ Risque lié à une transmission-cession

Gravité : 3 (1 × 3)

☐ Risque marge

Tout cocher

TÉLÉCHARGER LE PLAN DE TRAITEMENT EXCEL

FERMER

AMRAE

Plan de traitement - Export personnalisé

Risque concerné	Catégorie de risque	Gravité	Description	Actions (ajuster le nombre de lignes par risque en fonction du nombre d'actions que vous souhaitez mettre en place)	Propriétaire du risque (interne)	Autres services internes concernés	Intervenants internes	Intervenants extérieurs	Jalon 1	... Jalon X (ajustez le nombre de colonnes par risque en fonction du nombre d'actions que vous pensez souhaitez mettre en place)	Date butoire	Budget	Indicateurs de suivi
Risque d'absence d'innovation	Les risques stratégiques												
Risque de manque d'agilité de l'entreprise	Les risques stratégiques												
Risque taux de change	Les risques financiers												
Relations sociales / Mouvements sociaux	Les risques RH												
Gestion de trésorerie	Les risques financiers												
Sous-capitalisation	Les risques financiers												
Risque clients (financiers)	Les risques financiers												
Risques fournisseurs / Sous-traitants (financiers)	Les risques financiers												
Risque de production : fluctuation de mon activité	Les risques opérationnels												
Risque qualité	Les risques opérationnels												
Non-conformité des sous-traitants, partenaires, fournisseurs	Les risques de réglementation / conformité												
Difficulté de recrutement et de fidélisation, bassin d'emploi peu attractif	Les risques RH												
Risque technologique	Les risques stratégiques												
Risque de sous-traitance	Les risques opérationnels												
Protection des sites	Les risques de sécurité / sûreté / cyber												
Formation des collaborateurs	Les risques RH												



<https://www.macartodesrisques.fr>

<https://www.lesrisquesdemacollectivite.fr>



Merci de votre attention

Risques d'adaptation & outils MaCartoClimat



11h00
11h30



MARSEILLE
22 SEPT.

Thibaut LIMON

COORDINATEUR ADAPTATION
AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

ADEME

AMRAE

Adaptation au changement climatique des organisations

DAAT / Pôle adaptation au changement climatique

Thibaut LIMON

Thibaut.limon@ademe.fr

Introduction : les conséquences climatiques au quotidien



Jusqu'à près de 10 millions de travailleurs exposés à la chaleur en France (France Stratégie)

50%
de baisse de productivité
au travail au-delà de 33°C (OIT)

Sinistralité en France : 6 milliards/an (moy. 2020-2023, x4 par rapport à 1980-1990).

Projections à 2050 : RGA : +211% ; inondations : +81% ; tempêtes : +46% (France Assureurs)



En 2030 au niveau mondial, la demande en eau potable dépassera de 40% les ressources disponibles (Forum économique mondial, 2023).



Pas d'eau, pas de maison : permis de construire sous conditions dans les Alpes-Maritimes

Par La rédaction de TF1info | Reportage TF1 : Sonia Boujamaa et Bruno Taïb
Publié le 19 août 2024 à 17h16

2010 : hausse des prix alimentaires dus à une combinaison Sécheresse en Russie + inondation au Pakistan ⇒ au Royaume-Uni, +50% recours aux banques alimentaires



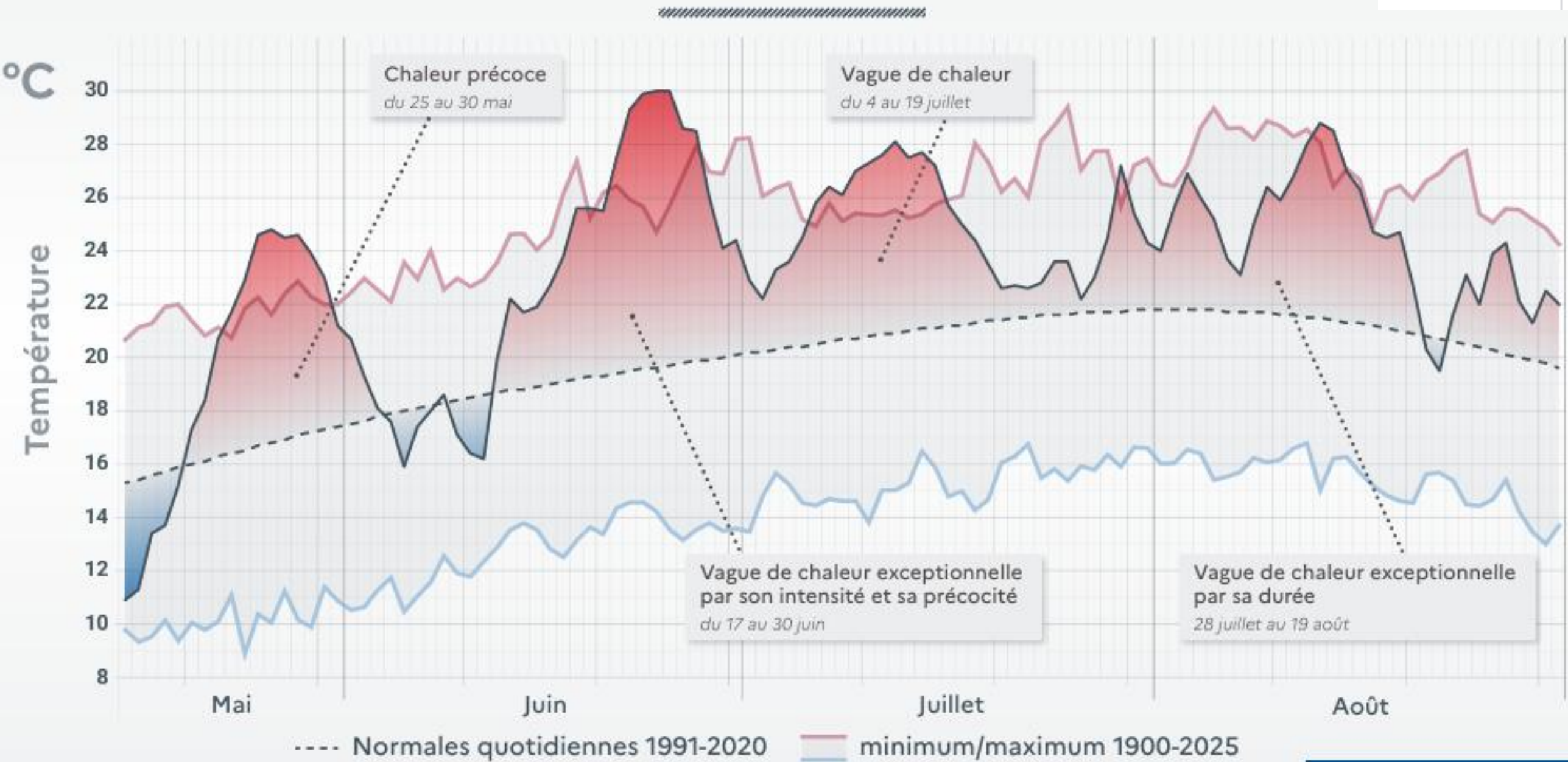
AMRAE

2026 : L'été le plus chaud depuis le début des mesures en 1900

	JUIN 2026	JUILLET 2026	AOÛT 2026	ÉTÉ 2026
Anomalie	+3,8 °C	+3,8 °C	+3,3 °C	+3,6 °C
Caractérisation	mois de juin le plus chaud	mois de juillet le plus chaud	deuxième mois d'août le plus chaud derrière août 2003	été le plus chaud devant 2003 et 2022

ÉVOLUTION DES TEMPÉRATURES* EN FRANCE DEPUIS LE 15 MAI 2026

des températures largement au-dessus des normales

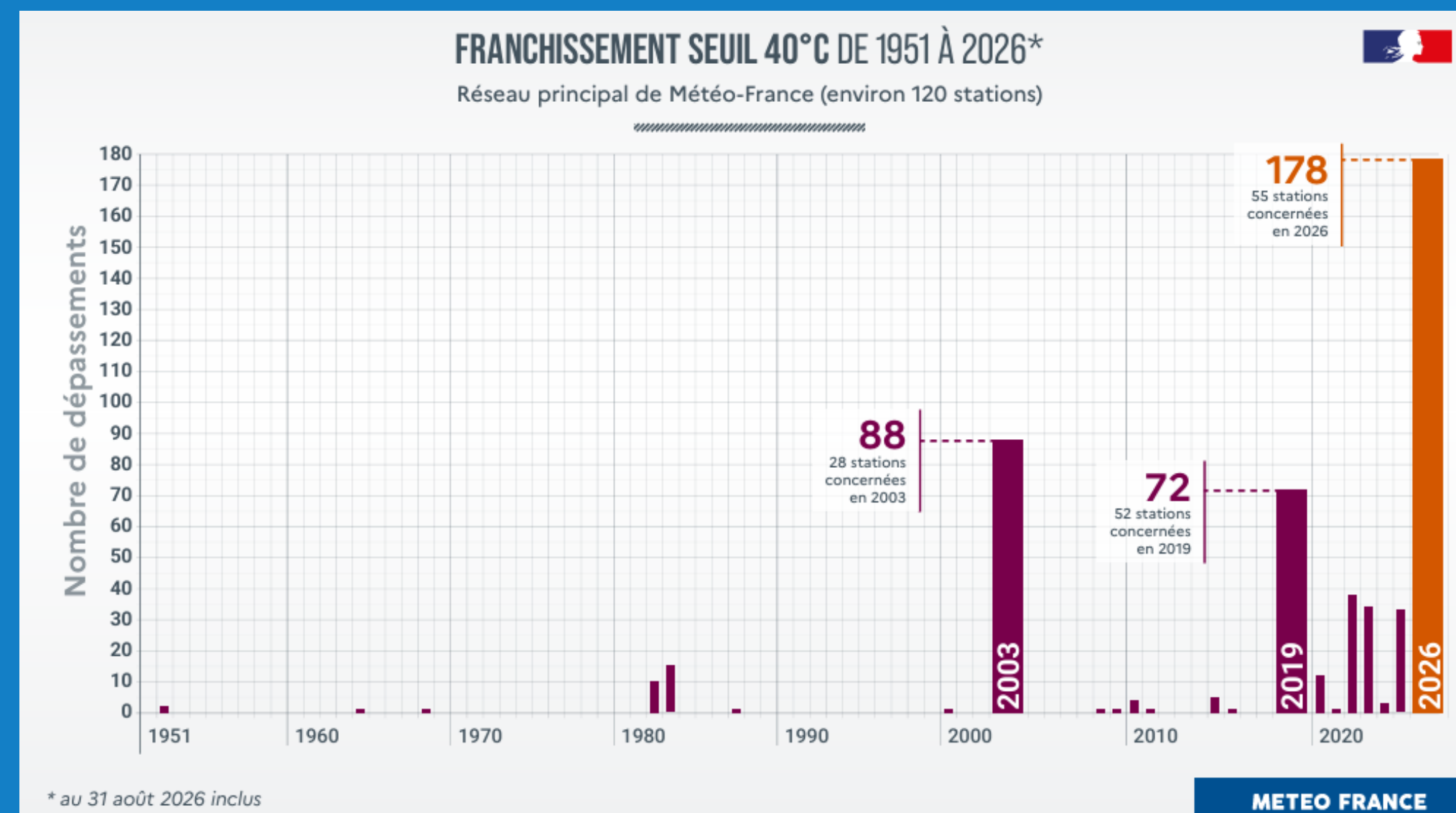
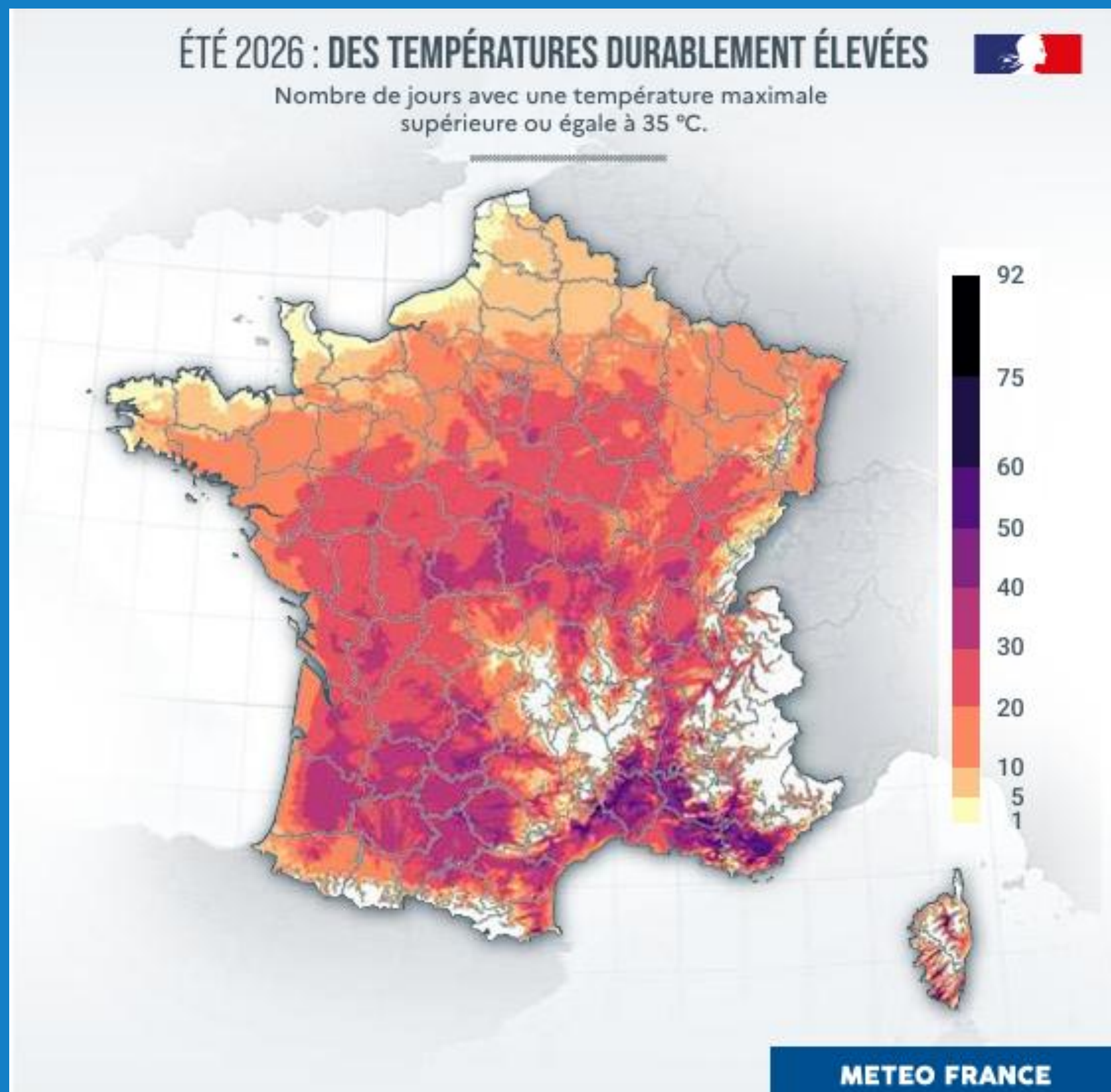


Source: bilan climatique de l'été 2026,
Météo France

AMRAE

*indicateur thermique 30 stations, moyenne des températures de 30 postes, de jour comme de nuit

2026 : L'été le plus chaud depuis le début des mesures en 1900



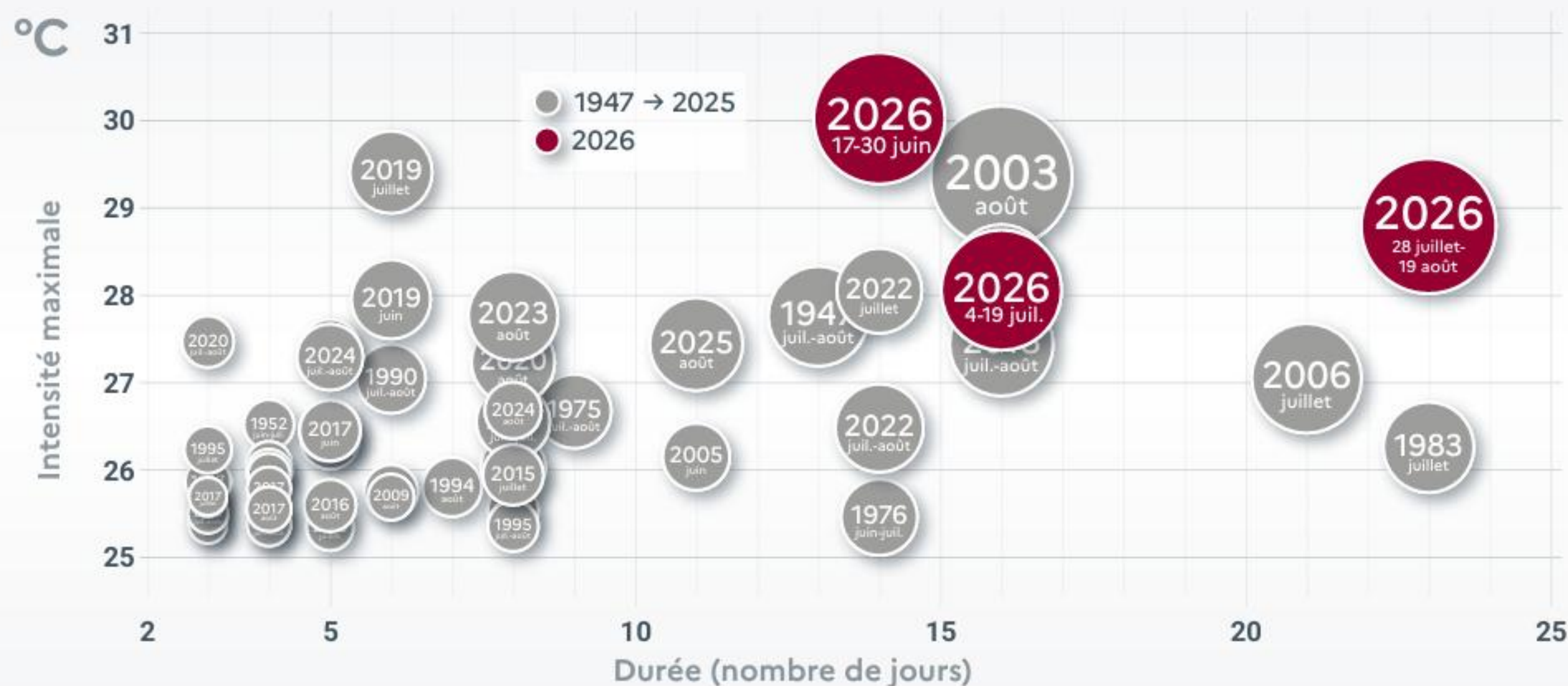
Source: bilan climatique de l'été 2026,
Météo France

AMRAE

2026 : L'été le plus chaud depuis le début des mesures en 1900

ÉTÉ 2026: 53 JOURS EN VAGUE DE CHALEUR

Un enchaînement inédit



Chaque bulle représente une vague de chaleur.

- Plus **la bulle est haute**, plus l'épisode était **intense** (température maximum atteinte).
- Plus **sa taille est importante**, plus l'épisode était **sévère** (chaleur accumulée sur l'ensemble de l'épisode).

Source: bilan climatique de l'été 2026,
Météo France

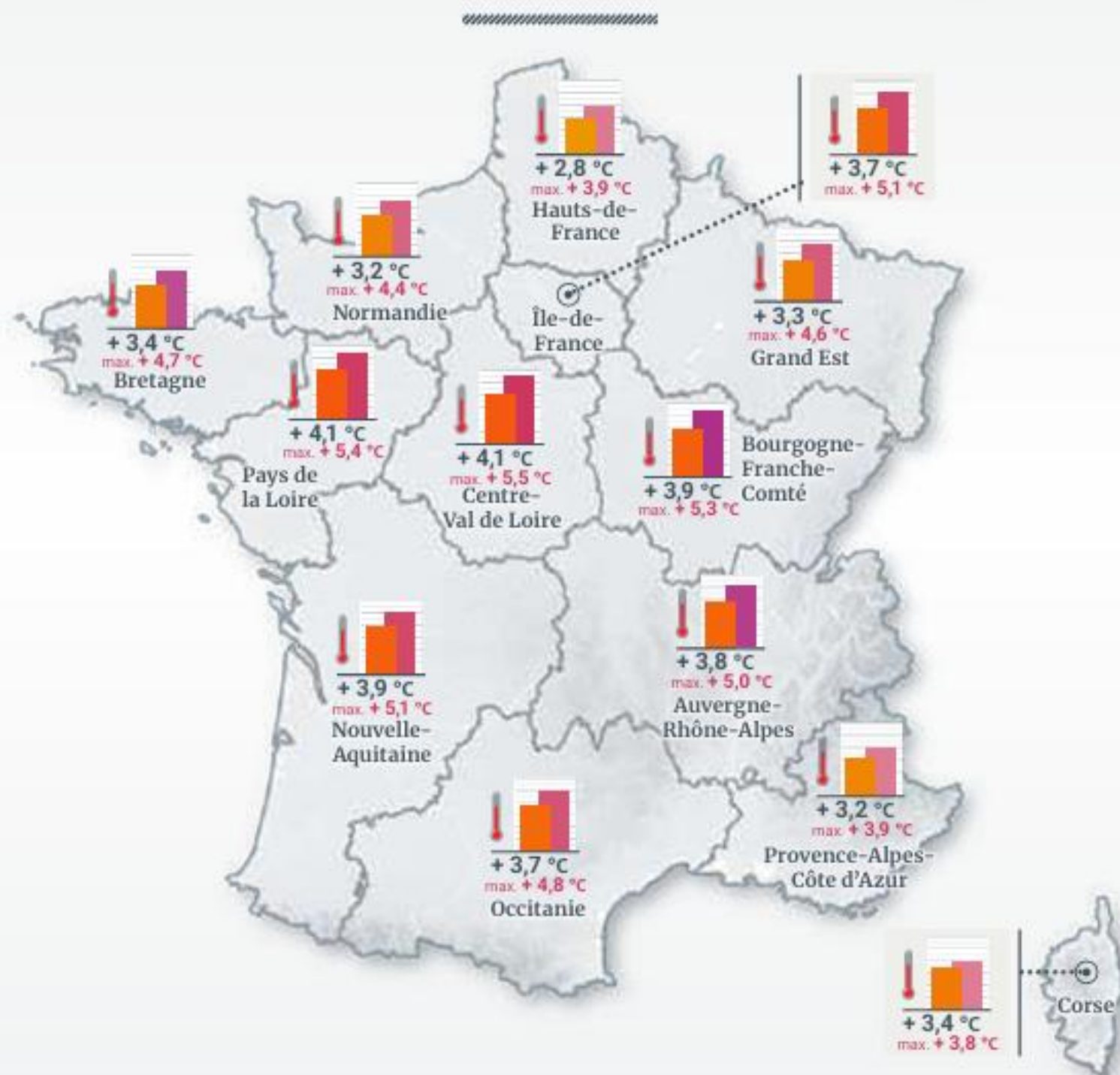
AMRAE

2026 : L'été le plus chaud depuis le début des mesures en 1900

BILAN RÉGIONAL ÉTÉ 2026



Anomalies (*) de températures moyennes et de températures maximales



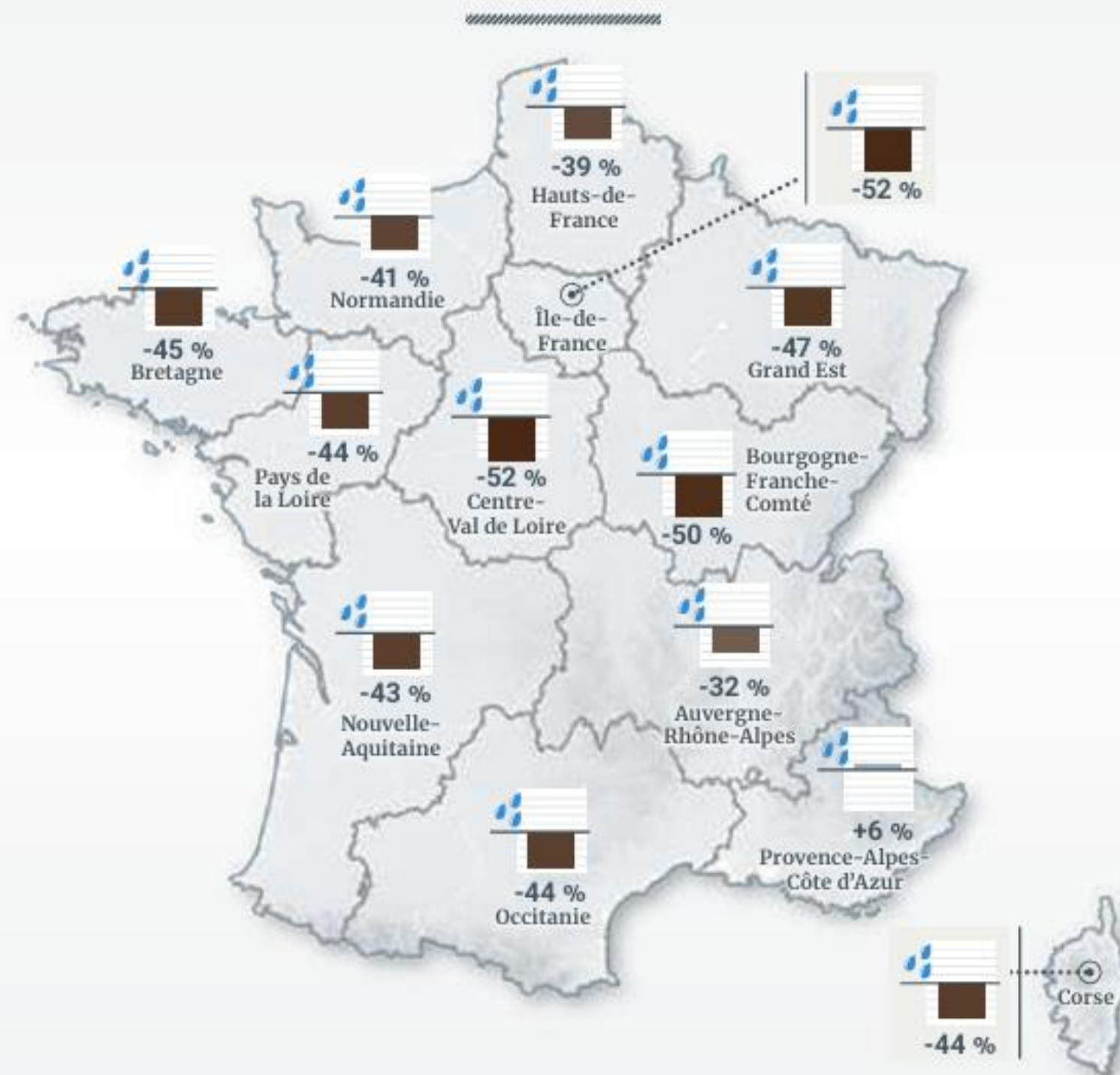
* référence 1991-2020

METEO FRANCE

BILAN RÉGIONAL ÉTÉ 2026



Déficit/excédent(*) de précipitations



* référence 1991-2020

METEO FRANCE

MRAE

Source: bilan climatique de l'été 2026, Météo France

Introduction : et demain ?

L'étude CCR 2025 (Les catastrophes naturelles en France, bilan 1982 – 2024) estime les pertes assurées provoquées par la survenance de quelques événements extrêmes plausibles :

- Scénario d'une inondation à Marseille inspirée de crues à Valence (type 2024) : entre 3,2 et 3,9 Md€
- Scénario d'un cyclone extrême de type Irma sur la Guadeloupe (type 2017) : entre 5 et 20 Md€
- Scénario d'un séisme en Guadeloupe (type 1843) : entre 3,7 et 8,8 Md€
- Scénario d'une submersion marine en côte atlantique (type 1987) : entre 3,9 et 6,2 Md€
- Scénario d'une sécheresse centennale : entre 5,5 et 6 Md€
- Scénario de la chute de blocs du Mont Granier : 800 M€
- Scénario d'une crue de la Seine (type 1910) : entre 21 et 42 Md€

Importance cruciale d'investir dans la prévention et l'adaptation

Concepts clés : adaptation, enjeu, aléa

Adaptation - Démarche d'ajustement au climat actuel ou attendu ainsi qu'à ses conséquences, de manière à en atténuer les effets préjudiciables et à en exploiter les effets bénéfiques.

Ce qu'il faut adapter

Enjeu - Ce à quoi nous attachons de la valeur.

Ce à quoi il faut s'adapter

Aléa - Éventualité d'une tendance ou d'un phénomène climatique susceptible d'impacter un enjeu.



Aléas liés à la température

-  **Fortes chaleurs** : vague de chaleur, stress thermique, variabilité des températures, nuit chaude, hausse de la température moyenne
-  **Froid** : gel, vague de froid
-  **Feux de forêt***

Aléas liés à l'eau

-  **Inondations*** : pluviale, fluviale, par remontée de nappe, côtière, coulée de boue
-  **Manque d'eau*** : sécheresse hydrologique (y compris stress hydrique), sécheresse des sols, intrusion saline
-  **Grêle / Fortes précipitations / Neige**

Aléas liés au vent

-  **Vents violents** : tempête, cyclone, tornade

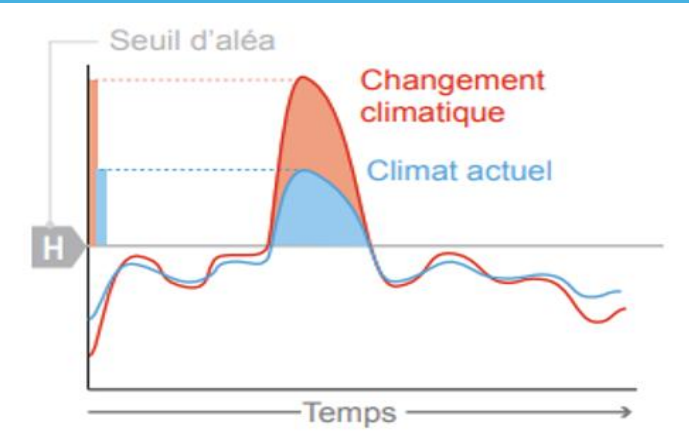
Aléas liés au sol

-  **Mouvements de terrain*** : glissement, affaissement, chute de blocs, érosion des sols, érosion du littoral, avalanche
-  **Déformation du sol*** : retrait et gonflement des argiles (RGA), gel / dégel

Quels effets du changement climatique sur les aléas ?

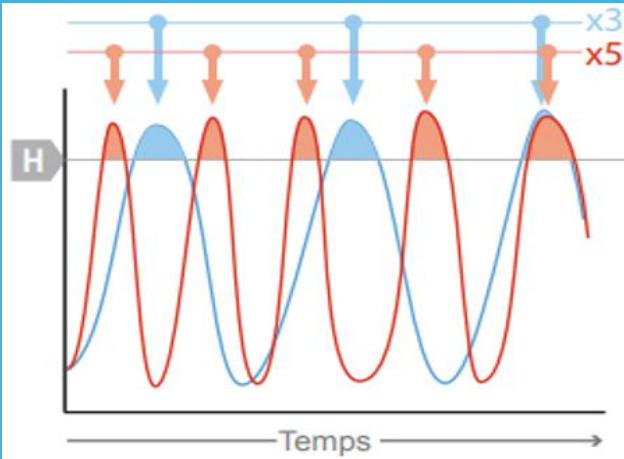
Intensité et ampleur

Des aléas plus intenses
Ex. : températures maximales



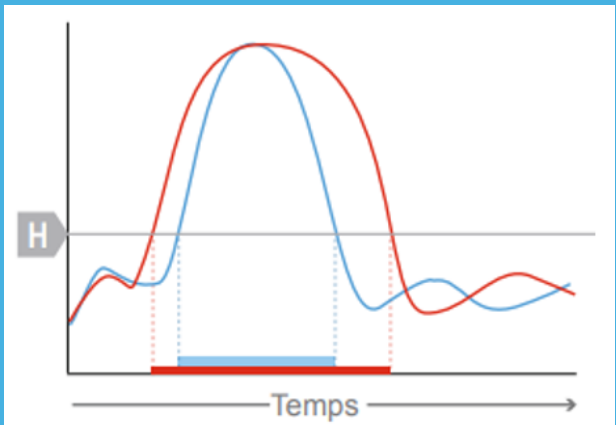
Fréquence

Des aléas plus fréquents
Ex. : précipitations intenses



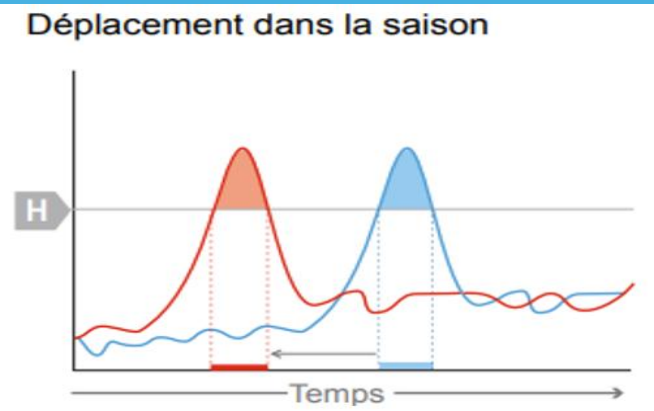
Durée

Des aléas parfois plus longs
Ex. : durée des vagues de chaleur

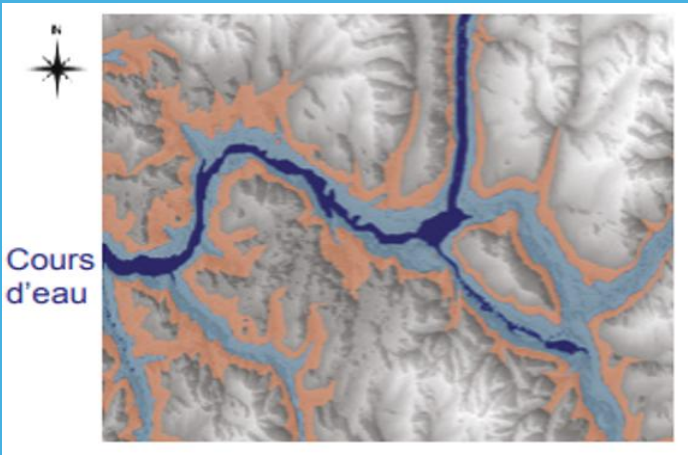


Périodicité

Un calendrier climatique modifié
Ex. : printemps précoce



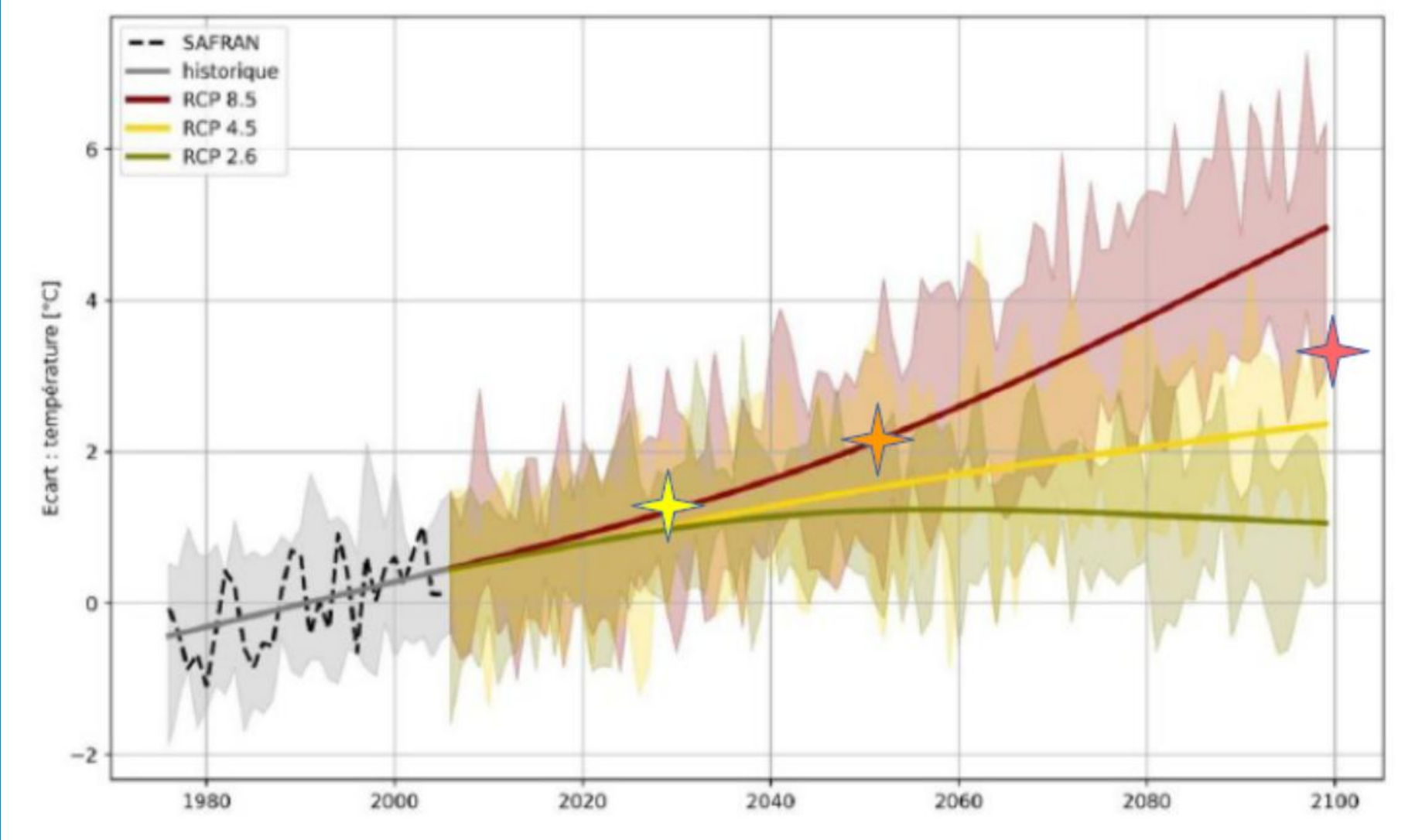
Étendue spatiale



Source: [IPCC_AR6_WGI_FAQ_French.pdf](#)

TRACC : Trajectoire de Réchauffement de référence pour l'Adaptation au Changement Climatique

A quel climat futur dois-je m'adapter ?





Attention à la référence

2030

2050

2100

Monde (pré-industriel)	+ 1,5 °C + 2,0 °C + 3,0 °C
Fr-Hex (pré-industriel)	+ 2,0 °C + 2,7 °C + 4,0 °C
Fr-Hex (ref 1976-2005)	+ 1,4 °C + 2,1 °C + 3,4 °C

+30%

+0,6°C

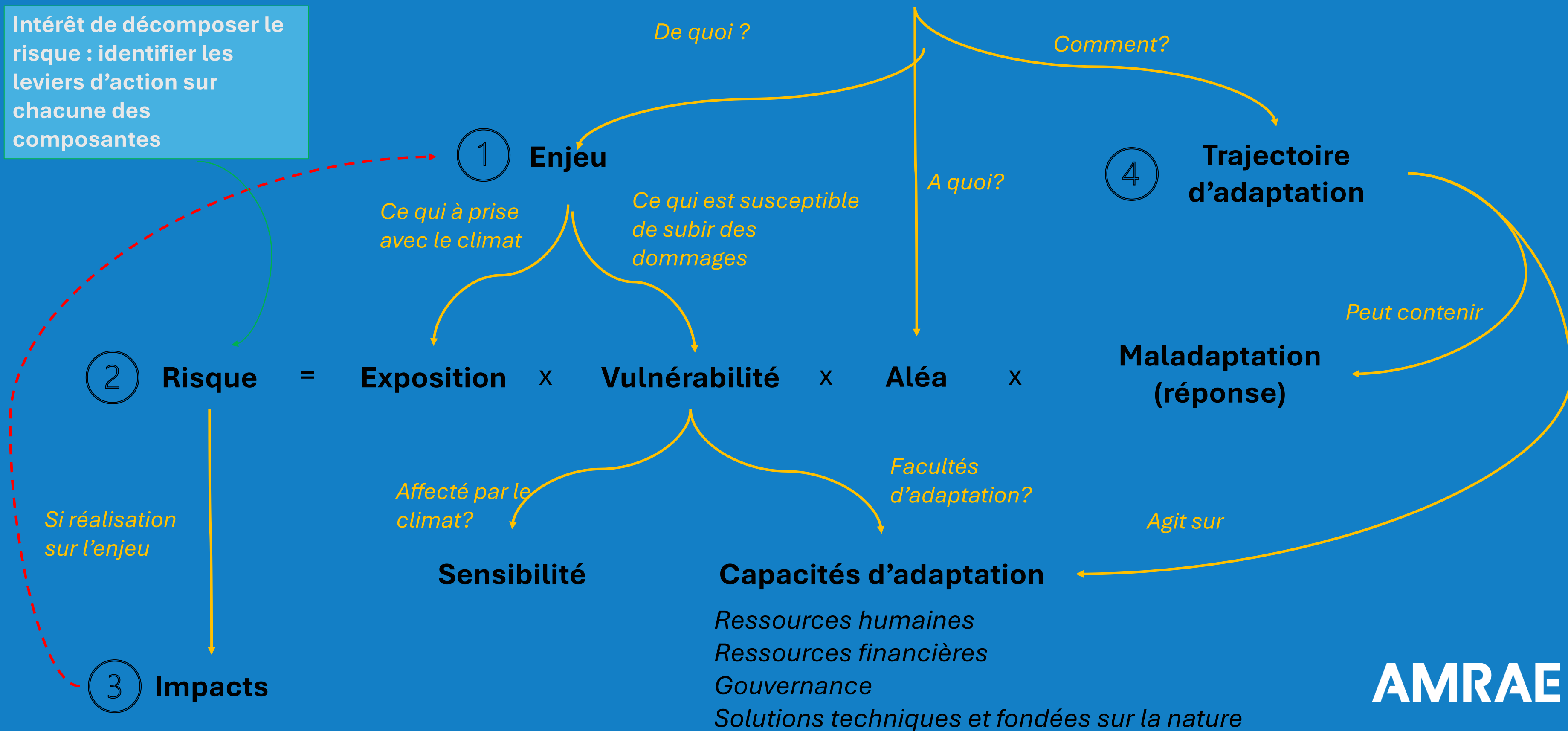
↓

Période de référence pour les projections climatiques en France.

Ecart par rapport à la période 1976 – 2005 de la température moyenne annuelle agrégée sur la France, selon les RCP 2.6, 4.5 et 8.5

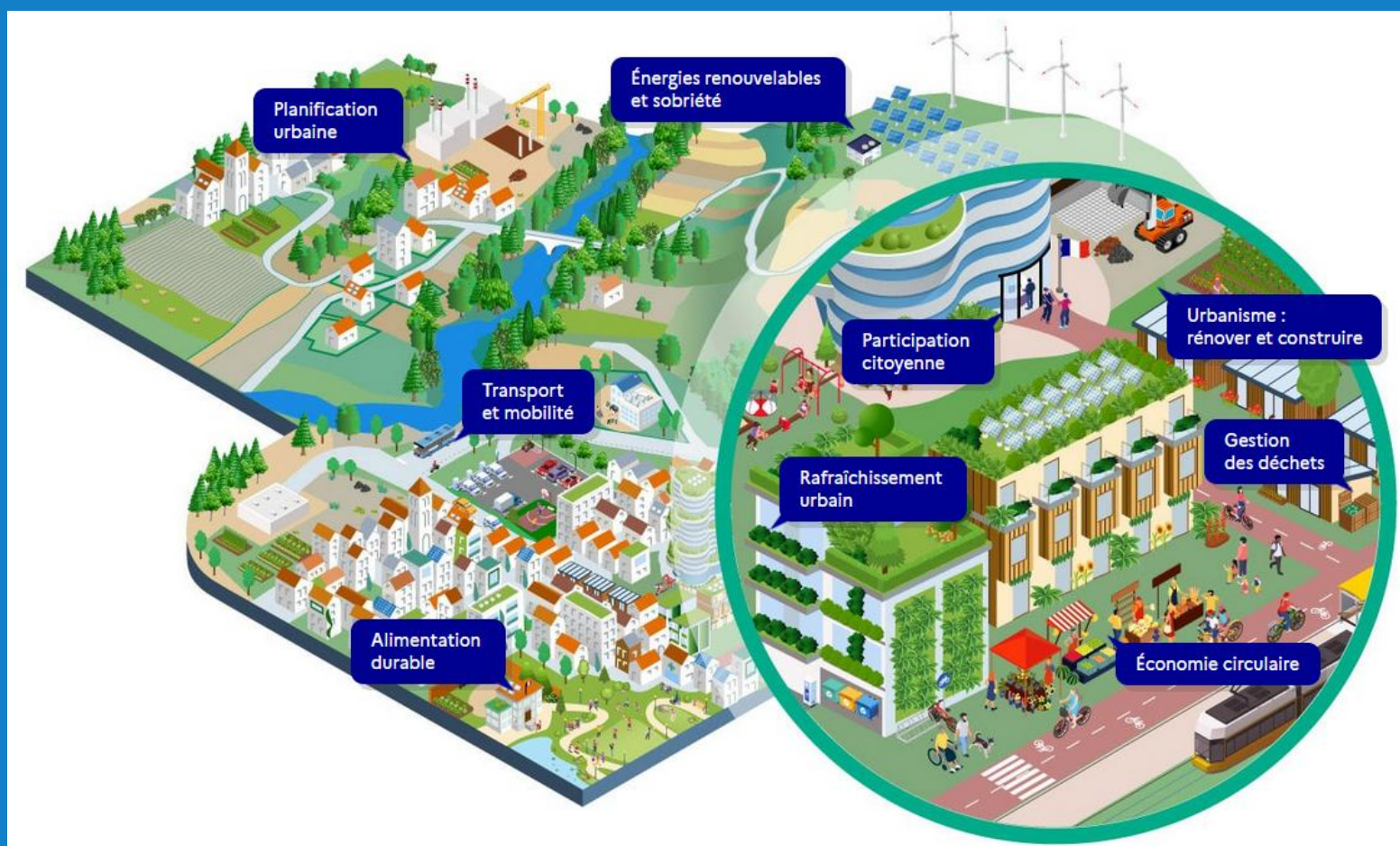
L'adaptation, une démarche analytique

Intérêt de décomposer le risque : identifier les leviers d'action sur chacune des composantes



L'ADEME accompagne les entreprises et les collectivités dans des approches intégrées et stratégiques

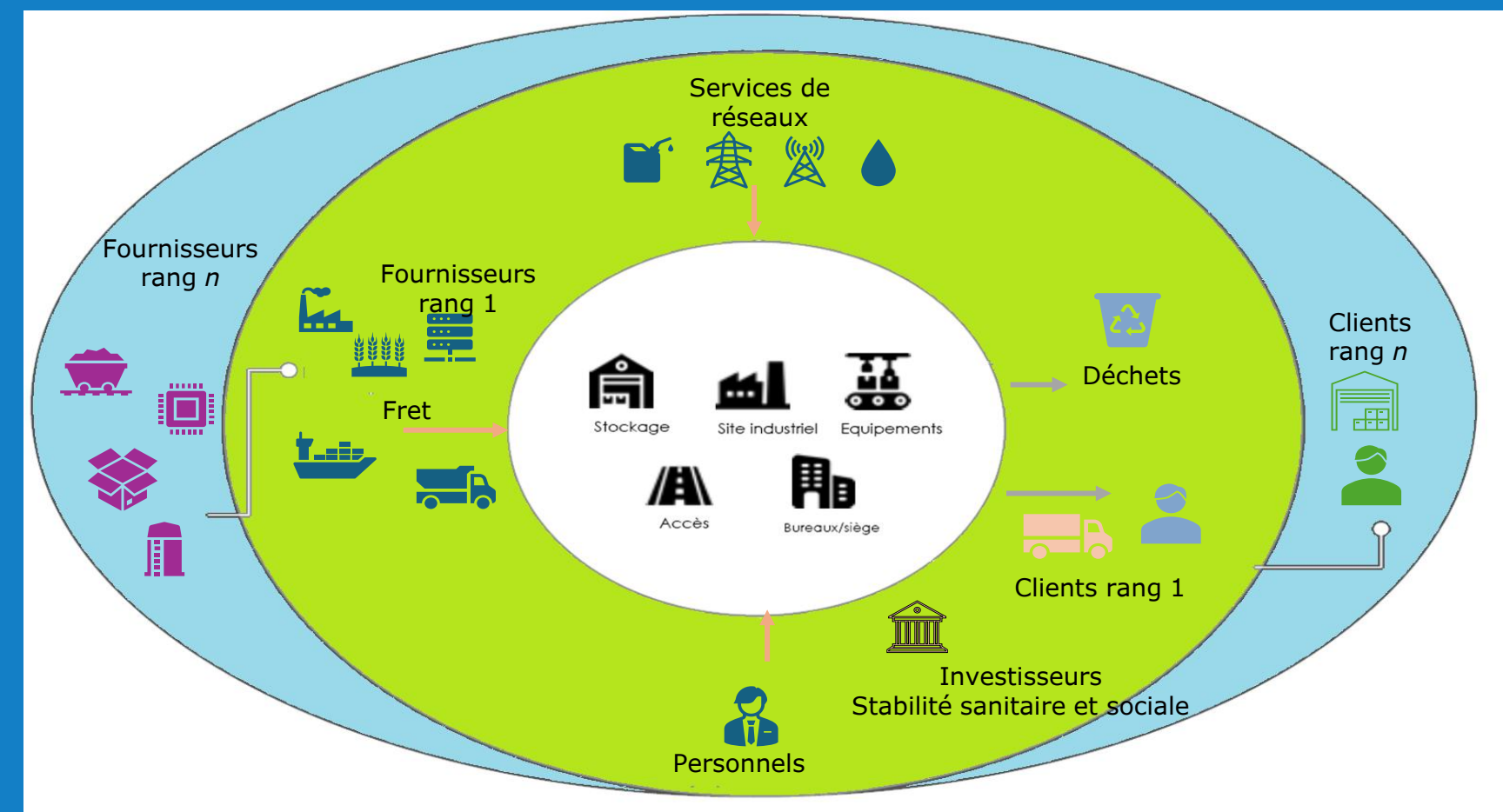
Territoires



➔ Méthode TACCT

- ✓ Méthode d'élaboration de stratégies territoriales intégrées
- ✓ Reconnue dans le PNACC3, méthode centrale de l'Etat et ses opérateurs dans la Mission Adaptation

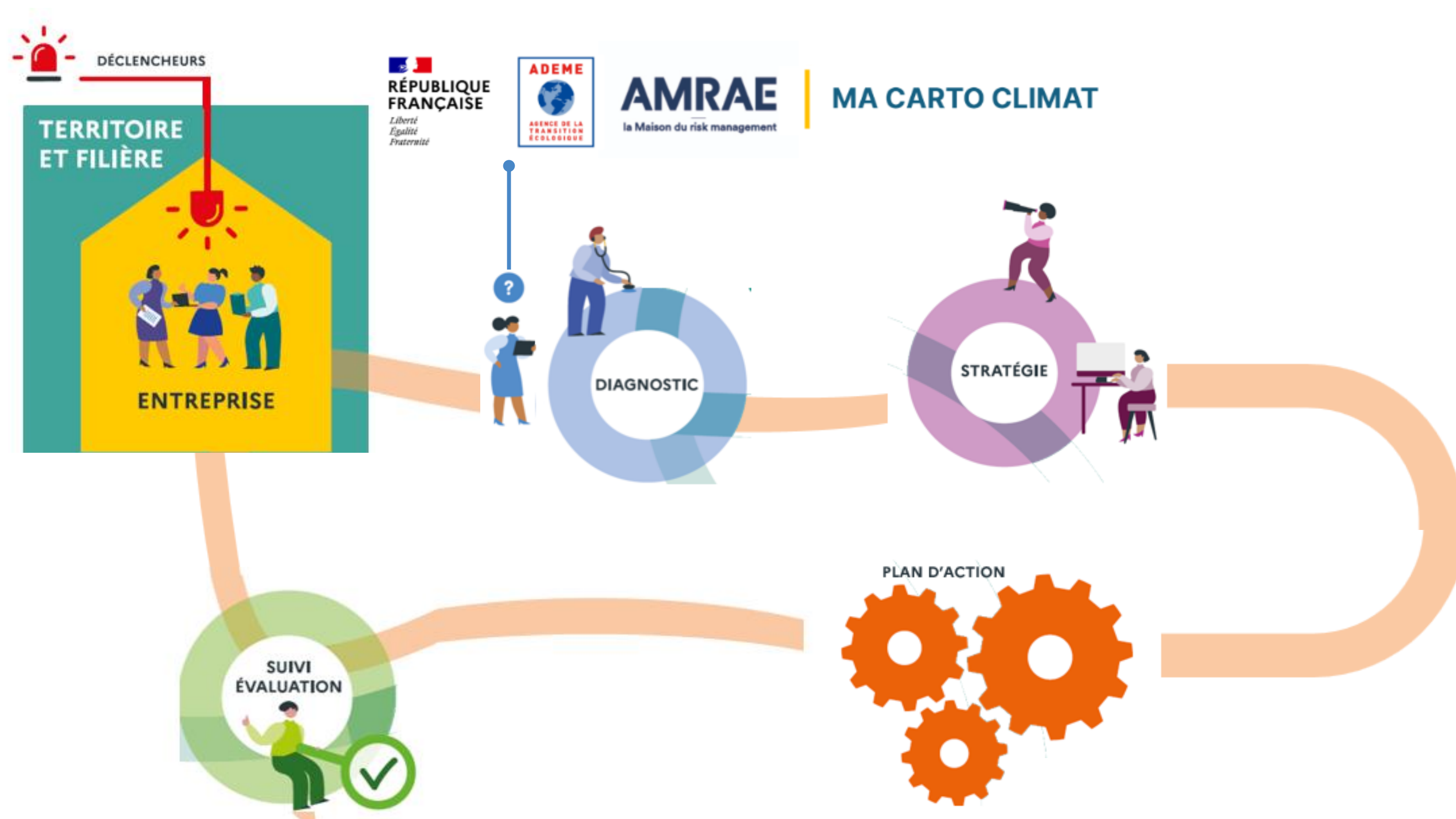
Entreprises



➔ Méthodes du parcours entreprises:

- ✓ De la prise de conscience à l'évaluation en passant par le diagnostic des risques climatiques et l'élaboration de trajectoire

L'adaptation pour les entreprises : un chemin à parcourir



Outil en ligne gratuit sécurisé, conçu par l'AMRAE, l'ADEME et la DGE en 2025

Lien : www.macarto-climat.fr

MA CARTO CLIMAT permet :

- De réaliser « rapidement » un **auto-diagnostic** des risques climatiques physiques pesant sur son entreprise (organisation)
- D'obtenir un rapport de synthèse pouvant servir :
 - De **socle interne** pour lancer ou structurer une démarche d'adaptation,
 - De **document de sensibilisation** pour vos équipes dirigeantes et opérationnelles,
 - D'**appui externe** dans vos échanges avec investisseurs, assureurs, partenaires publics ou privés.

MA CARTO CLIMAT ne permet pas :

- d'obtenir un diagnostic approfondi des risques climatiques physiques, et devra à ce titre être la **première étape d'un parcours d'adaptation et être complété par un diagnostic plus approfondi**



Exercice dont la pertinence est réhaussée grâce au collectif (gestion de risques, maintenance/infrastructures, production, logistique, achats, technique/projets/amélioration continue, santé/environnement/qualité, finances, ressources humaines, RSE...).

+ Analyse à faire site par site (zone géographique, secteur d’activité) et pour un horizon temporel donné (2030, 2050, 2100)

+ 6 composantes de la chaîne de valeur :



Matières premières



Production, opérations, processus et infrastructures



Personnes



Réseau et systèmes



+ 9 aléas climatiques

<u>Aléas liés à la température</u>  Fortes chaleurs : vague de chaleur, stress thermique, variabilité des températures, nuit chaude, hausse de la température moyenne  Froid : gel, vague de froid  Feux de forêt*	<u>Aléas liés à l’eau</u>  Inondations* : pluviale, fluviale, par remontée de nappe, côtière, coulée de boue  Manque d’eau* : sécheresse hydrologique (y compris stress hydrique), sécheresse des sols, intrusion saline  Grêle / Fortes précipitations / Neige	<u>Aléas liés au vent</u>  Vents violents : tempête, cyclone, tornade	<u>Aléas liés au sol</u>  Mouvements de terrain* : glissement, affaissement, chute de blocs, érosion des sols, érosion du littoral, avalanche  Déformation du sol* : retrait et gonflement des argiles (RGA), gel / dégel
--	---	---	--

+ Pour chacun des couples composantes x aléas avec des impacts potentiels : 3 métriques à évaluer

Evolution de l’aléa climatique

- 1. Neutre ou Favorable
- 2. Défavorable
- 3. Très défavorable
- 4. Critique



Nouveau service ADEME à venir S2 2026

Sensibilité climatique

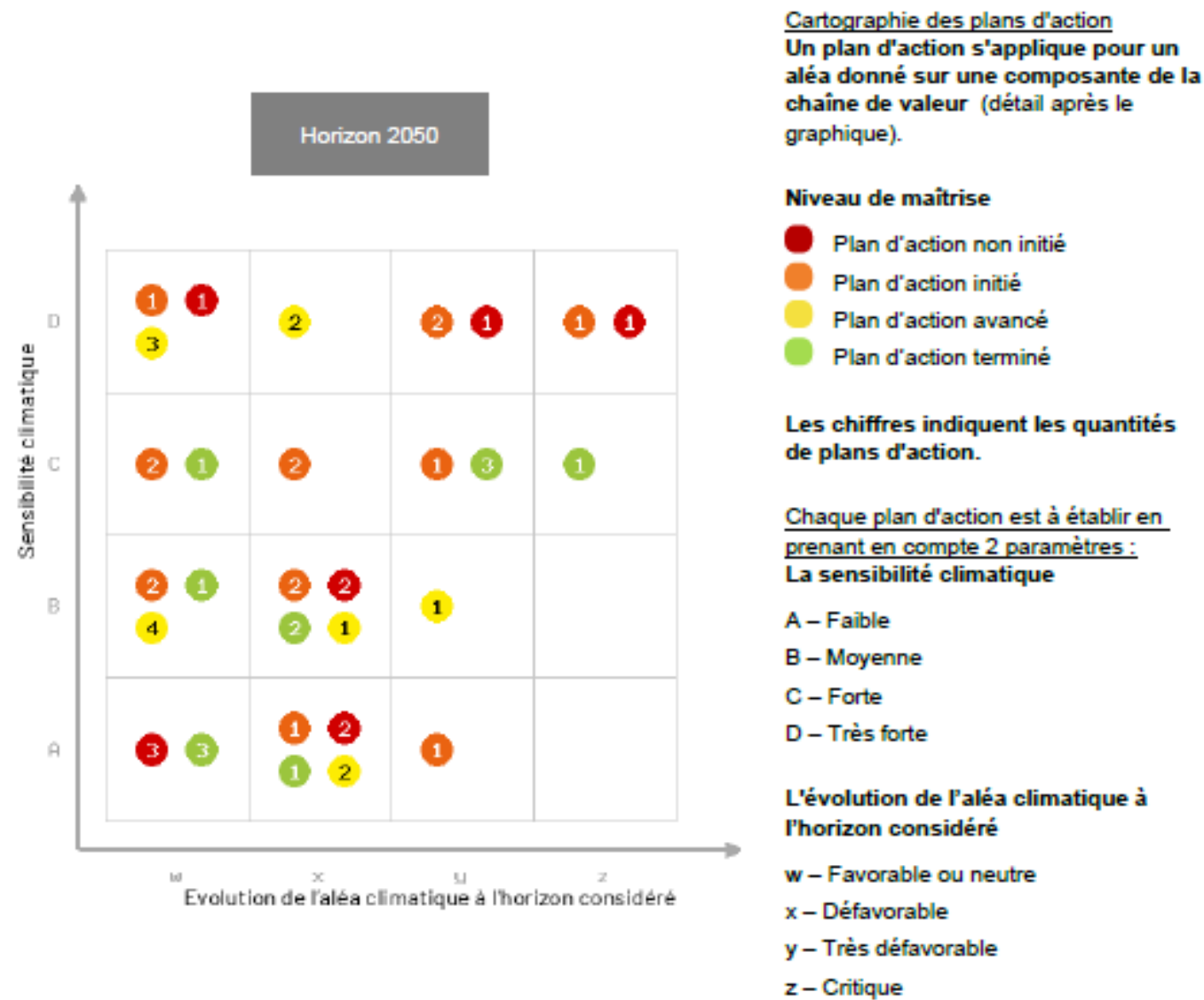
- 1. Faible
- 2. Moyenne
- 3. Forte
- 4. Très forte

	Note	Financier	Continuité d'activité	Résultat net	Chiffre d'affaires
Faible	1	Réduction du budget annuel < 5%	Réduction de la production < 5%	< 5%	< 5%
Moyenne	2	Entre 5% et 20% du budget annuel	Réduction de la production entre 5% et 20%	Entre 5% et 20%	Entre 5% et 20%
Forte	3	Entre 20% et 50% du budget annuel	Réduction de la production entre 20% et 50%	Entre 20% et 50%	Entre 20% et 50%
Très forte	4	> 50% du budget annuel	Réduction de la production > 50%	> 50%	> 50%

Niveau de maîtrise

- 1. Plan d’action terminé
- 2. Plan d’action avancé
- 3. Plan d’action initié
- 4. Plan d’action non initié

Effectif de l'organisation : 1 à 9 salariés
Zone géographique : Guyane
Secteur d'activité : Administration et Collectivités
Horizon : 2050



Plan d'action non initié

- Production, opérations, processus et infrastructures: Inondations (D,z)
- Personnes: Froid (D,y)
- Matières premières: Déformation du sol (D,w)
- Matières premières: Vents violents (B,x)
- Production, opérations, processus et infrastructures:Froid (B,x)
- Matières premières: Grêle / Fortes précipitations (A,x)
- Matières premières: Mouvements de terrain (A,x)
- Production, opérations, processus et infrastructures: Vents violents (A,w)
- Réseau et systèmes: Vents violents (A,w)
- Demandes et ventes: Vents violents (A,w)

Plan d'action avancé

- Réseau et systèmes: Fortes chaleurs (D,x)
- Demandes et ventes: Fortes chaleurs (D,x)
- Matières premières: Fortes chaleurs (D,w)
- Matières premières: Feux de forêt (D,w)
- Personnes: Fortes chaleurs (D,w)
- Matières premières: Froid (B,y)
- Personnes: Grêle / Fortes précipitations (B,x)
- Personnes: Inondations (B,w)
- Personnes: Déformation du sol (B,w)
- Réseau et systèmes: Froid (B,w)
- Demandes et ventes: Froid (B,w)
- Production, opérations, processus et infrastructures: Grêle / Fortes précipitations (A,x)
- Personnes: Vents violents (A,x)

Non concerné(e)

- Réseau et systèmes: Feux de forêt
- Logistique et transports: Feux de forêt
- Demandes et ventes: Inondations
- Demandes et ventes: Grêle / Fortes précipitations

Plan d'action initié

- Demandes et ventes: Manque d'eau (D,z)
- Réseau et systèmes: Grêle / Fortes précipitations (D,y)
- Logistique et transports: Fortes chaleurs (D,y)
- Production, opérations, processus et infrastructures: Fortes chaleurs (D,w)
- Demandes et ventes: Feux de forêt (C,y)
- Personnes: Manque d'eau (C,x)
- Personnes: Mouvements de terrain (C,x)
- Matières premières: Inondations (C,w)
- Logistique et transports: Grêle / Fortes précipitations (C,w)
- Réseau et systèmes: Déformation du sol (B,x)
- Logistique et transports: Vents violents (B,x)
- Réseau et systèmes: Inondations (B,w)
- Logistique et transports: Déformation du sol (B,w)
- Demandes et ventes: Déformation du sol (A,y)
- Personnes: Feux de forêt (A,x)

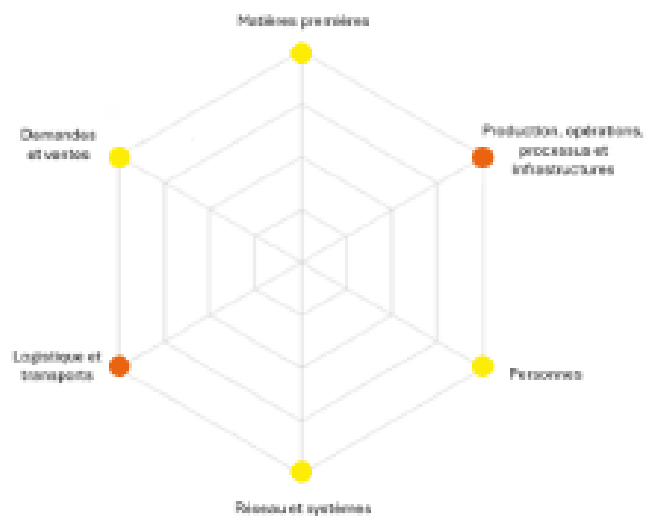
Plan d'action terminé

- Logistique et transports: Manque d'eau (C,z)
- Logistique et transports: Froid (C,y)
- Logistique et transports: Inondations (C,y)
- Demandes et ventes: Mouvements de terrain (C,y)
- Réseau et systèmes: Mouvements de terrain (C,w)
- Matières premières: Manque d'eau (B,x)
- Logistique et transports: Mouvements de terrain (B,x)
- Production, opérations, processus et infrastructures: Mouvements de terrain (B,w)
- Production, opérations, processus et infrastructures: Feux de forêt (A,x)
- Production, opérations, processus et infrastructures: Manque d'eau (A,w)
- Production, opérations, processus et infrastructures: Déformation du sol (A,w)
- Réseau et systèmes: Manque d'eau (A,w)

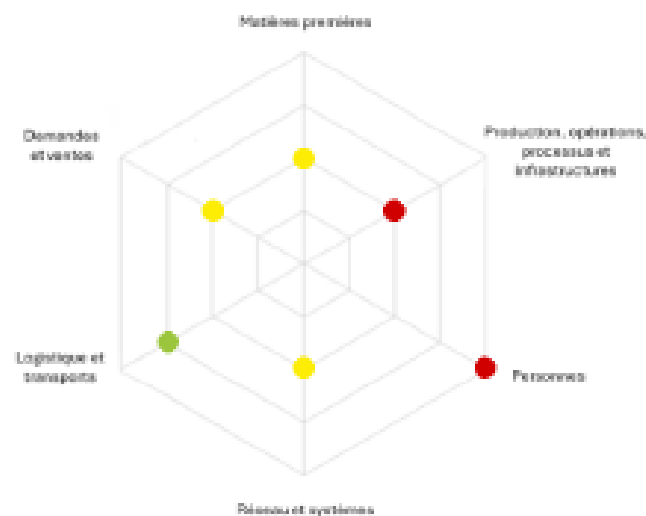
Synthèse par aléa

Aléas liés à la température :

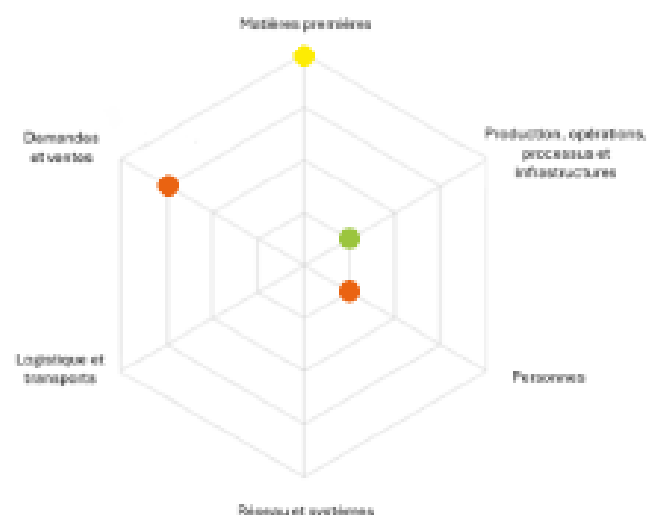
Fortes chaleurs
(vague de chaleur, stress thermique, nuit chaude, variabilité des températures)



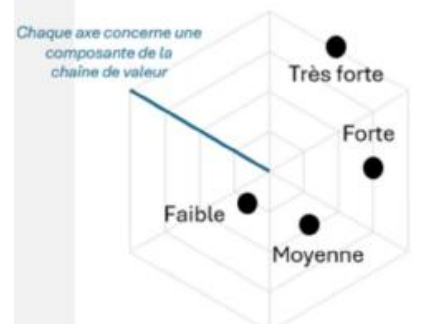
Froid
(gel, vague de froid)



Feux de forêt



Niveau de sensibilité

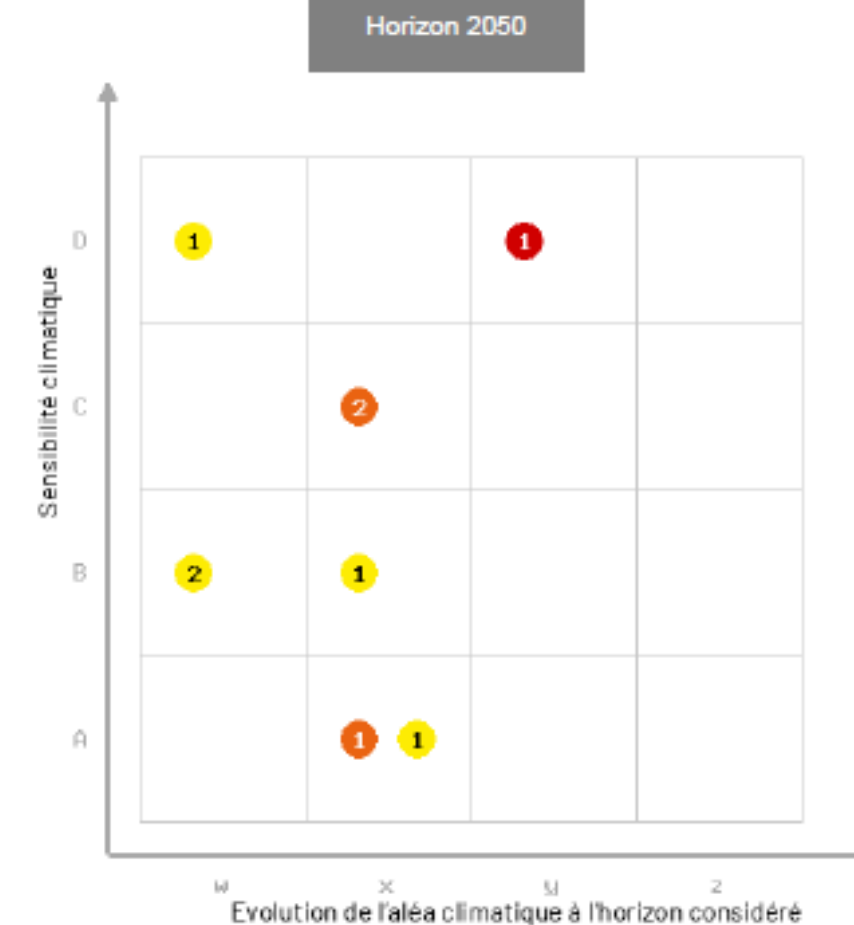


Niveau de maîtrise

- Non initié
- Identification réalisée, plan d'action initié
- Plan d'action en cours/partiellement réalisé
- Plan d'action finalisé / testé

Synthèse par composante de la chaîne de valeur

Personnes



Cartographie des plans d'action
Un plan d'action s'applique pour un aléa donné sur une composante de la chaîne de valeur (détail après le graphique).

Niveau de maîtrise

- Plan d'action non initié
- Plan d'action initié
- Plan d'action avancé
- Plan d'action terminé

Les chiffres indiquent les quantités de plans d'action.

Chaque plan d'action est à établir en prenant en compte 2 paramètres :
La sensibilité climatique

- A – Faible
- B – Moyenne
- C – Forte
- D – Très forte

L'évolution de l'aléa climatique à l'horizon considéré

- w – Favorable ou neutre
- x – Défavorable
- y – Très défavorable
- z – Critique

- Guide générique ADEME du parcours adaptation entreprises
- Guides sectoriels ADEME x DGE x Fédés



LES
RENDEZ-VOUS
DU **RISK**
MANAGEMENT
EN REGION

MERCI

AMRAE

LES
RENDEZ-VOUS
DU **RISK**
MANAGEMENT
EN REGION

VIGIE 2040

Présentation
des catégories de risques et des résultats



11h30
11h55



Anne GIROND

DIRECTRICE GÉNÉRALE

**CDSE (CERCLE DES DIRECTIONS
DE LA SÉCURITÉ DES
ENTREPRISES)**



Fanny DREYFOUS-DUCAS

CO-PILOTE DE L'ANTENNE
AMRAE (PACA)

DIRECTRICE -
CONSEIL EN RISK MANAGEMENT
ARENGI



Gilles PROUST

MANAGING PARTNER

ARENGI



**MARSEILLE
22 SEPT.**

AMRAE

vigie 2040

**TENDANCES ÉMERGENTES
RISKOP**

**UN DISPOSITIF « OPEN SOURCE » DE PROSPECTIVE
AU SERVICE DES ENTREPRISES**

Rendez-vous du risk management Amrae en région – Marseille
22 septembre 2026

Édition 4.0

En partenariat avec

AMRAE
la Maison du risk management

CDSE
CERCELE DES DIRECTIONS
DE LA SÉCURITÉ
DES ENTREPRISES

DiotSiaci

IFACI
IIA France

VIGIE2040 ?



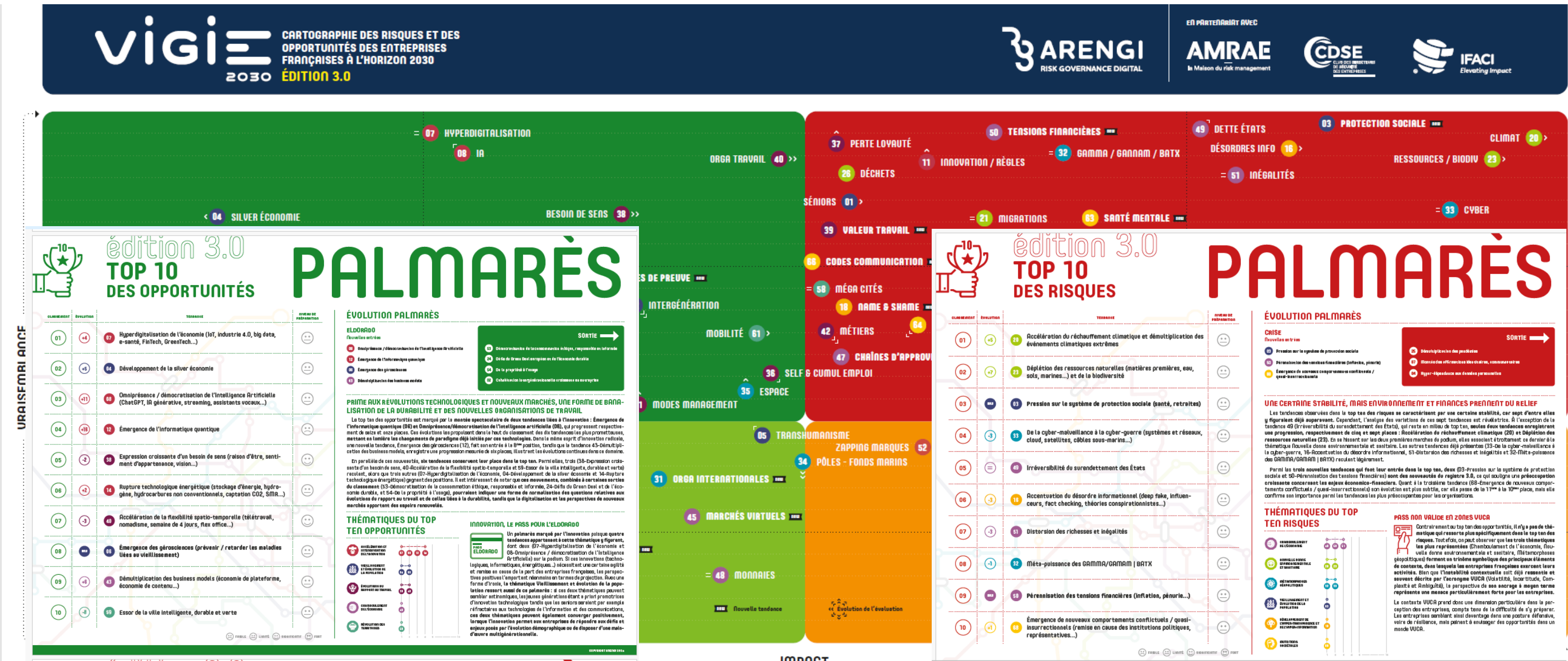
VIGIE2040 – RAISON D’ÊTRE



Depuis 2018, publier une « Cartographie des risques et des opportunités des entreprises françaises à un horizon moyen terme »

→ 2030

→ 2040

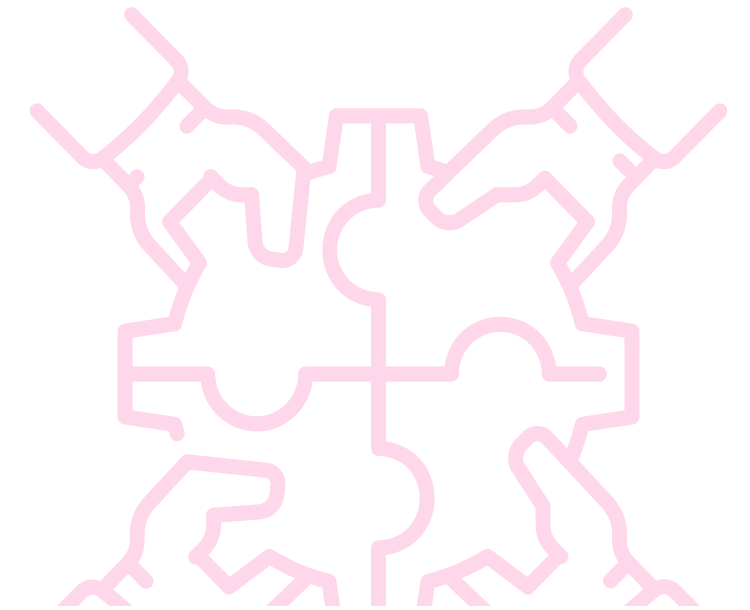


VIGIE2040 – PARTIS PRIS



Une communauté pluridisciplinaire

L'intelligence collective



#Veille

#Brainstorming

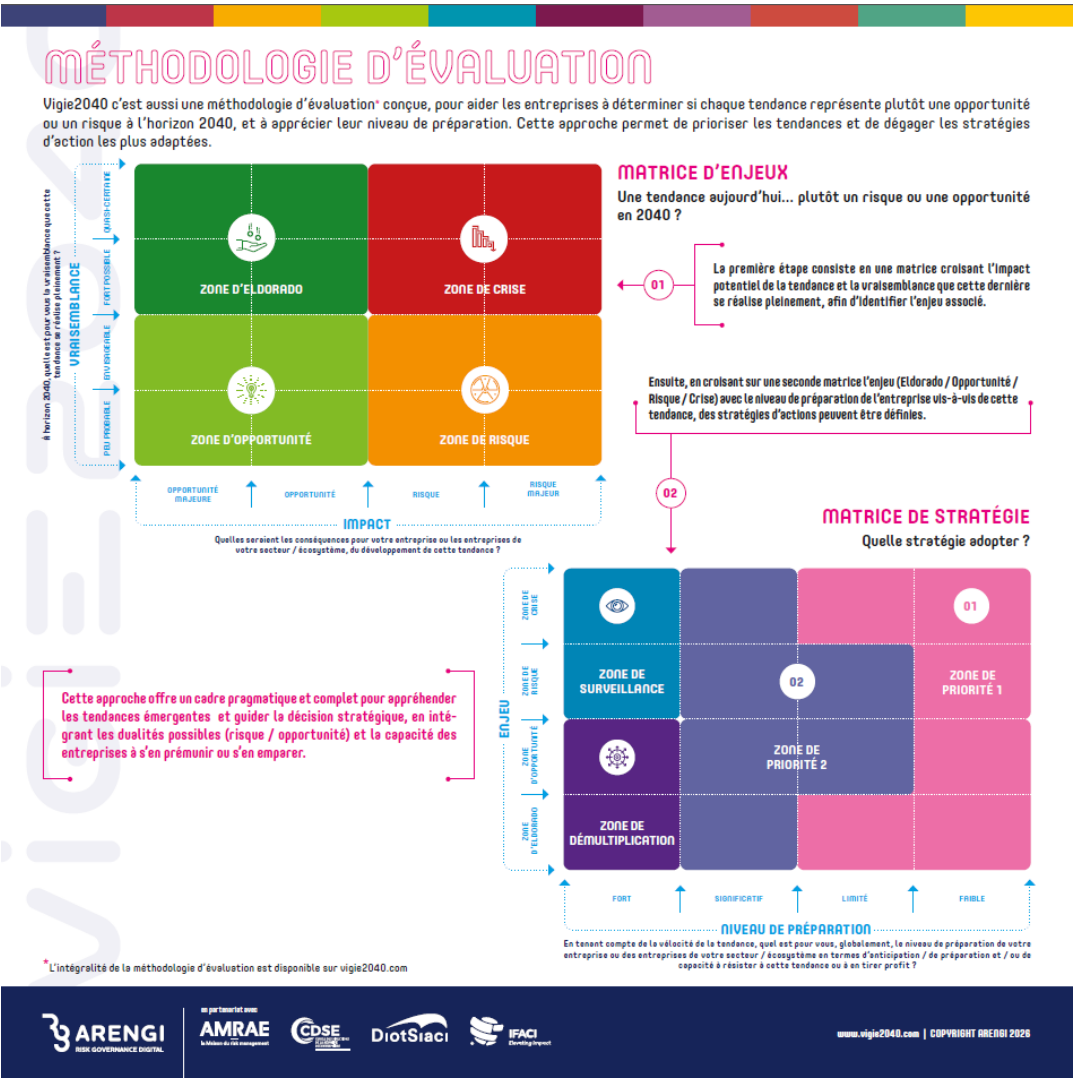
#Feedback

#Vote

VIGIE2040 - AMBITION



Dispositif open source de prospective au service des entreprises



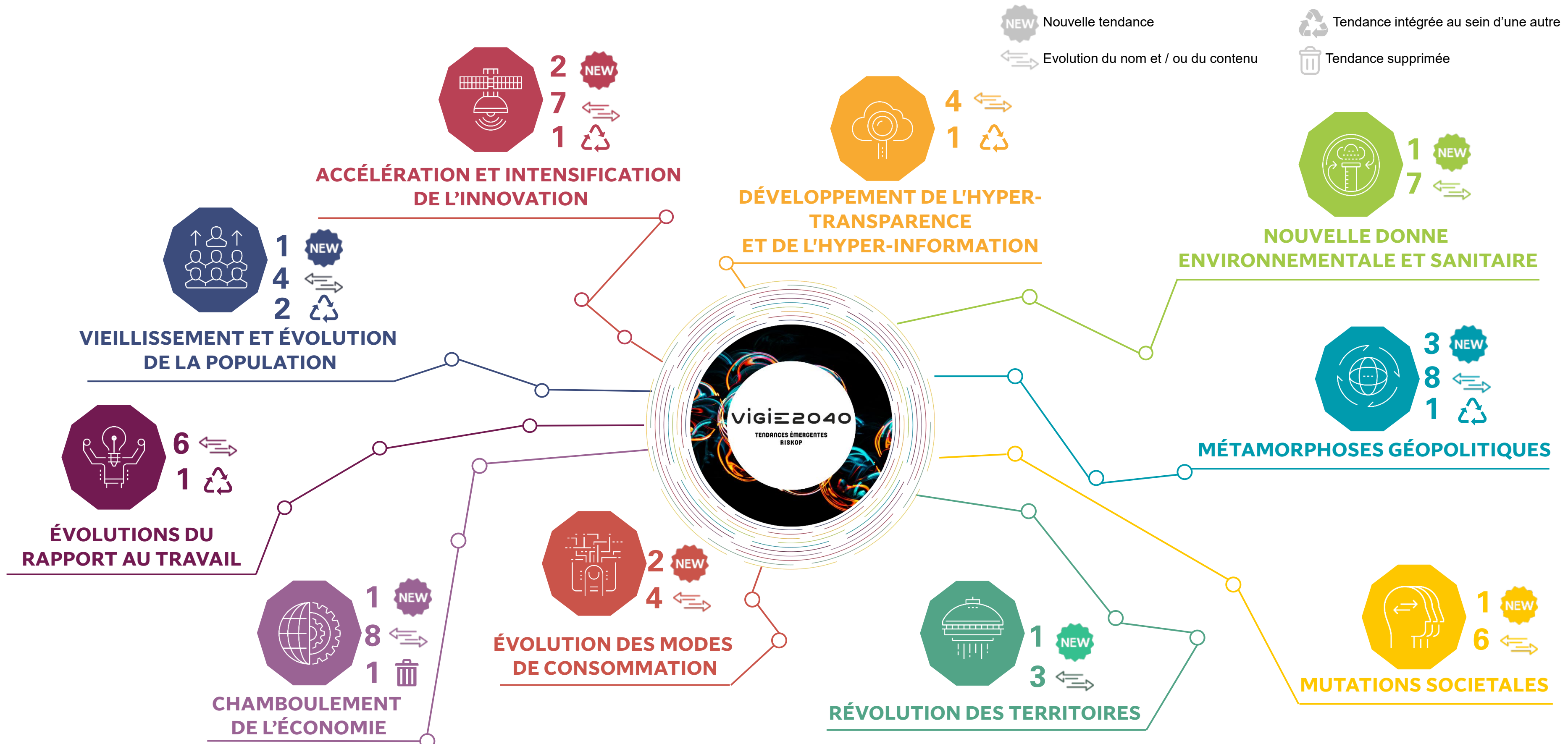
Registre 4.0 – Publication en janvier 2026
Nouvelle structure : Tendances / Points clés / Risques-Opportunités
www.vigie2040.com

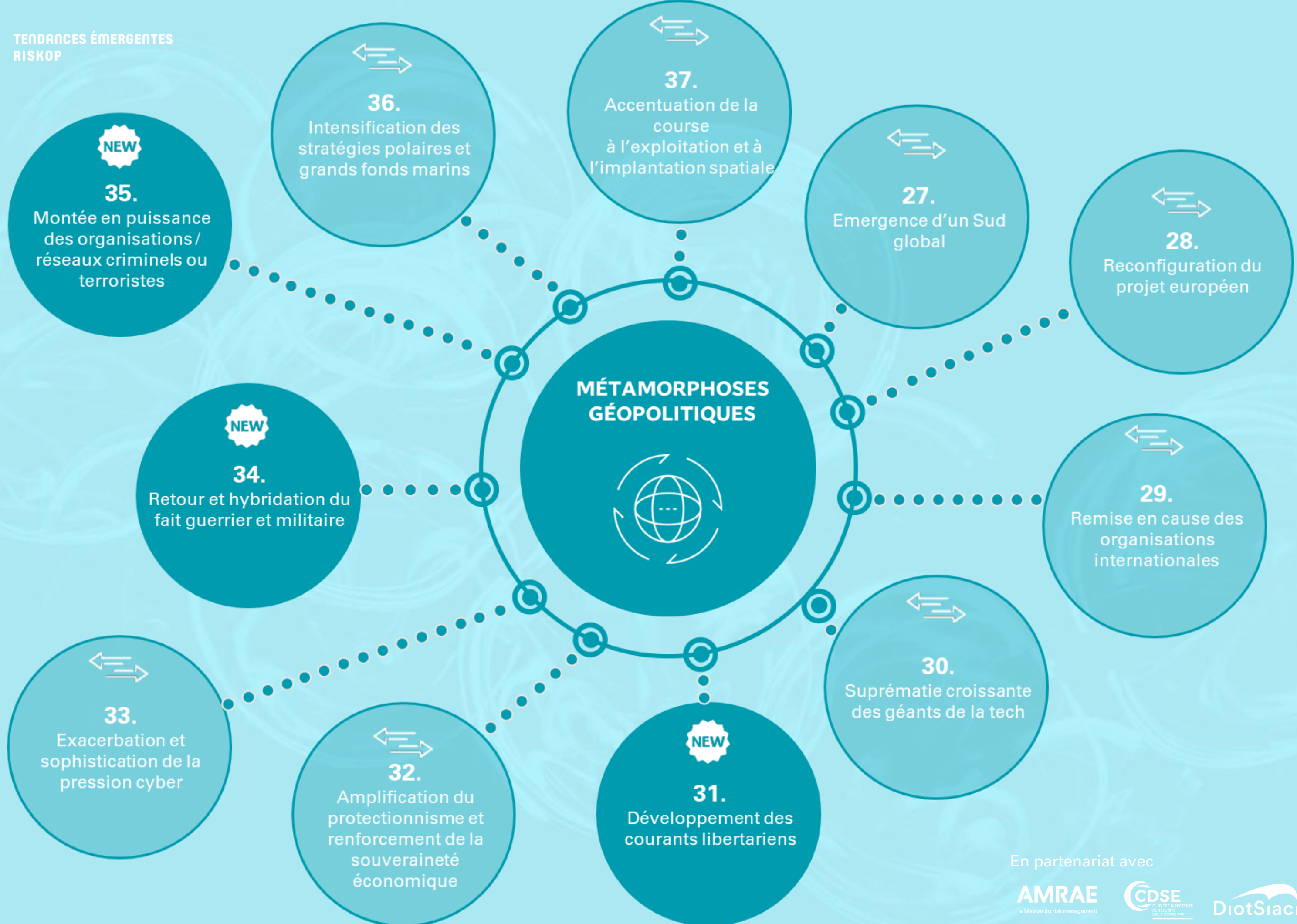
VIGIE2040 : REGISTRE & MÉTHODOLOGIE



THÉMATIQUES DU REGISTRE – ÉDITION 4.0

70 tendances, classées en 10 thématiques





REGISTRE DES TENDANCES 4.0

CONTENU DU LIVRABLE



MÉTAMORPHOSES GÉOPOLITIQUES		
INTITULÉ DES TENDANCES	PRINCIPAUX POINTS CLÉS	RISQUE / OPPORTUNITÉ
27  ÉMERGENCE D'UN SUD GLOBAL	Poids économique et démographique des BRICS+ + G77 / G77 + Chine : bloc élargi de pays en développement avec une position commune dans les négociations internationales (climat, commerce...) + Émergence de puissances moyennes clés (Indonésie, Mexique, Turquie, Afrique du Sud, Arabie Saoudite...) + Affirmation dans les institutions internationales (ONU, OMC, COP...) pour un ordre international multipolaire + Développement de chaînes de valeur Sud-Sud + ...	Exposition à une concurrence commerciale accrue sur le territoire national et à l'international, ou une chance d'accéder à de nouveaux marchés, de diversifier les implantations géographiques ou de bâtir des alliances stratégiques ?
28  RECONFIGURATION DU PROJET EUROPÉEN	Décrochage de l'économie européenne + Dysfonctionnement du marché unique (normes spécifiques multiples, poids des souverainetés nationales...) + Érosion de la coopération franco-allemande, moteur de l'Union Européenne + Montée des partis "populistes" ou "eurosceptiques" fragilisant l'intégration politique + Débats récurrents sur la réforme de l'UE (élargissement et droit de veto, mécanismes de protection de l'État de droit...) + ...	Prémices d'un éclatement du projet et d'une perte intense de compétitivité face aux grandes puissances, ou une perspective positive de refonte de l'UE autour d'un marché intégré, innovant et résilient ?
29  REMISE EN CAUSE DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES	Crise du multilatéralisme (blocage / contestation des institutions multilatérales : ONU, OTAN, OMC, FMI...) + Stratégie unilatérale de certaines grandes puissances + Dénonciation par le Sud Global de déséquilibres de représentation + Apparition d'alternatives au format plus souple ou exclusif (G20, BRICS+, forums régionaux...) + Émergence de coopération verticale (polylatéralisme) entre gouvernements et autres types d'acteurs (entreprises, ONG...) sur des sujets spécifiques (cyber, minéraux critiques, espace...) + ...	Menace d'une accentuation des désordres géopolitiques et des incertitudes du commerce international, ou nouvelle donne favorable offrant la possibilité d'accès à de nouveaux pôles de croissance ou à des partenariats thématiques ?
30  SUPRÉMATIE CROISSANTE DES GÉANTS DE LA TECH	GAFAM (GAMMA) / BATX + Puissance économique (capitalisation boursière, budgets d'innovation ...) + Écosystèmes fermés à l'origine d'une dépendance (États, entreprises) + Concentration massive de données personnelles + Adoption du Règlement européen sur les marchés numériques (dit DMA) + Fiscalité : "taxe GAFAM" de l'UE (15% min. des bénéfices des multinationales) + Apparition de stratégies de sortie + Indice de Résilience Numérique (IRN) : souveraineté numérique + ...	Danger de la perte d'autonomie / de souveraineté et d'une compétition déséquilibrée, ou la possibilité d'accéder à des services facilitateurs de business (performance, familiarité des utilisateurs...) ?
31  DÉVELOPPEMENT DES COURANTS LIBERTARIENS	Progrès en France de l'idéologie libertarienne + Critique croissante de l'intervention de l'État (régulation, fiscalité, dépenses...) et place centrale de la liberté individuelle + Tensions autour des obligations sociales et environnementales des TPE/PME + Influence internationale (E. Musk, J. Milei, villes privées...) + Adoption d'outils "hors système" (cryptoactifs et finance décentralisée / Organisation Autonome Décentralisée -DAO...) + ...	Pente vers une fragilisation de la vie économique consécutive à la remise en cause des cadres établis (fiscalité, normes, régulation...), ou propéité à expérimenter de nouveaux modèles d'organisation / de création de valeur et à une souveraineté entrepreneuriale ?

Patriotisme économique (soutien aux champions nationaux / filières stratégiques, références au "made in France") + Développement de souveraineté industrielle et

Multiplication des attaques et variété des modes opératoires / objectifs + Automatisation et sophistication des attaques via l'IA + Extension de la surface d'attaque (cloud, satellites, câbles sous-marins, objets connectés) + Développement de la cyber-guerre par des États ou des opérateurs affiliés + France : "hub" numérique mondial avec un important réseau de câbles sous-marins + Pénurie de compétences cyber + Renforcement des obligations réglementaires de cybersécurité + ...

Exposition croissante à l'interruption d'activité et à la perte de confiance des clients, ou catalyseur de cyber-résilience, de montée en compétence des collaborateurs et d'innovations en cybersécurité ?

MÉTHODOLOGIE (1/2)

MATRICE D'ENJEUX

Une tendance aujourd'hui... plutôt un risque ou une opportunité en 2040 ?

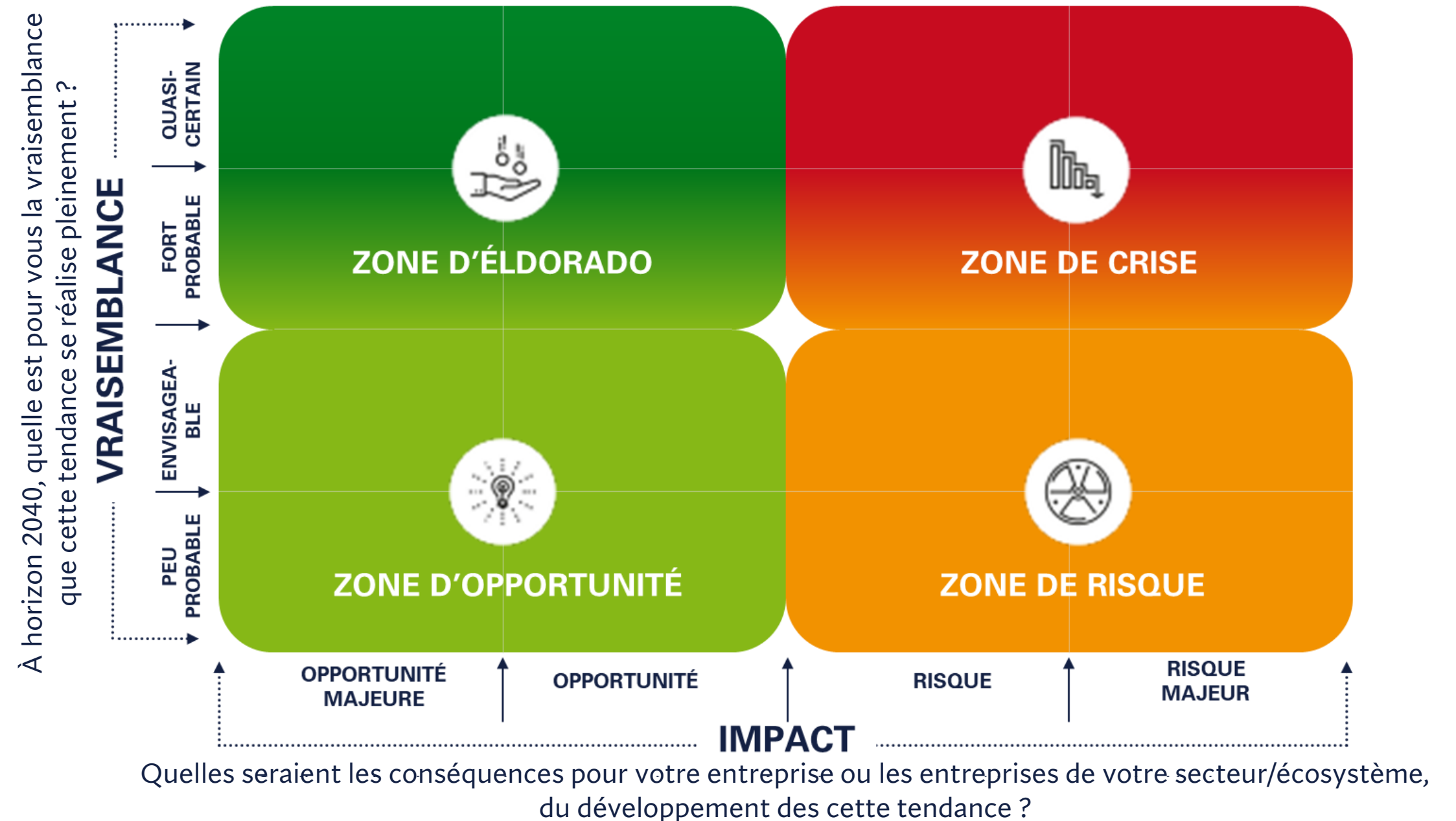
ÉCHELLE D'IMPACT

Financier (résultat opérationnel, EBITDA, CAF) et non financier (capital immatériel)

- **Opportunité majeure** : game changer, résultats financiers et/ou capital immatériel renforcés
- **Opportunité** : circonstances favorables à une amélioration des résultats financiers et/ou du capital immatériel
- **Risque** : zone de turbulences, résultats financiers affectés et/ou dégradation du capital immatériel
- **Risque majeur** : changement de paradigme, pérennité financière remise en cause et/ou dégradation durable du capital immatériel

ÉCHELLE DE VRAISEMBLANCE

- **Peu probable** : « j'ai du mal à croire... »
- **Envisageable** : « je peux imaginer ... »
- **Fort possible** : « il est fort possible ... »
- **Quasi-certaine** : « je suis quasi-certain(e) ... »



MÉTHODOLOGIE (2/2)

MATRICE DE STRATÉGIE

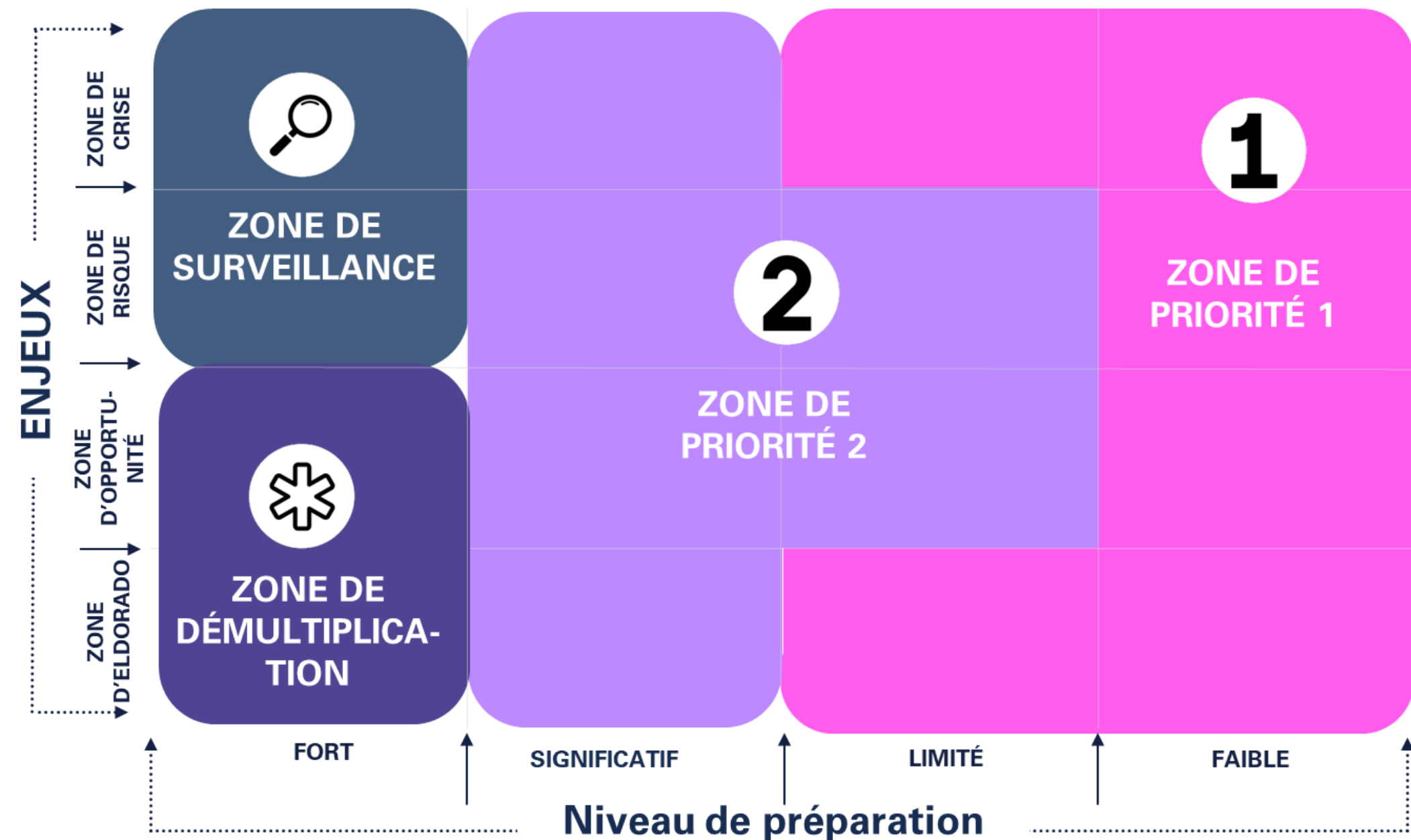


Quelle stratégie adopter ?

ÉCHELLE DE NIVEAU DE PRÉPARATION

Anticipation, préparation et capacité à résister à la tendance ou à en tirer profit

- **Fort :** « Les entreprises sont prêtes » → tendance déjà intégrée dans la stratégie, de véritables atouts à faire valoir face à la tendance
- **Significatif :** « Les entreprises ont mis en place des actions, mais elles peuvent faire mieux / plus » → tendance globalement appréhendée situation plutôt favorable face à la tendance
- **Limité :** « Les entreprises ont initié des actions, mais il reste encore beaucoup à faire » → tendance appréhendée de manière incomplète, situation plutôt défavorable face à la tendance
- **Faible :** « Les entreprises n'ont rien mis en place ni rien prévu » → très faible niveau de sensibilisation, handicaps majeurs face à la tendance



En tenant compte de la vélocité de la tendance, quel est pour vous, globalement, le niveau de préparation de votre entreprise ou des entreprises de votre secteur / écosystème en termes d'anticipation / de préparation et/ou de capacité de résister à cette tendance ou en tirer profit ?

UTILISER VIGIE2040



VIGIE2040 DANS MON ORGANISATION



OPTION 1



Dynamiser des démarches de cartographie des risques

OUTIL MOBILISÉ



Registre des tendances

APPORTS DE LA PROSPECTIVE À LA FONCTION RISQUES



Voir loin



Voir large



Voir profond



Voir les interactions



Saisir des opportunités

OPTION 2

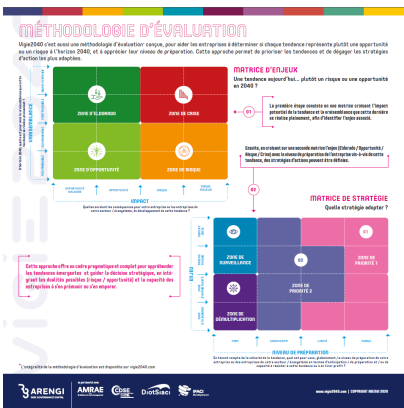


Initier ou déployer une cartographie dédiée aux risques émergents

OUTILS MOBILISÉS



Registre des tendances



Méthodologie d'évaluation

VIGIE2040 : PROCHAINES ETAPES



VIGIE2040 : ÉVALUATION DES TENDANCES DU REGISTRE 4.0



FIN SEPTEMBRE 2026 :
Lancement de la campagne d'évaluation des tendances

vigie 2040
Vigie2040

NOM *

PRÉNOM *

ORGANISATION *

FONCTION *

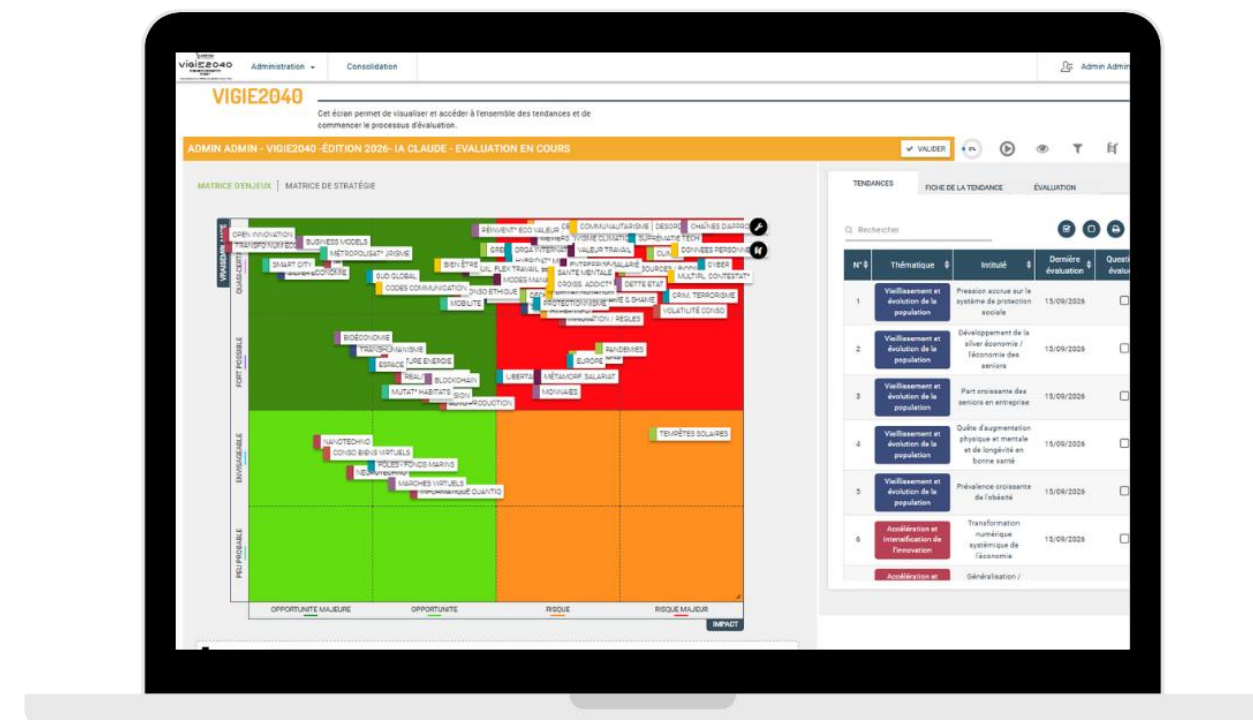
E-MAIL *

MOT DE PASSE *

- Une minuscule
- Une majuscule
- Un chiffre
- Un caractère spécial
- 8 caractères minimum

CONFIRMER VOTRE MOT DE PASSE *

Confidentialité : Arengi s'engage à respecter votre vie privée et protéger vos données personnelles tout au long de la vie de l'étude.
Si vous acceptez de participer à l'étude suivante, votre identité et vos réponses restent confidentielles.



Suivre l'actualité : www.vigie2040.com
Nous écrire : vigie2040@arengi.fr



DES QUESTIONS ? DES REMARQUES ?

ARENGI, EN BREF



Spécialisation

Modèle d'intervention basé sur les associés

Base clients large et variée

Conseil outillé

Innovation

Synergies DiotSiaci



PURE PLAYER

Crée en 2010 – premier cabinet de conseil français en gouvernance et gestion des risques

CONSEIL

Conception, mise en œuvre et évaluation de dispositifs de gouvernance & gestion des risques

ÉDITEUR

Plateforme GRC / SIGR ArengiBox

LES
RENDEZ-VOUS
DU **RISK**
MANAGEMENT
EN REGION

MERCI

AMRAE

LES
RENDEZ-VOUS
DU **RISK**
MANAGEMENT
EN REGION

Baromètre 2026 des métiers du risk management



11h55
12h15



MARSEILLE
22 SEPT.



Thibault BULABOIS

PRÉSIDENT COMMISSION ERM 360° AMRAE

RISKS & INTERNAL CONTROL GROUP DIRECTOR

FDJ UNITED

AMRAE

AMRAE

la Maison du risk management

Baromètre des métiers du risk management Edition 2026



Les chiffres clés de l'étude

CHIFFRES CLÉS

Enquête 2026 menée auprès des adhérents risk managers de l'Amrae

7

thématiques

1 024

adhérents consultés

44

questions

142

répondants

- Organisation d'appartenance
 - Profil sociologique
 - Formation(s)
 - Activités/missions
 - Outils
 - Rémunération
 - Perspectives

50%

de répondants sont
des « top risk managers »

(personne physique qui occupe
le rang le plus élevé de la fonction
gestion des risques au sein
de l'organisation).

3 enseignements clés du baromètre

1

L'IA et la Data deviennent des sujets de travail et de formation majeurs.

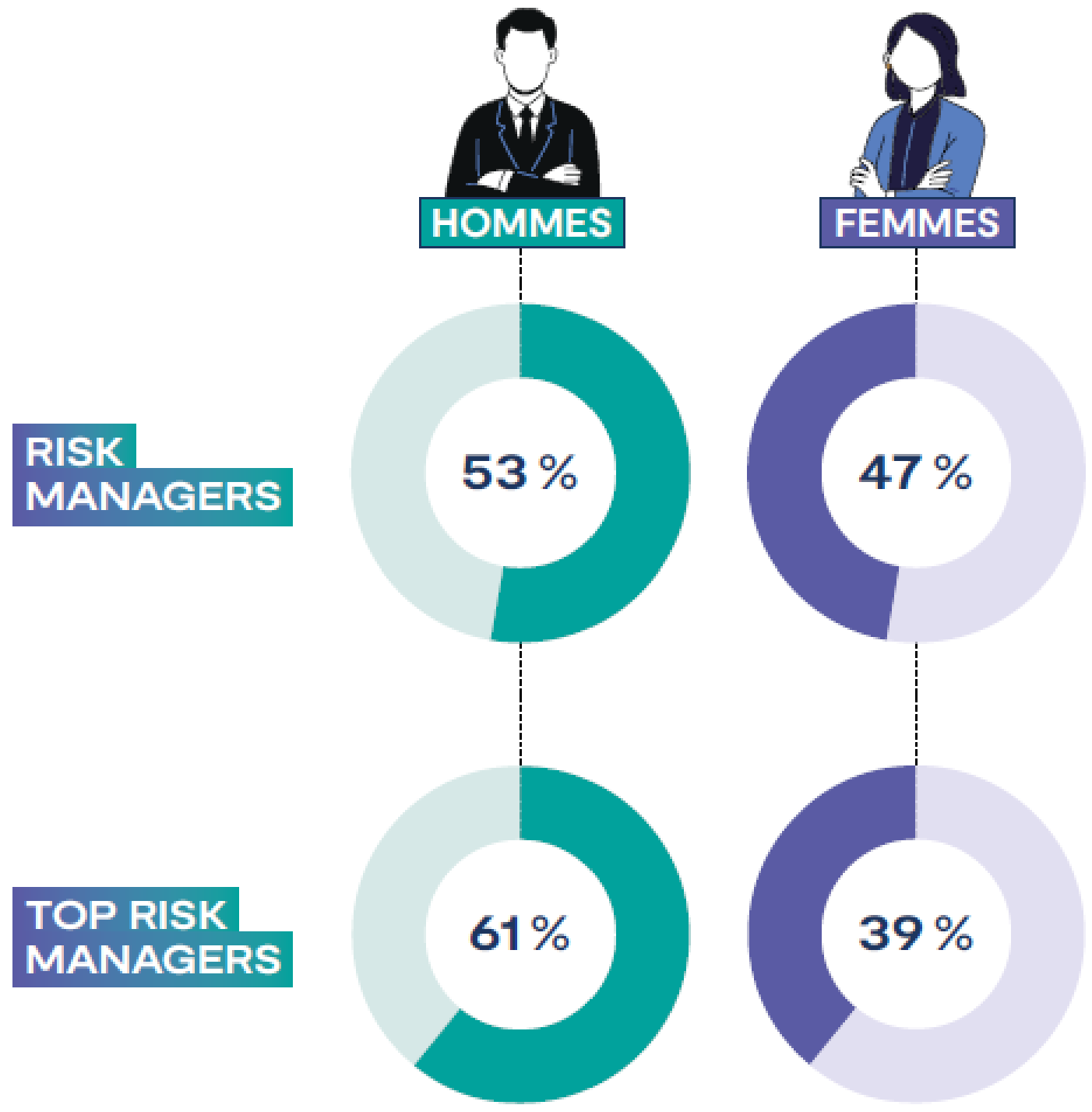
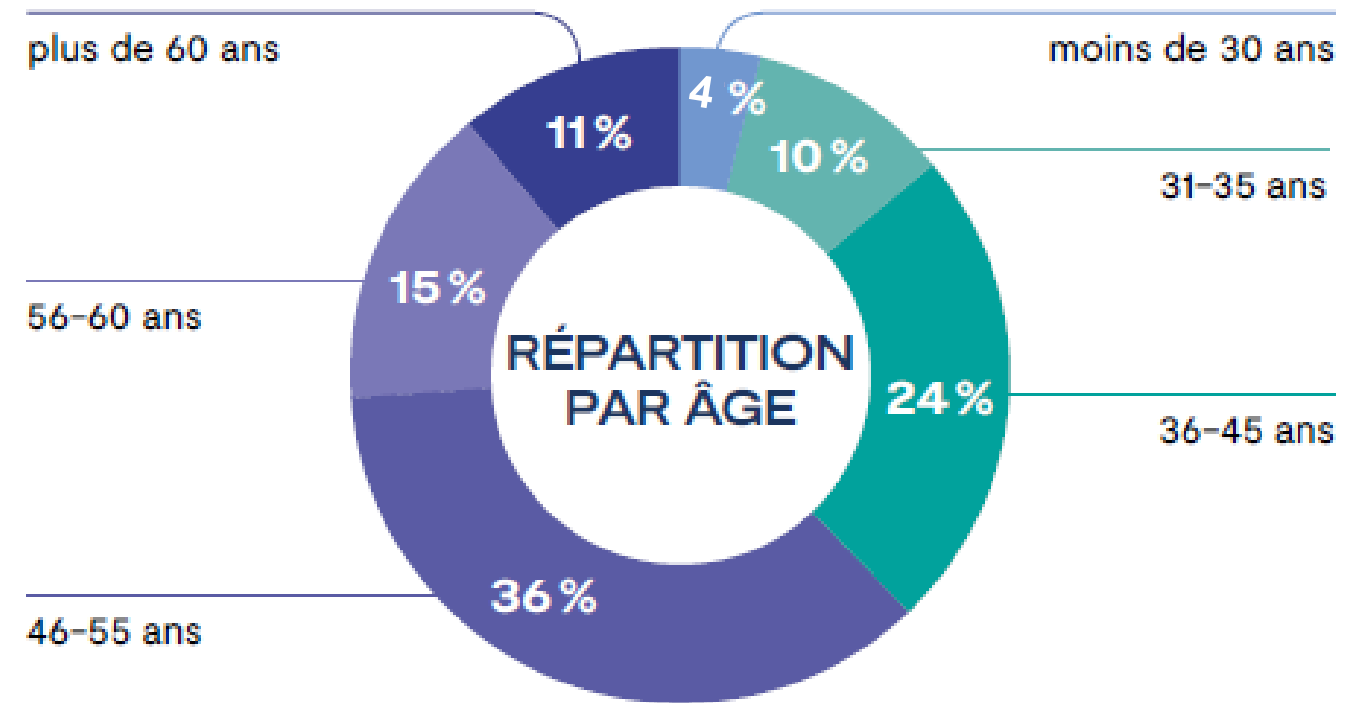
2

Le périmètre du Risk Manager continue de se diversifier, notamment vers la crise, la continuité et les cartographies thématiques.

3

Les moyens apparaissent majoritairement stables, alors que les attentes envers la fonction restent élevées.

Répartition par âge et par genre



Diversité des périmètres couverts par les professionnels du Risk Management

Plus de 90 % des risk managers cumulent plusieurs fonctions dans les métiers du risk management.

Comme lors des précédentes éditions, les missions de type **ERM** constituent le socle le plus largement partagé de la profession. 41% y consacrent jusqu'à un tiers de leur temps.

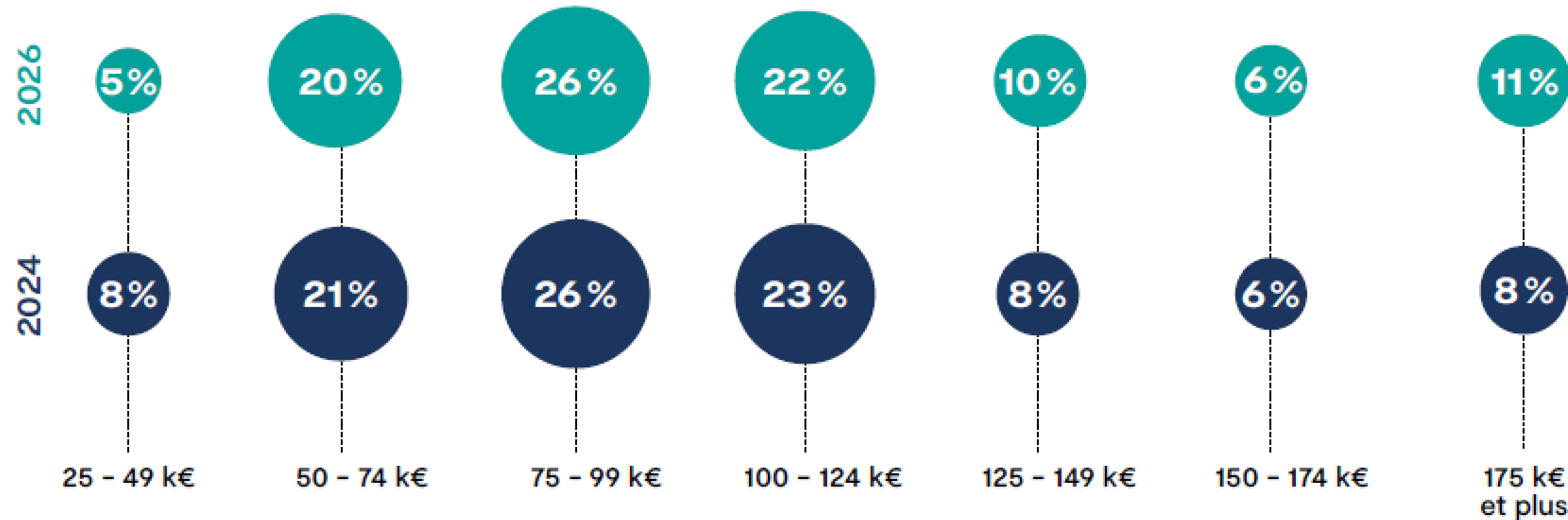
Les missions **d'Assurances et Prévention** concernent près des 2/3 des répondants et représentent plus fréquemment une part significative de l'activité que les autres domaines : 1/4 des répondants concernés y consacrent entre 70 % et 100 % de leur temps de travail.

Les activités de **gestion de crise et de continuité d'activité** (PCA) sont désormais présentes dans le périmètre d'une majorité de répondants. Alors qu'en 2024 plus de la moitié des répondants déclaraient ne pas exercer ce type d'activité, ce chiffre baisse à 40 %.

Les activités de **contrôle interne**, de conformité/éthique ou encore les activités juridiques sont également présentes dans une partie significative des organisations.

Les activités liées à la RSE/ESG, à la sécurité/sûreté, à la SSI, au DPO, aux métiers HSE et Qualité, demeurent plus spécialisées et concernent une proportion plus limitée de répondants.

Rémunération fixe



- **Rémunération fixe** : les rémunérations restent globalement attractives, avec des niveaux fortement corrélés au niveau de responsabilité et au secteur d'activité.
- **Écart femmes-hommes** : Des écarts demeurent entre femmes et hommes, particulièrement sur les niveaux de rémunération les plus élevés.
- **Évolution des salaires** : plus des trois quarts des répondants déclarent avoir bénéficié d'une progression salariale au cours des deux dernières années.

Une profession qui se projette dans la durée tout en élargissant ses horizons

- La majorité des Risk Managers se projettent dans une poursuite de carrière au sein de leur fonction.
- Les évolutions recherchées concernent davantage l'élargissement du périmètre et des responsabilités que les changements de métier.
- L'acquisition de compétences complémentaires (IA, Data, ESG, conformité, résilience...) apparaît comme un levier majeur d'évolution professionnelle.

Key takeaways

- Une fonction plus transverse, davantage associée à la gouvernance et confrontée à de nouvelles attentes.
- Un périmètre qui s'étend bien au-delà de la cartographie globale des risques.
- L'IA, la géopolitique et la résilience constituent les principaux marqueurs de l'évolution de la profession.

LES
RENDEZ-VOUS
DU **RISK**
MANAGEMENT
EN REGION

MERCI



QR code de satisfaction

AMRAE

LES
RENDEZ-VOUS
DU **RISK**
MANAGEMENT
EN REGION

PAUSE DÉJEUNER

Reprise à 14h00

AMRAE

Du cyber au risque stratégique

Anticiper les nouvelles menaces
pour assureurs et assurés



14h00
14h30



Michael PERRINO

CEO & FOUNDER

CYBER REVOLVE



Lionel PÉRÈS

DÉLÉGUÉ À LA SÉCURITÉ
NUMÉRIQUE

EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

ANSSI



Céline PISENE

CO-PRÉSIDENTE COMMISSION
NUMÉRIQUE AMRAE

CORPORATE RISK MANAGER

AIR LIQUIDE



**MARSEILLE
22 SEPT.**

AMRAE

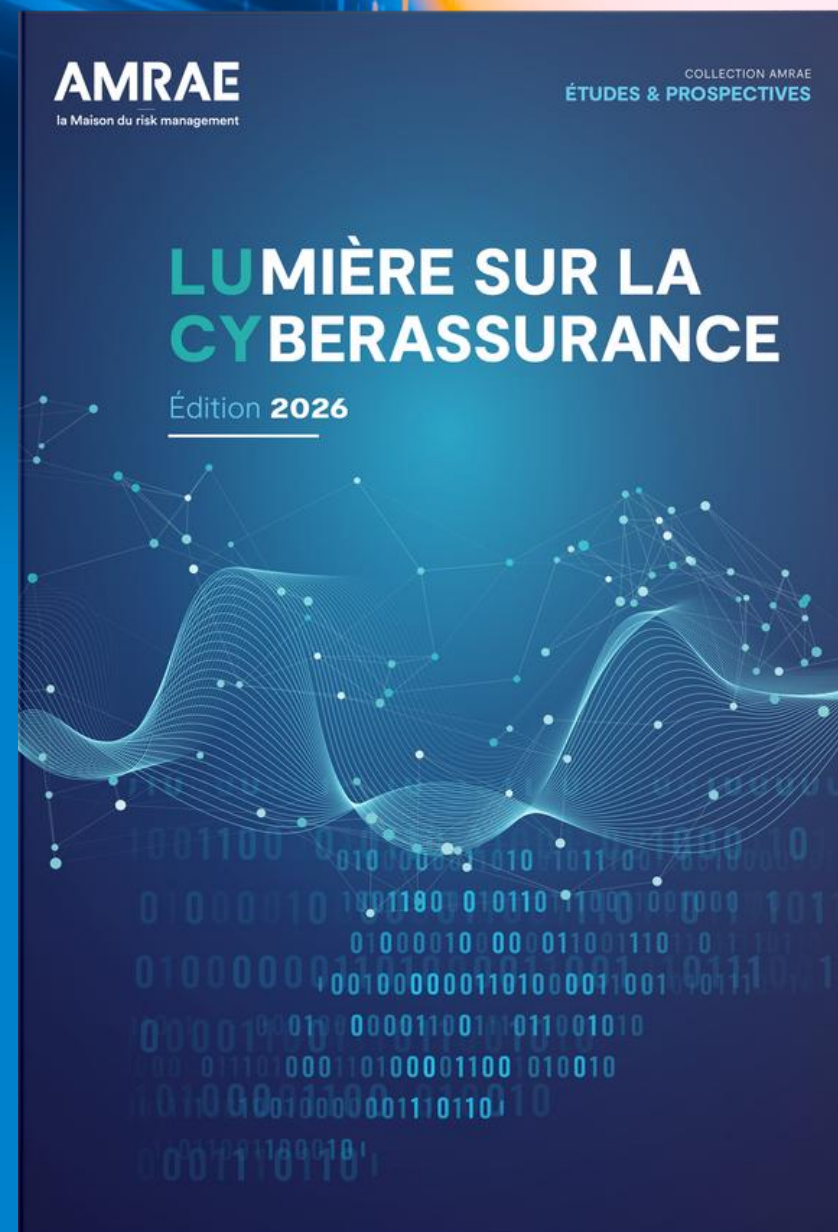
LES
RENDEZ-VOUS
DU **RISK**
MANAGEMENT
EN REGION

MERCI

AMRAE

Publication LUCY 2026

LUmière sur la CYberassurance



Céline PISENE

CO-PRÉSIDENTE
COMMISSION NUMÉRIQUE AMRAE

CORPORATE RISK MANAGER

AIR LIQUIDE

MARSEILLE 14h30
22 SEPT. 14h45



AMRAE

Une photographie robuste du marché cyber français

L'étude rassemble sept années d'analyse (2019-2025) à partir de données agrégées par les courtiers, pour suivre les primes, capacités, franchises et sinistres.

20 996

polices d'assurance cyber
analysées en 2025

1 251

sinistres analysés

318

polices grandes entreprises

2 002

polices ETI

3 769

polices entreprises moyennes

≈ 5 547

polices petites entreprises

≈ 9 360

polices micro-entreprises

Assurés

Grandes entreprises
> 1 Md€ Chiffre d'affaires

ETI
Chiffre d'affaires 50 M€ - 1 Md€

Entreprises moyennes
Chiffre d'affaires 10 M€ - 50 M€

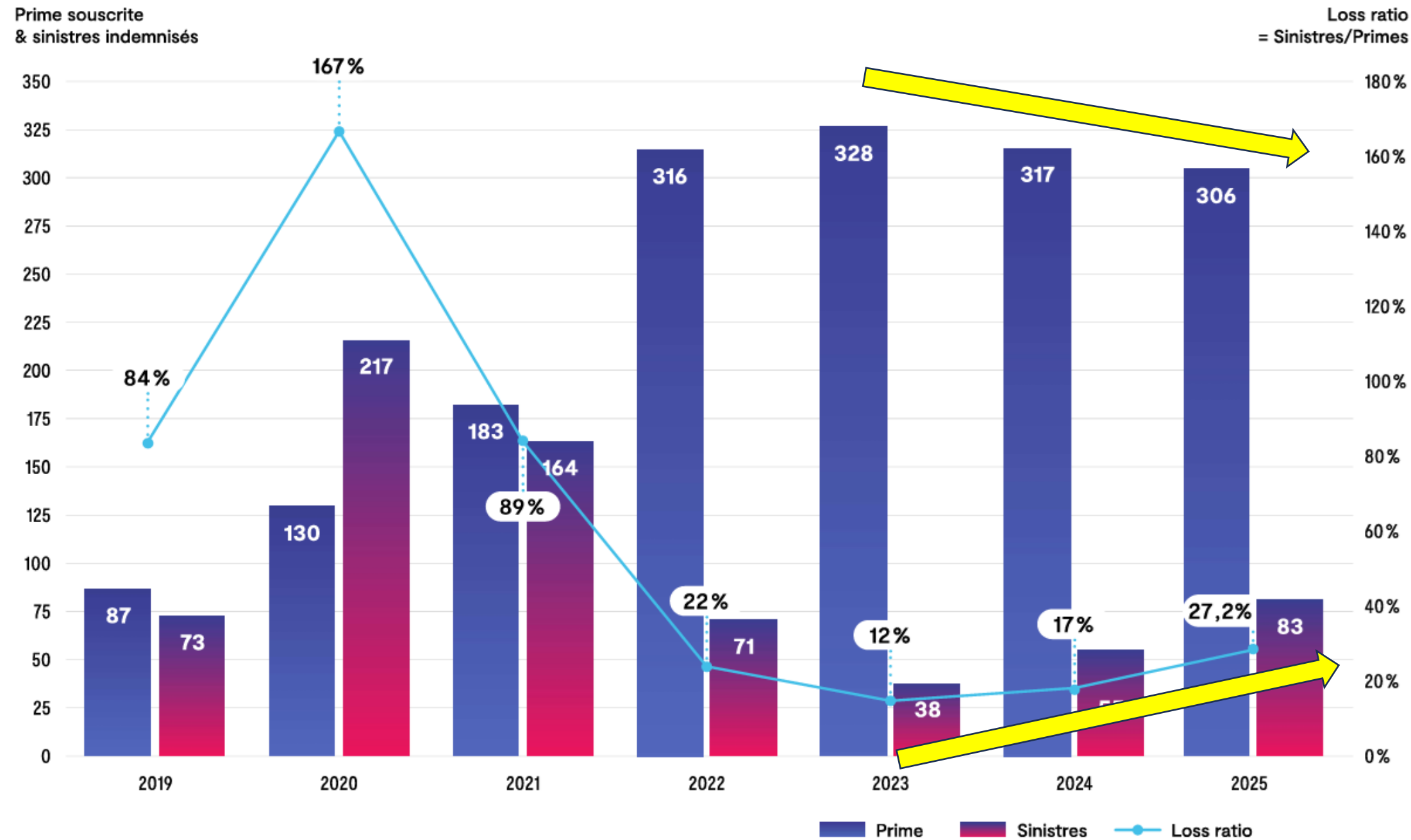
Petites
 $2M€ < x \leq 10M€$

Micro
 $\leq € 2 m$

Assurance cyber : un point de rupture qui se profile

Prime & sinistres assurance cyber en France

Prime souscrite
& sinistres indemnisés



305,9 M€

prime 2025

83,2 M€

sinistres 2025

27,2 %

loss ratio 2025

- Marché hyper compétitif
- Branche d'assurance qui affiche la plus importante baisse de taux

Capacité, franchise et taux de prime

Capacité, franchise & taux de prime

	Capacité souscrite moyenne		Franchise moyenne		Taux de prime annuel moyen		
Catégorie d'entreprises	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2025 % evolution
Grandes	42 598 308	50 055 660	6 464 318	5 102 010	1,90 %	1,28 %	↘ -32 %
ETI	4 555 900	4 202 467	109 700	91 229	1,05 %	0,81%	↘ -23 %
Moyennes	1 782 179	1 428 547	17 917	10 611	0,38 %	0,35 %	↘ -7 %
Petites	955 360	701 413	8 385	2 361	0,16 %	0,23 %	↗ 51%
Micro	563 611	627 212	2 648		0,13 %	0,10 %	↘ -23 %

A retenir

Grandes entreprises

↘ -32 %
Très forte baisse des taux

+18 %
Augmentation de capacité

-21 %
Baisse des franchises

Entreprises de taille intermédiaire

↘ -23 %
Forte baisse des taux

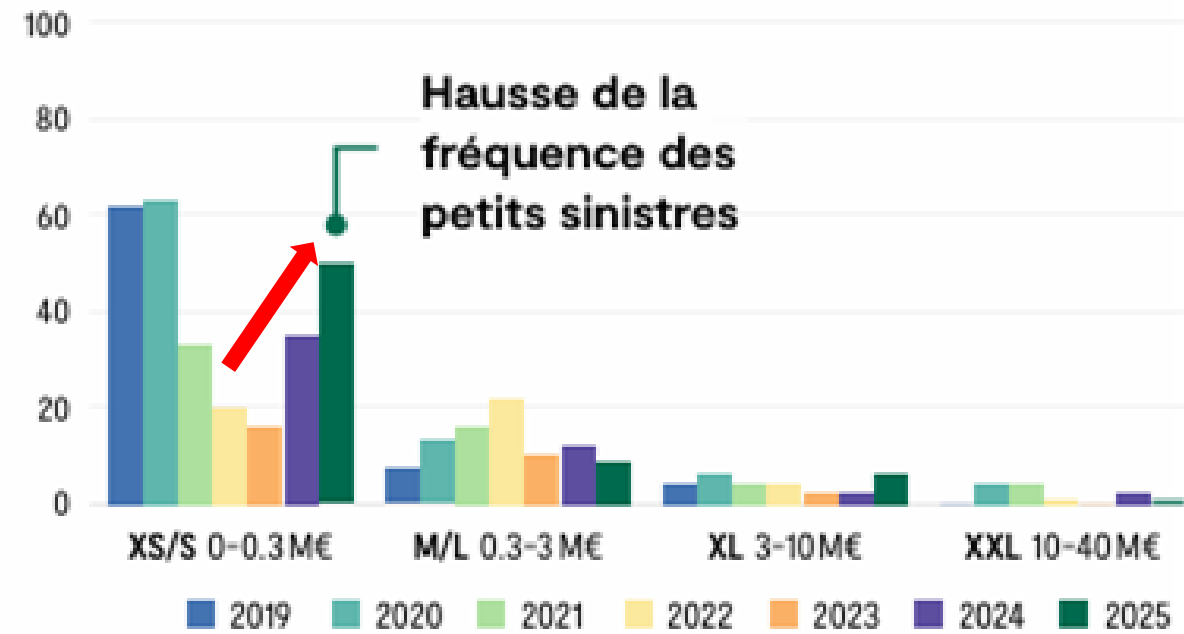
→ Baisse légère de la capacité liée à l'arrivée massive de nouvelles entreprises

-17 %
Baisse des franchises

Distribution statistique sinistres

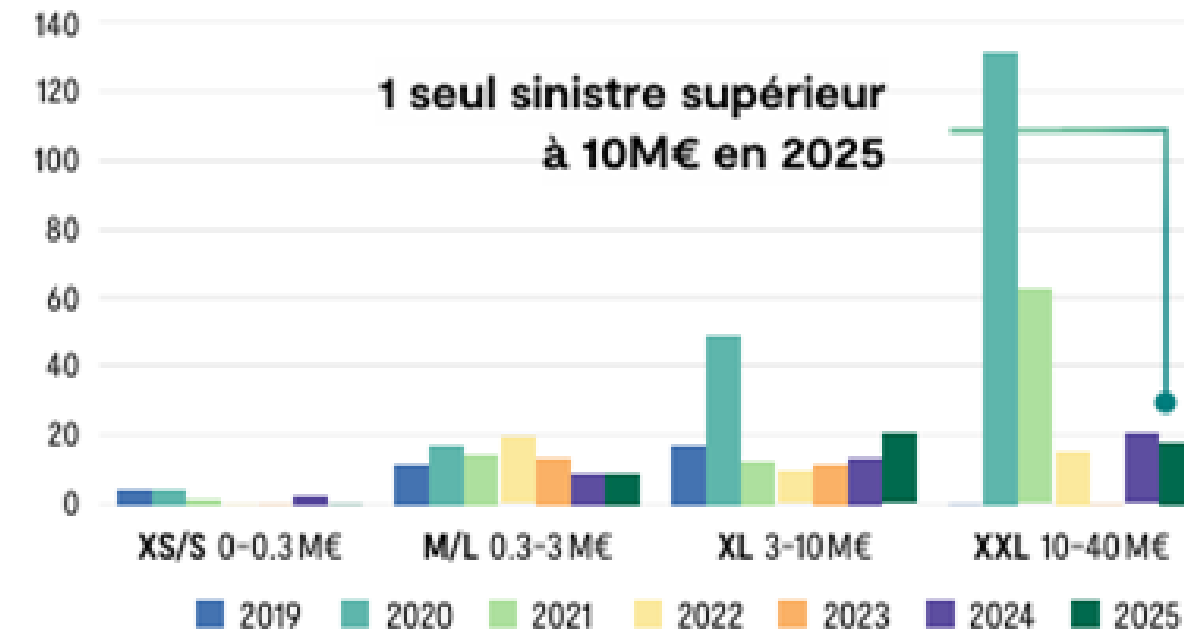
Grandes entreprises

Distribution du nombre de sinistres par taille de sinistre



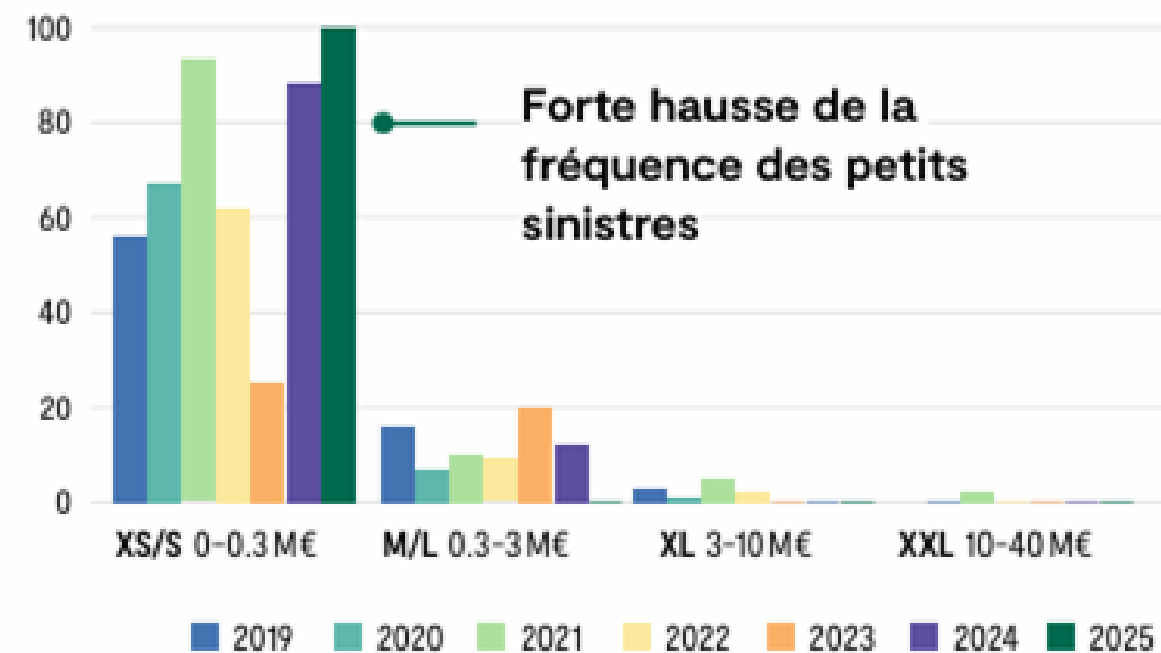
Grandes entreprises

Distribution du montant des sinistres par taille de sinistre



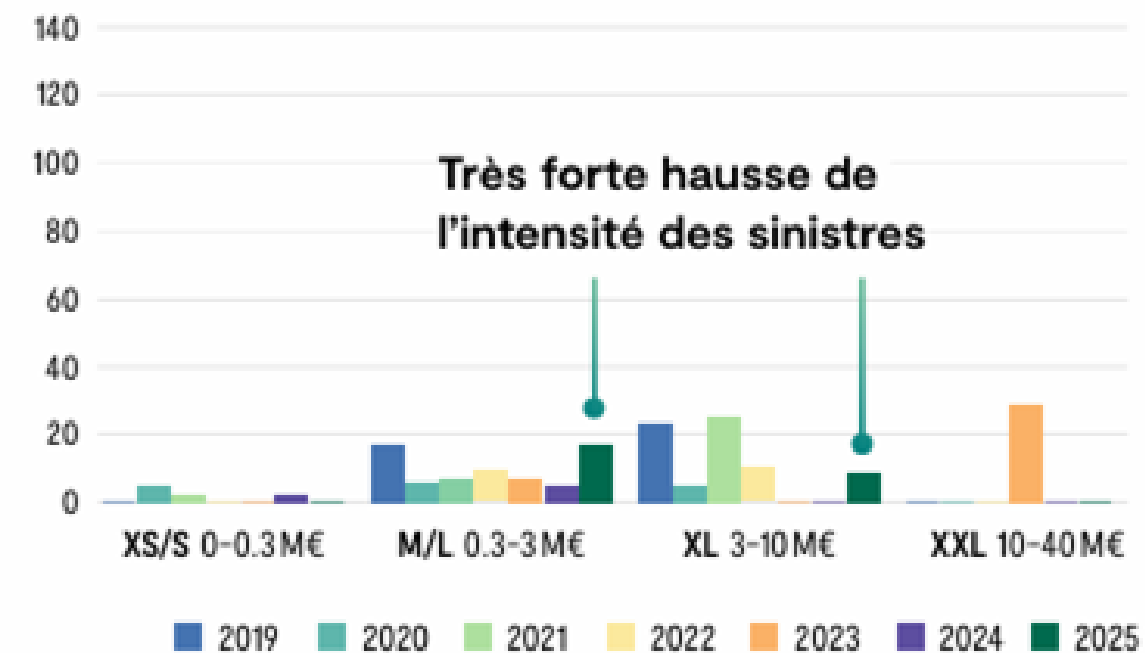
ETI

Distribution du nombre de sinistres par taille de sinistre



ETI

Distribution du montant des sinistres par taille de sinistre

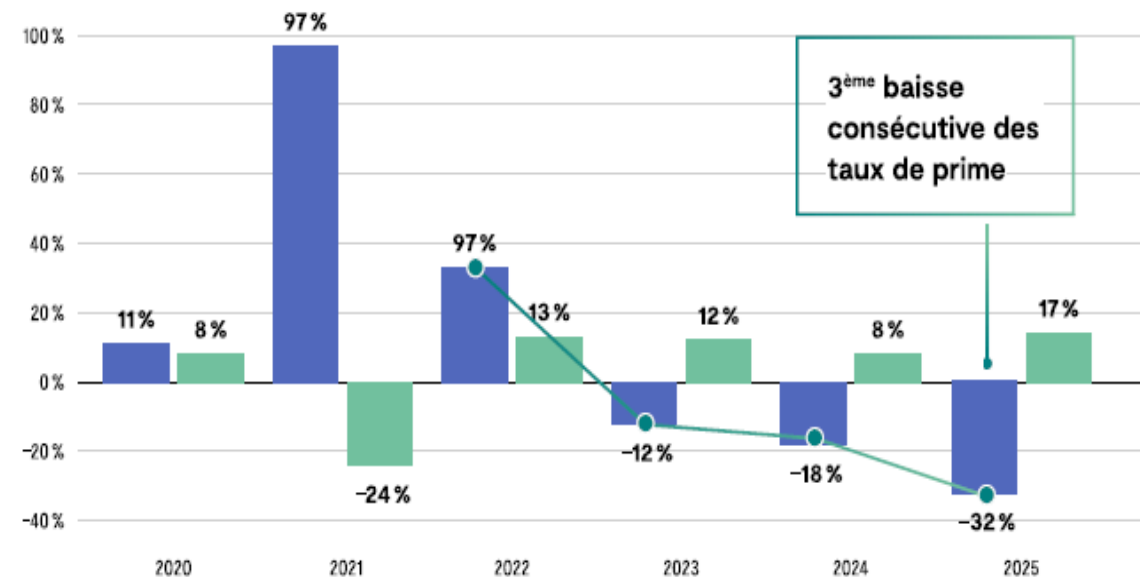


Tendances par segment

Grandes entreprises

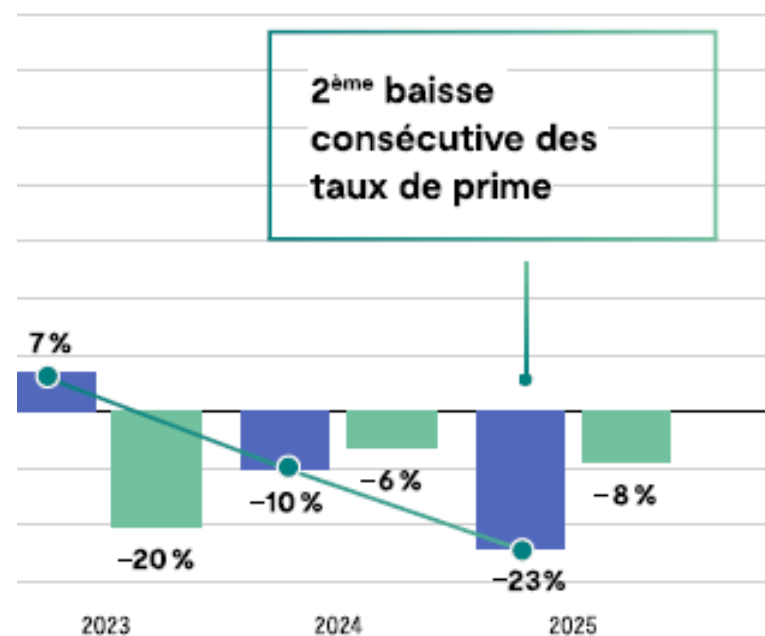
- Légère croissance du nombre d'entreprises assurées (de 5 à 8%)
- Un loss ratio contenu à 22 %.
- Baisse du taux de prime

Évolution du marché



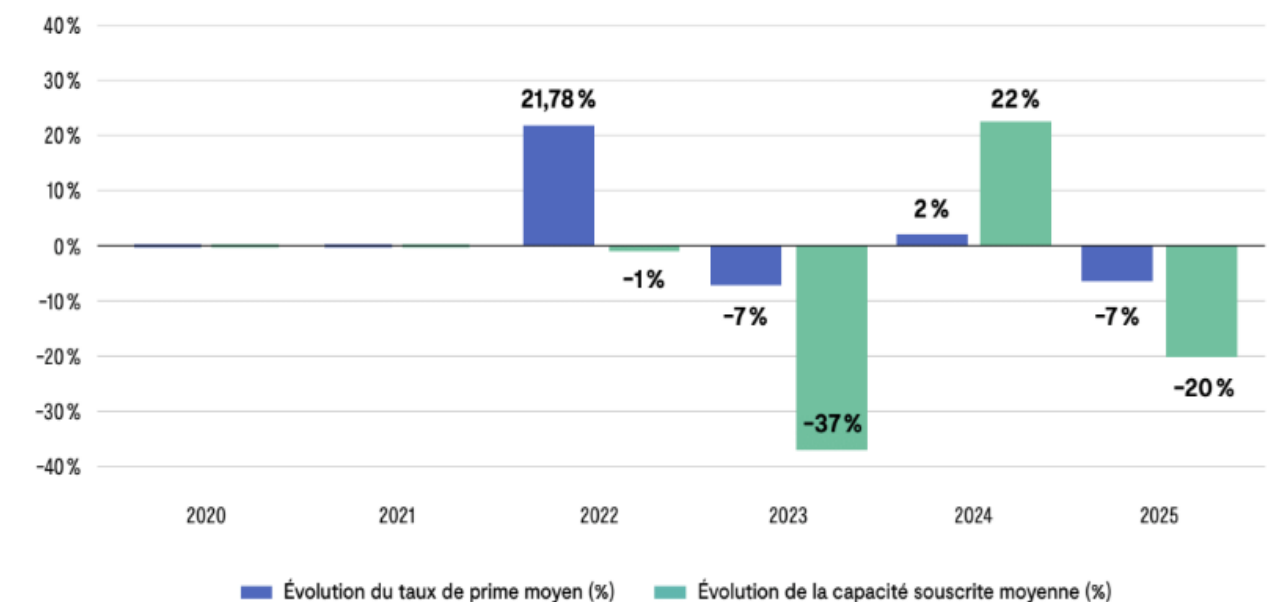
ETI

- Forte croissance du portefeuille assuré (+ 43 points en 2025)
- Dégradation du loss ratio (42 % vs 13 % en 2024).
- La baisse du taux de prime s'accélère



Entreprises de taille moyenne

- Très forte hausse du nombre d'entreprises assurées (97 % vs 33 % en 2024)
- Baisse du taux de prime annuel moyen.
- Loss ratio à 33 %



AMRAE

LUMIÈRE SUR LA CYBERASSURANCE

ÉDITION 2026



AMRAE

LES
RENDEZ-VOUS
DU **RISK**
MANAGEMENT
EN REGION

MERCI

AMRAE

Prévention dans les nouvelles technologies

Batteries, photovoltaïques, ...



14h45
15h15



MARSEILLE
22 SEPT.

Quentin HAMEAU

RESPONSABLE PRÉVENTION
FRANCE & INTERNATIONAL

GROUPAMA

AMRAE

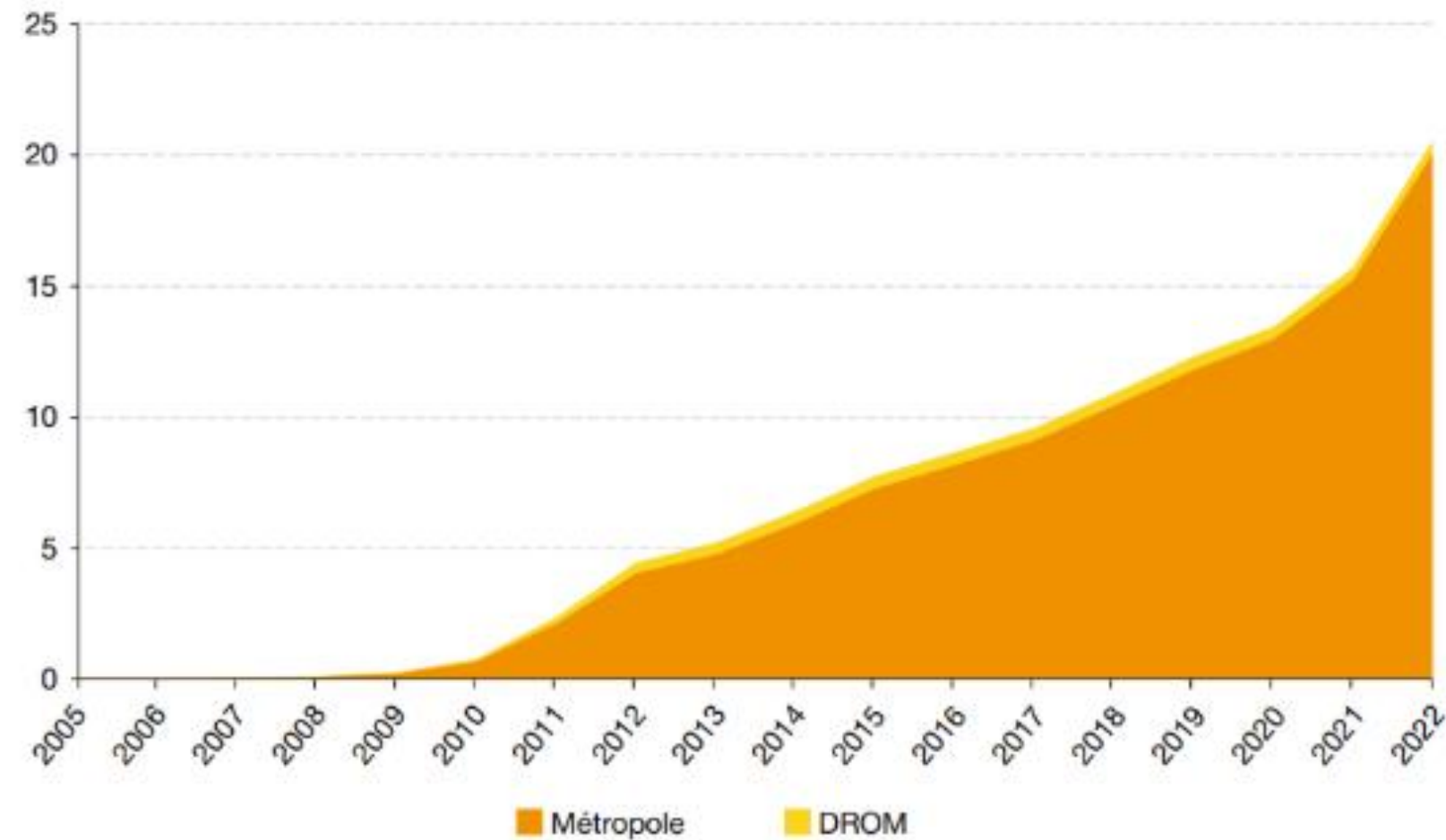
Les 3 messages clés de cet Atelier :

- les nouvelles technologies (batteries, photovoltaïque) sont **au cœur de la transition énergétique** et de l'innovation industrielle
- Ces nouvelles technologies font peser de **nouveaux risques**
- Face à ces nouveaux risques : **quelle stratégie en matière de prévention ?**

Une dynamique de développement

ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE
TOTAL : 21 TWh en 2022

En TWh

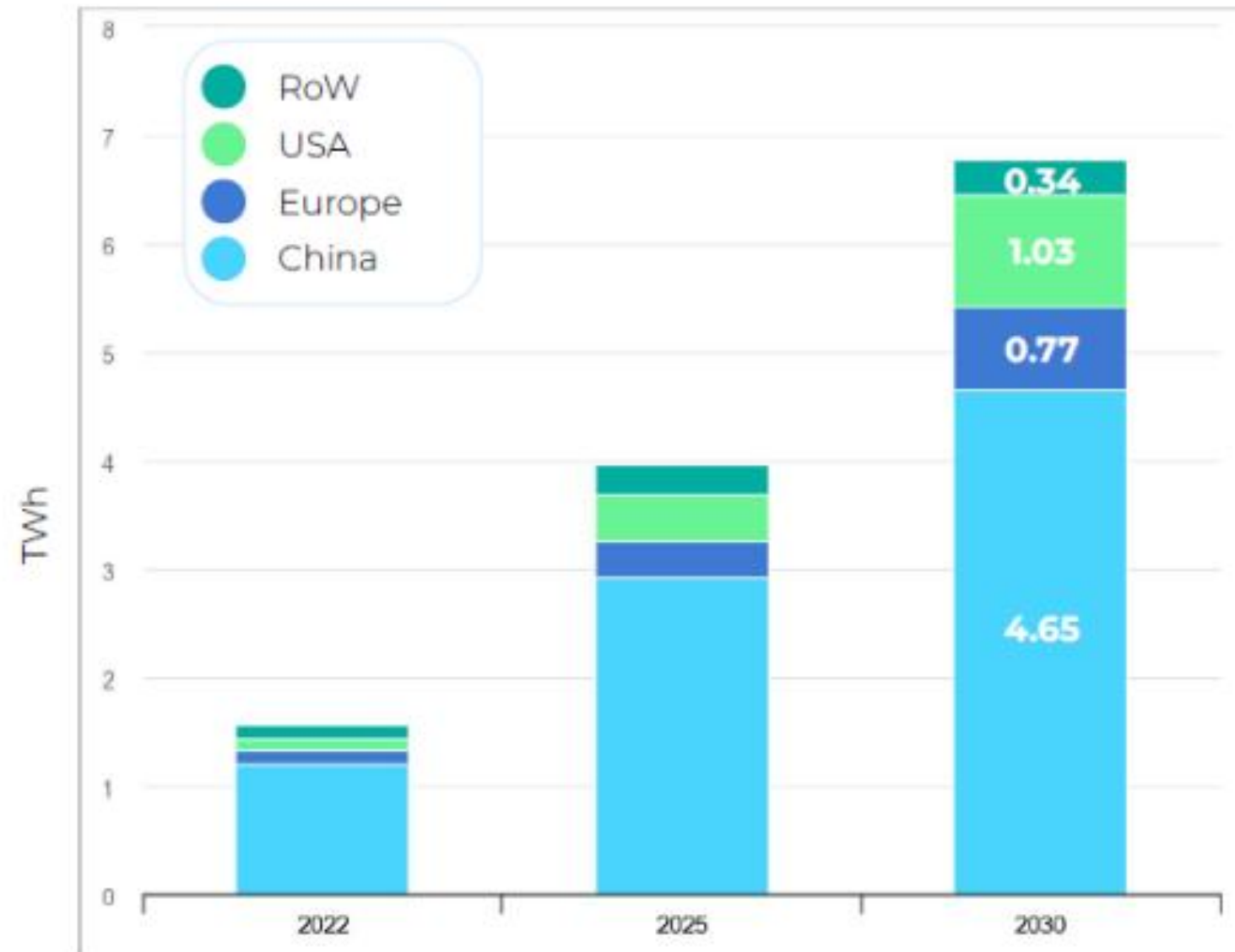


Source : SDES, d'après obligations d'achat, EDF, EDF-SEI et ELD

93 TWh en 2035



Geographic Distribution of Li-Ion Battery Production Capacity (Current & Future)



Lithium-ion battery capacity to grow steadily to 2030

EVs and ESS are the two main applications burgeoning li-ion battery capacity.

Investments in battery capacity at Northvolt are robust; recently raising \$5B in financing to expand battery capacities.

Based on current announcements, manufacturing capacity is estimated to reach approximately 7 TWh in 2030, with China accounting for 68.5% of capacity.

Currently, the majority of the North American and European capacity is focused on NMC chemistries.

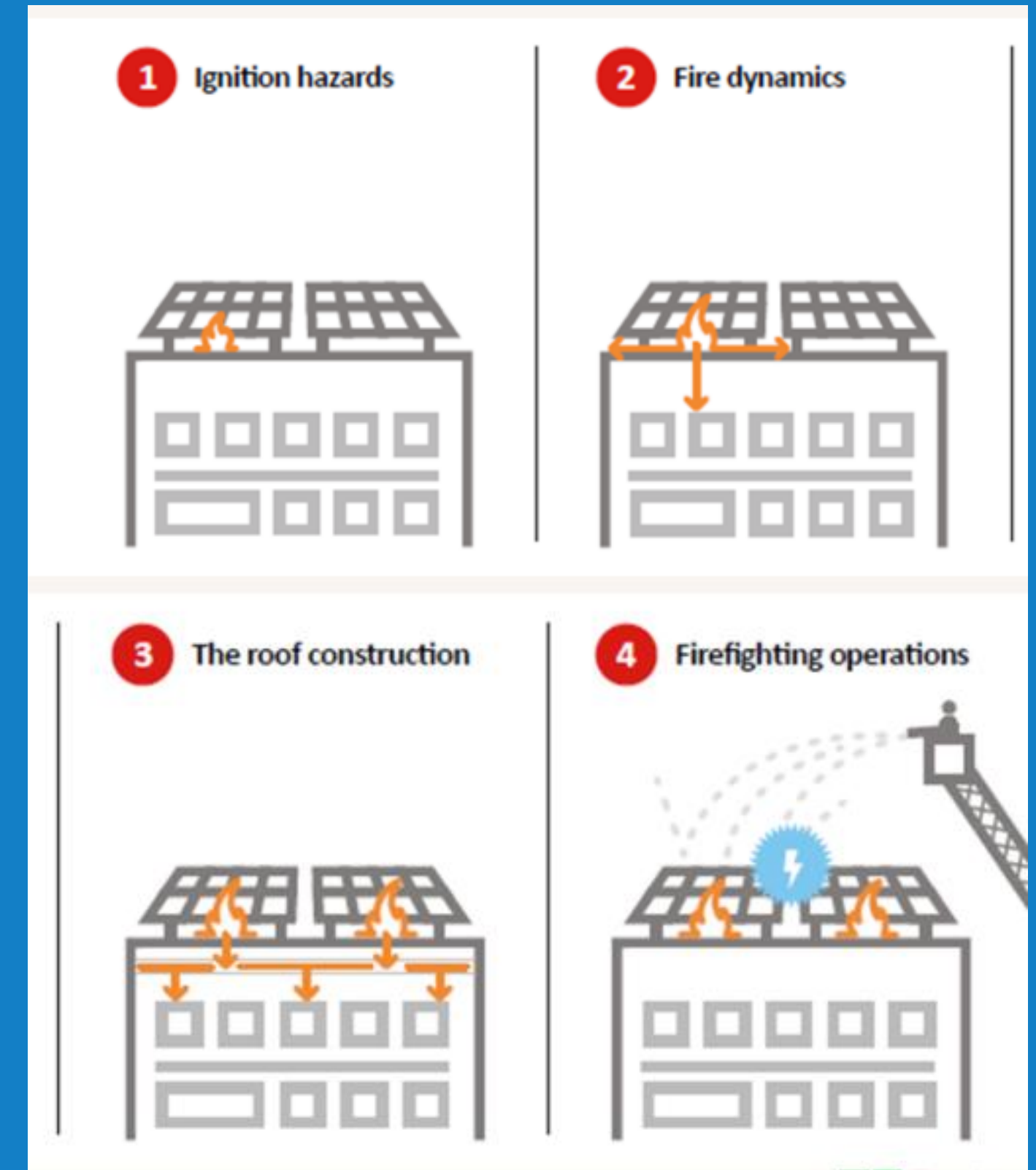
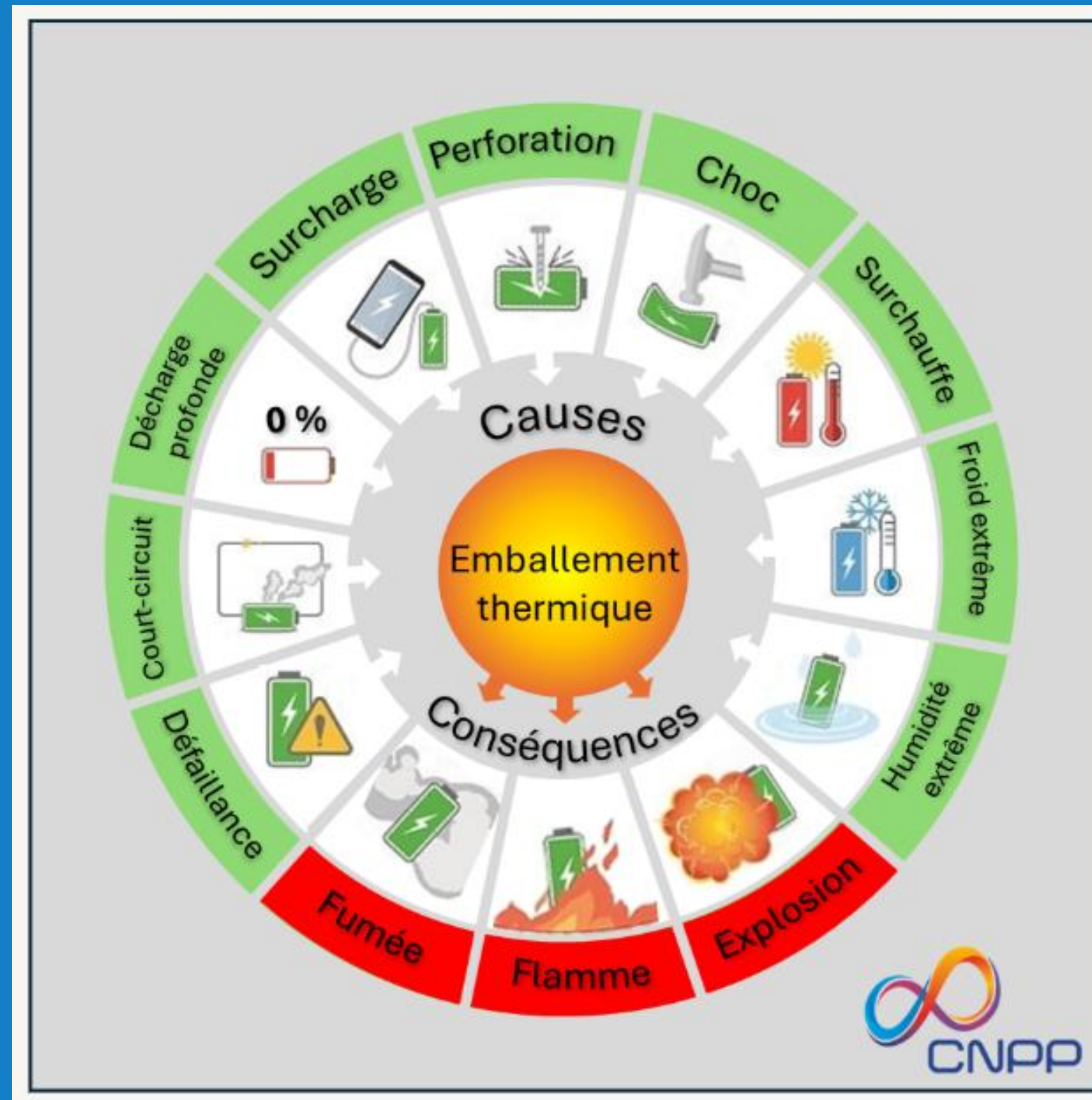
NA and EU have outlined official guidance over the past year to ensure greater security in the sourcing of these critical minerals and developing a more sustainable supply chain.

De nouveaux risques...



AMRAE

Les phénomènes redoutés



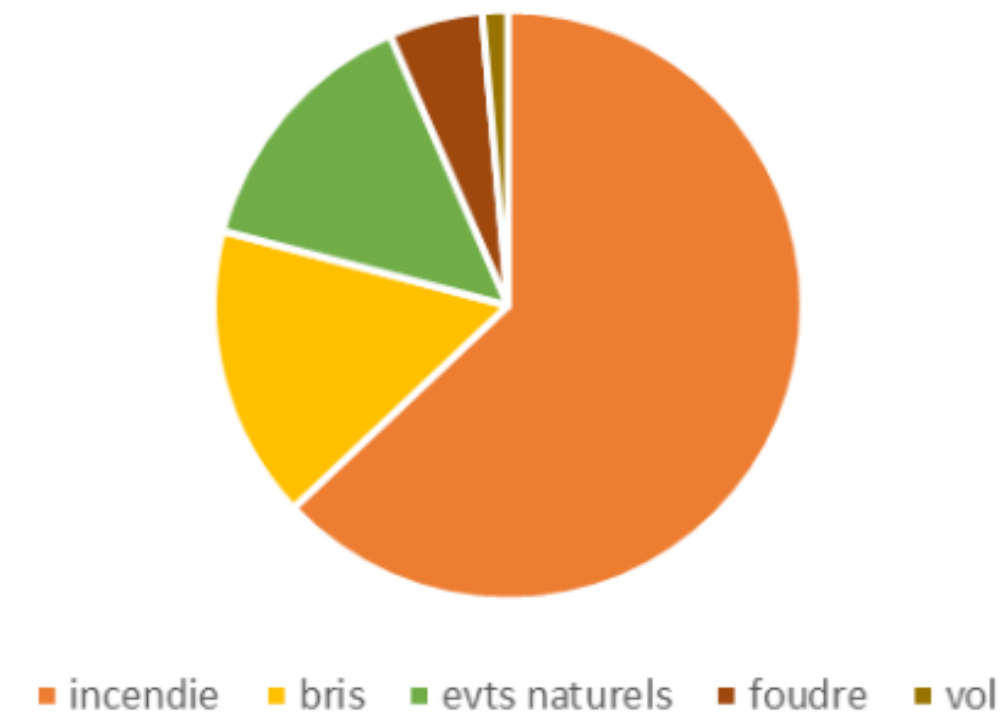
AMRAE

L'impact financier

Sinistralité du photovoltaïque en toiture

Les incendies
représentent **6%** des
sinistres en nombre mais
60% de la charge pour
l'assureur.

répartition des sinistres photovoltaïque toiture
2020-2024 (en € - source Axa)

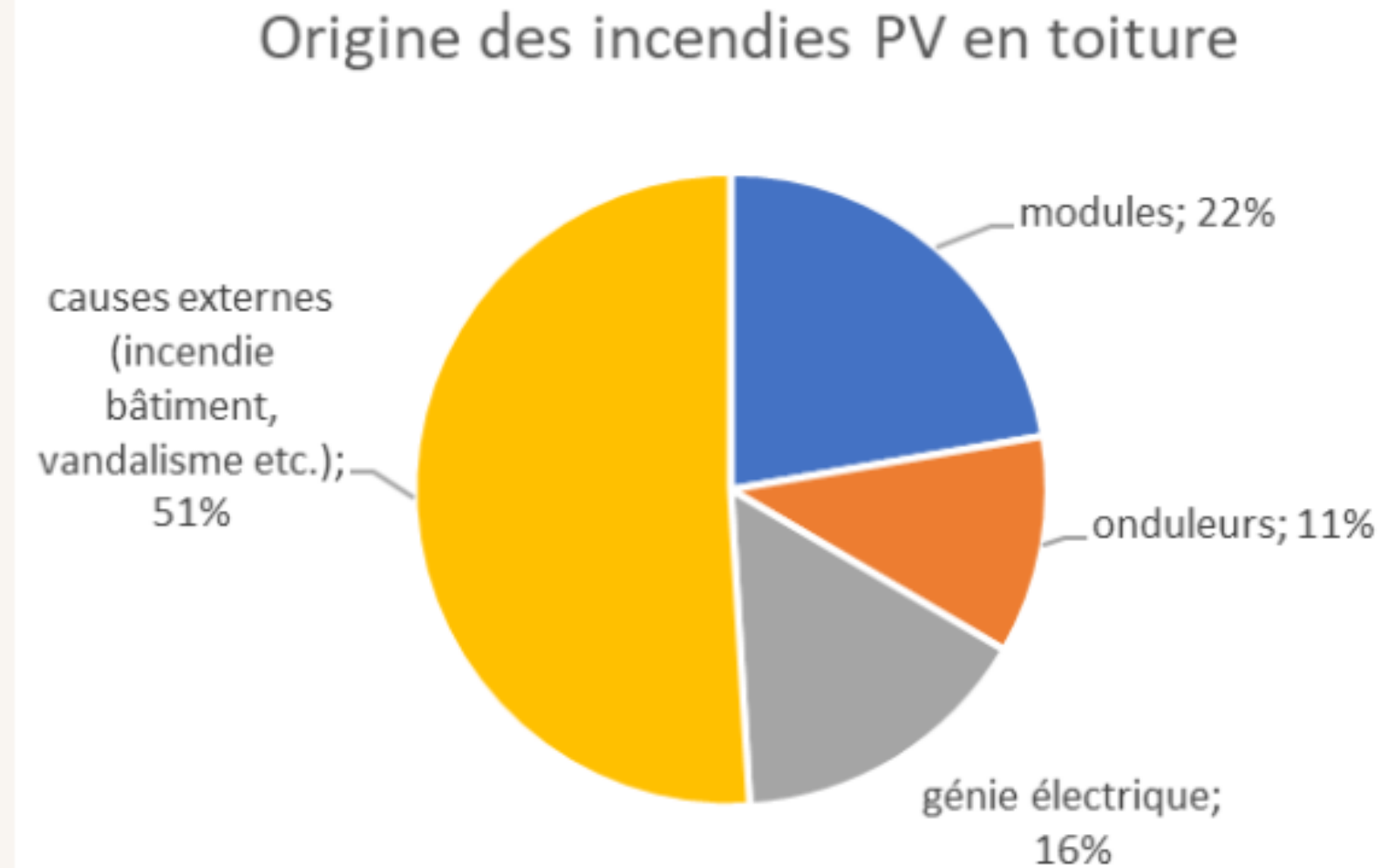


données Axa 2020-2024 - environ 2 GW en toiture

L'impact financier

les installations de plus de 10 ans génèrent **50% des sinistres** déclarés alors qu'elles ne représentent que 25% des risques assurés.

1 incendie sur 2 prend naissance dans les installations PV avec **propagation au bâtiment dans 40% des cas.**



données Axa 2020-2024

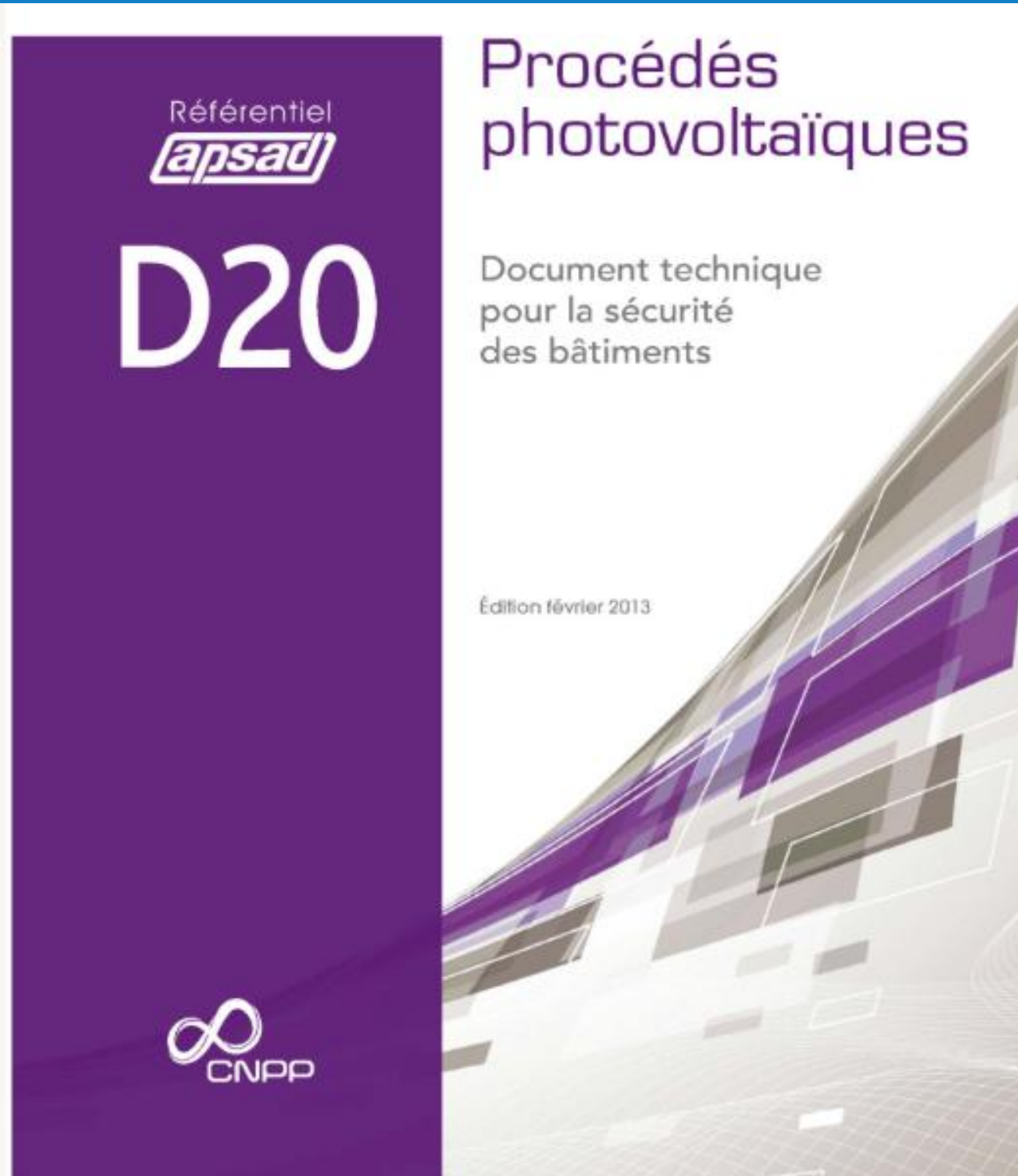
Les leviers en matière de prévention

- Une mise en œuvre de qualité par des installateurs qualifiés
- Des guidelines co-construits avec les assureurs
- Une maintenance adaptée

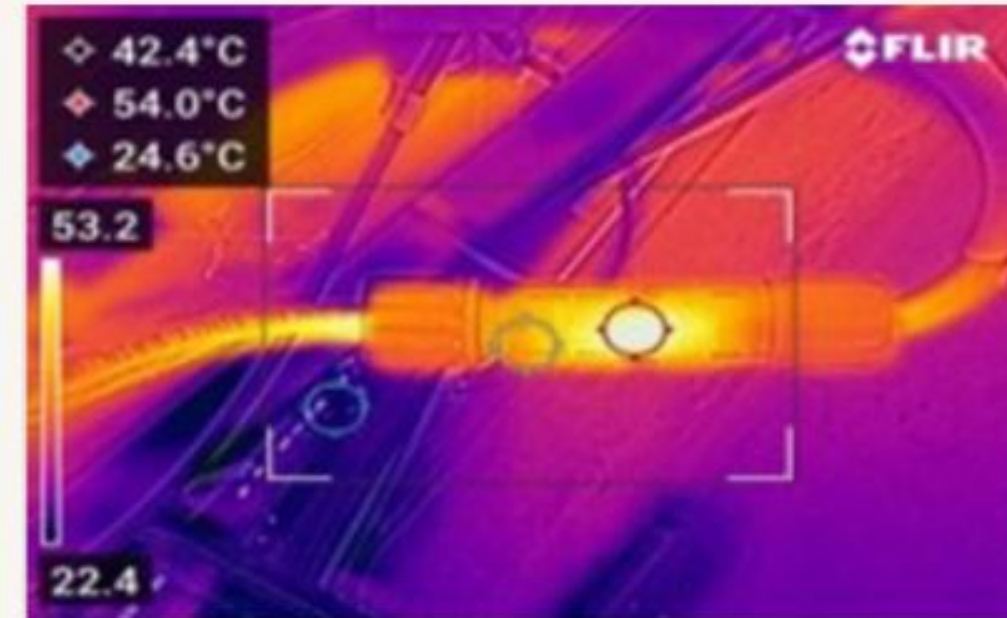
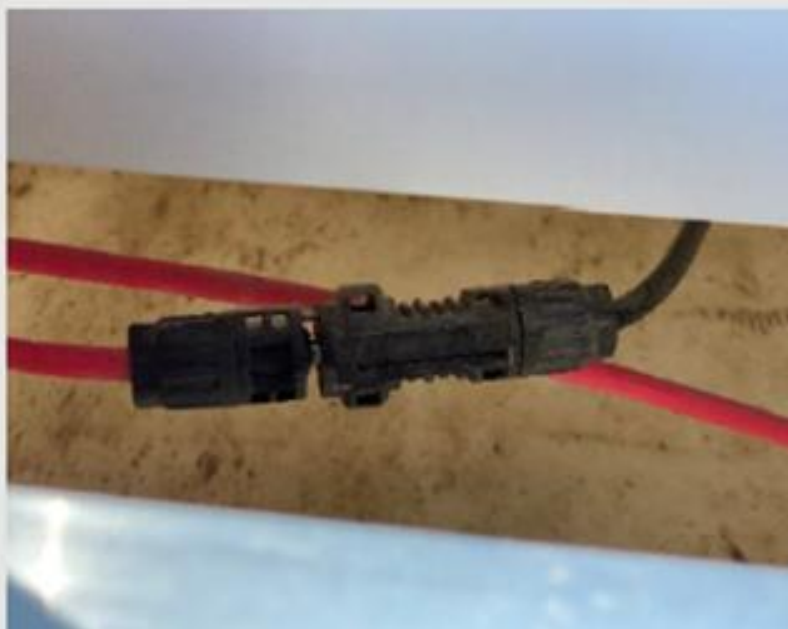
Les leviers en matière de prévention

D20 APSAD

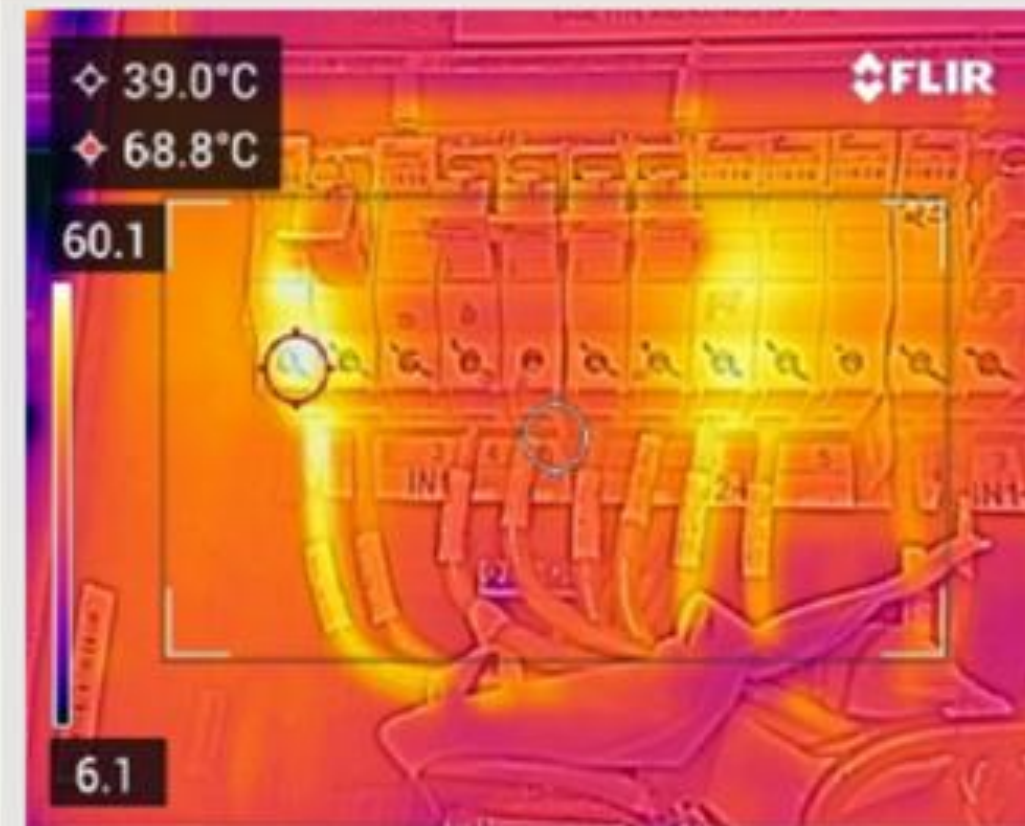
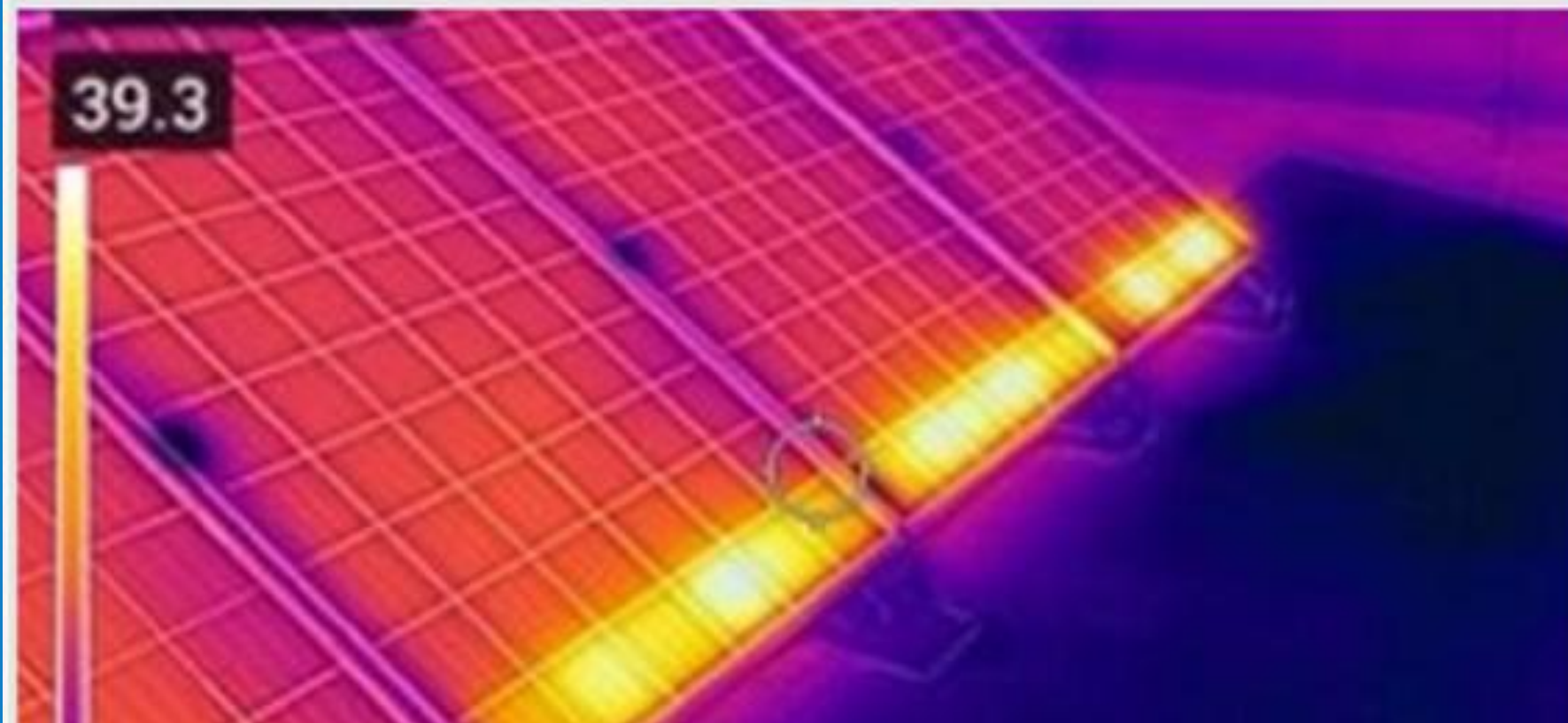
accompagner les
utilisateurs, prescripteurs et
installateurs dans la
conduite d'un projet
d'installation de procédés
photovoltaïques en toiture.



Les leviers en matière de prévention



Les leviers en matière de prévention



AMRAE

LES
RENDEZ-VOUS
DU **RISK**
MANAGEMENT
EN REGION

MERCI

AMRAE

LES
RENDEZ-VOUS
DU **RISK**
MANAGEMENT
EN REGION

PAUSE

Reprise à 15h30

AMRAE

Maîtrise des risques de corruption

L'intérêt d'un dispositif de conformité
suivant les préconisations de la loi Sapin II



**15h30
16h15**



Catherine FERRIOL

ADMINISTRATRICE CIVILE

**AFA (AGENCE FRANCAISE
ANTICORRUPTION)**



**MARSEILLE
22 SEPT.**

AMRAE

Maîtriser vos risques de corruption : l'intérêt d'un dispositif de conformité suivant les préconisations de la loi Sapin II

Les rendez-vous du risk management en région : Aléarisque et l'AMRAE

02 avril 2026

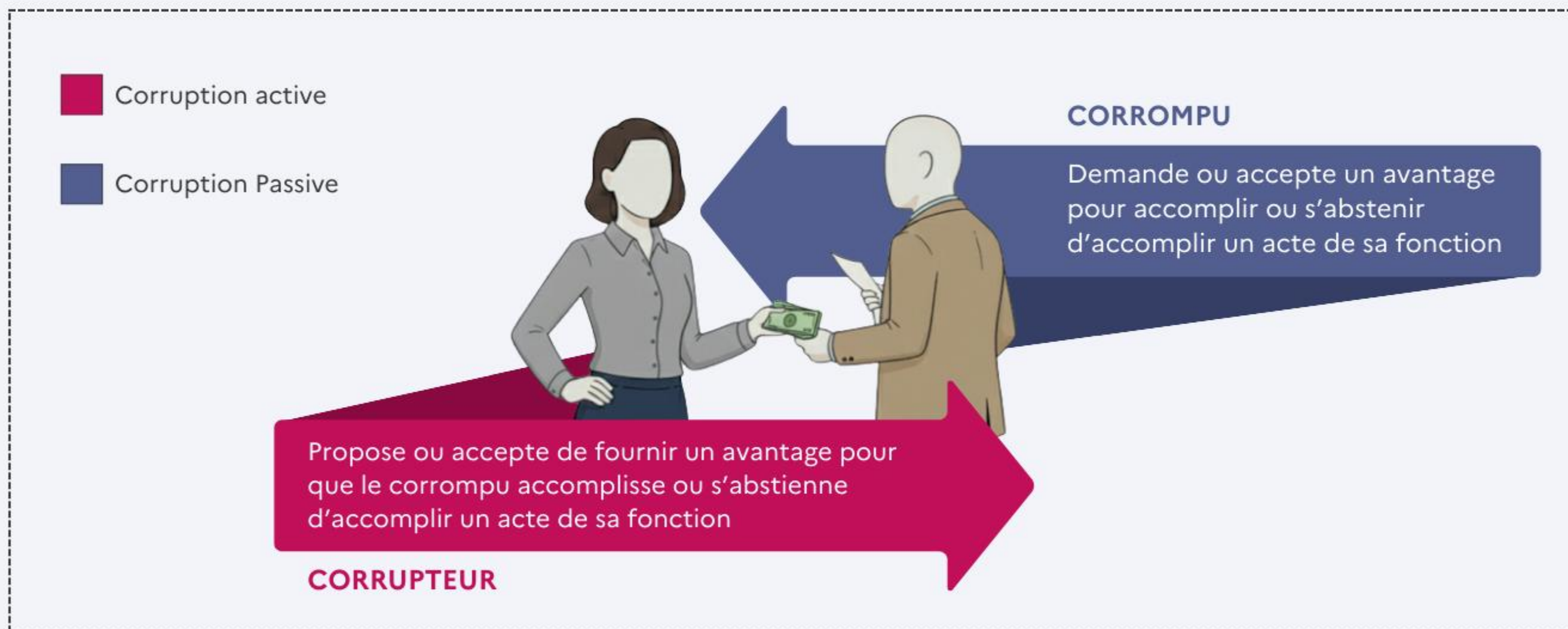
➤ Plan

1	LES ENJEUX DE LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION
2	LOI SAPIN II, L'AVANT ET L'APRÈS
3	METTRE EN PLACE DES MESURES ANTICORRUPTION POUR SE PROTÉGER
4	L'AGENCE FRANÇAISE ANTICORRUPTION
5	LES RESSOURCES DE L'AFA

1. Définition et enjeux de la lutte contre la corruption

1. Définitions

➤ Focus sur la corruption

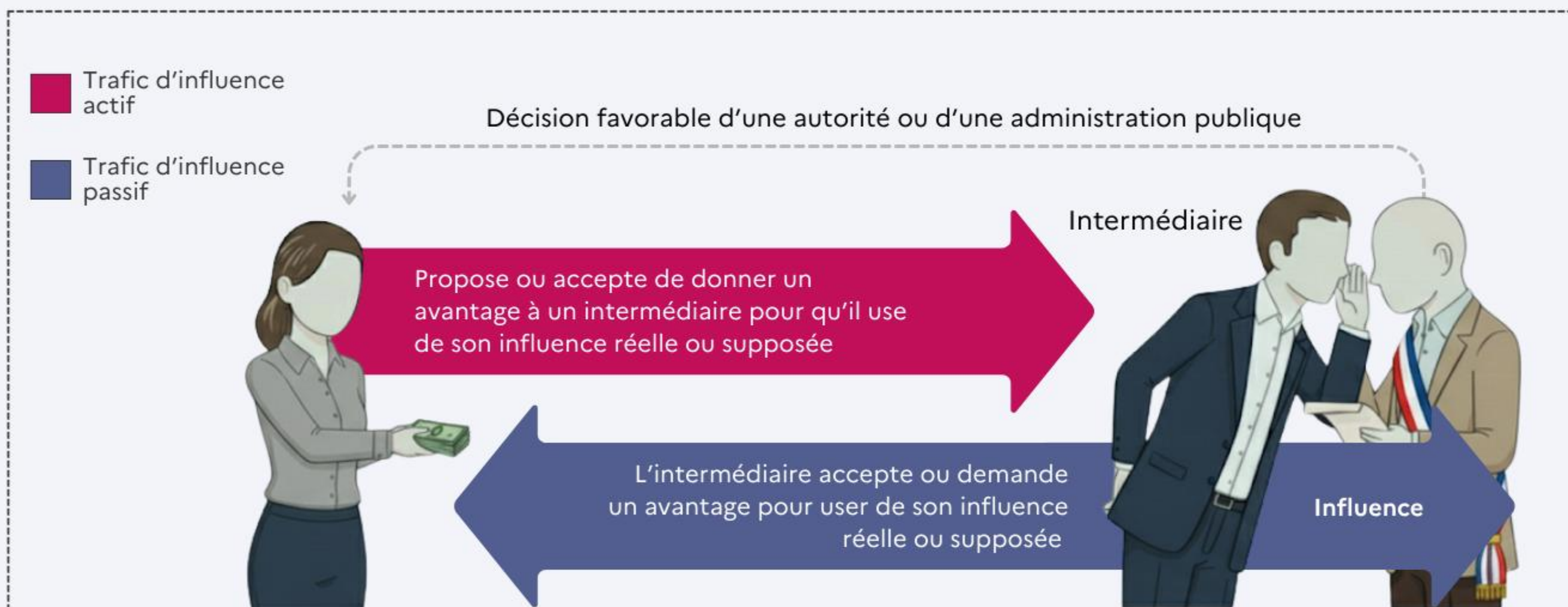


Exemple

Le dirigeant d'une PME a été condamné pour corruption active après avoir versé des pots-de-vin d'un montant de 90 000 euros à des agents publics étrangers afin de faciliter la conclusion de marchés de dépollution.

1. Définitions

➤ Focus sur le trafic d'influence



→ Une société qui rémunère un intermédiaire pour qu'il utilise ses relations et son carnet d'adresses afin d'obtenir un marché d'armement en intervenant auprès de diverses autorités civiles et militaires (**Cass. crim. 4 mai 2011**).

Exemple

Un dirigeant a été condamné pour avoir accepté, moyennant rémunérations, d'exercer son influence pour obtenir des fichiers couverts par le secret professionnel auprès d'un agent habilité à consulter la base de données qui les contenait.

1. Définitions

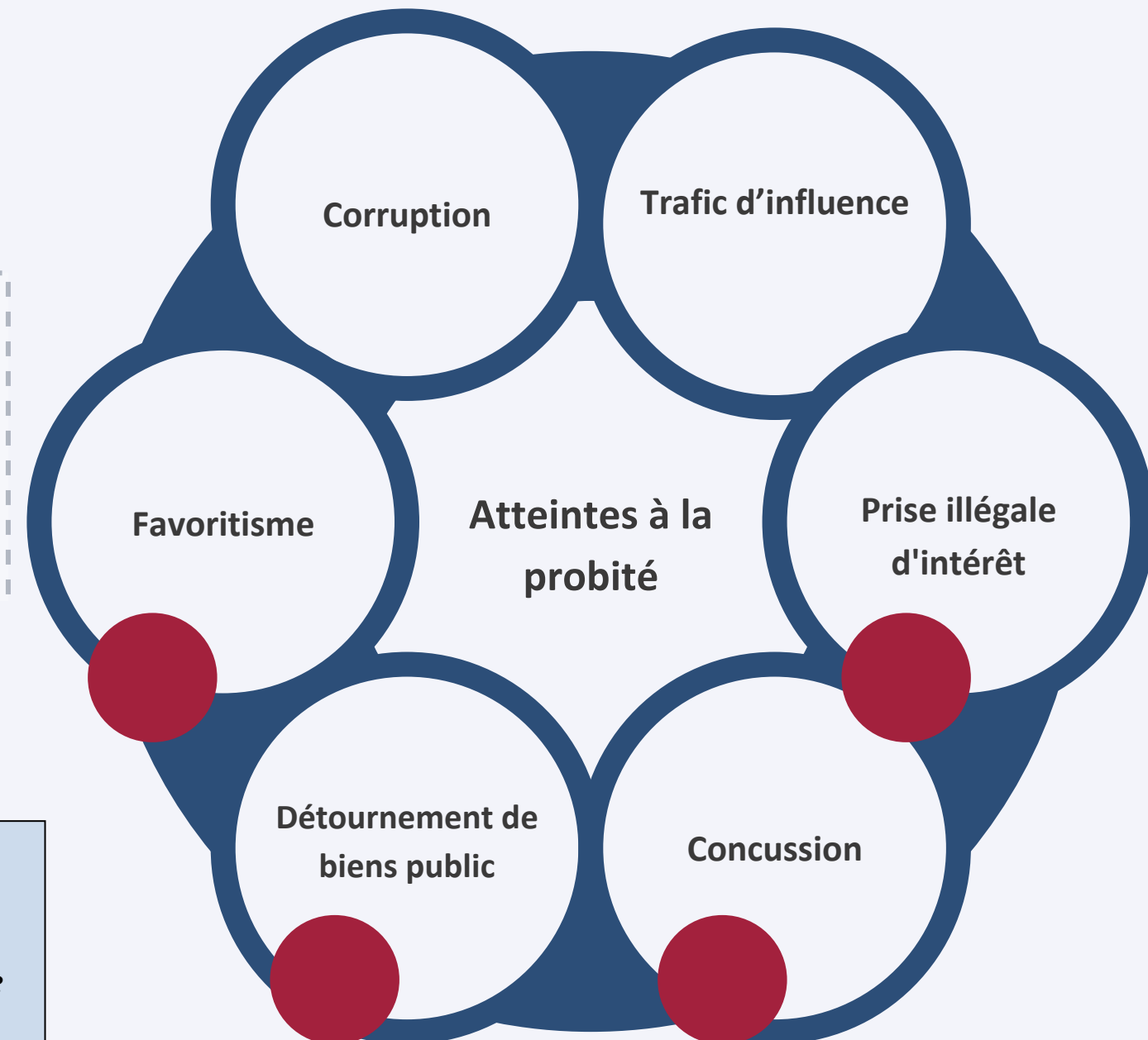
➤ Focus sur les autres atteintes à la probité

- Infractions ne concernant que les « acteurs publics ». Les autres acteurs (dont les entreprises) peuvent être condamnés pour complicité, recel ou blanchiment de ces infractions.

Exemples :

Une PME a été condamnée pour complicité et recel de prise illégale d'intérêts, après avoir été retenue dans un projet sans respect des délais et en ayant bénéficié de la partialité des membres de la commission d'appel d'offres.

Une PME a été condamnée pour recel de biens provenant d'infractions de favoritisme, après avoir perçu des rémunérations de prestations qui ont été fournies à une entreprise publique sans mise en concurrence.



1. Définitions

➤ Focus sur les autres atteintes à la probité

La concussion (art. 432-10 C. Pénal)



une personne :

- dépositaire de l'autorité publique
- chargée d'une mission de service public

Qui sciemment,

reçoit, exige ou ordonne de percevoir une somme qui n'est pas due

OU

accorde une exonération ou franchise des droits, impôts ou taxes en violation des textes légaux ou réglementaires.

Exemple : un contrôleur des impôts accordant des dégrèvements fiscaux injustifiés à toute sa famille

Sanctions : 5 ans et 500.000 € d'amende (pouvant être portée au double du produit de l'infraction).

Le favoritisme (art. 432-14 C. Pénal)



une personne :

- dépositaire de l'autorité publique
- chargée d'une mission de service public
- investie d'un mandat électif
- exerçant les fonctions de représentant, administrateur ou agent de l'Etat

Qui procure ou tente de procurer à autrui un avantage injustifié

par un acte contraire aux dispositions législatives ou réglementaires garantissant la liberté d'accès et l'égalité des candidats dans les marchés publics et les contrats de concession (nécessaire violation d'un texte du Code des MP ou du Code des CT régissant les MP).

Exemple : un maire transmettant une information privilégiée à un candidat au détriment des autres.

Sanctions : 2 ans d'emprisonnement et 200.000 € d'amende (pouvant être portée au double du produit de l'infraction).

1. Définitions

➤ Focus sur les autres atteintes à la probité



La soustraction ou le détournement de biens publics

(art. 432-15 C. Pénal)

une personne :

- dépositaire de l'autorité publique
- chargée d'une mission de service public
- Comptable ou dépositaire public ou l'un de ses subordonnés

Qui détruit, détourne, soustrait ou tente de le faire

un acte ou un titre, des fonds publics ou privés ou tout autre objet qui lui avaient été remis en raison de sa fonction ou de sa mission

Exemple : Un élu ou fonctionnaire emportant les biens de son logement de fonction

Sanctions : 10 ans et 1M€ d'amende (pouvant être portée au double du produit de l'infraction).



La prise illégale d'intérêts (art. 432-12 C. Pénal)

une personne :

- dépositaire de l'autorité publique
- chargée d'une mission de service public
- investie d'un mandat électif

Qui prend, reçoit ou conserve un intérêt de nature à compromettre son impartialité, son indépendance ou son objectivité.

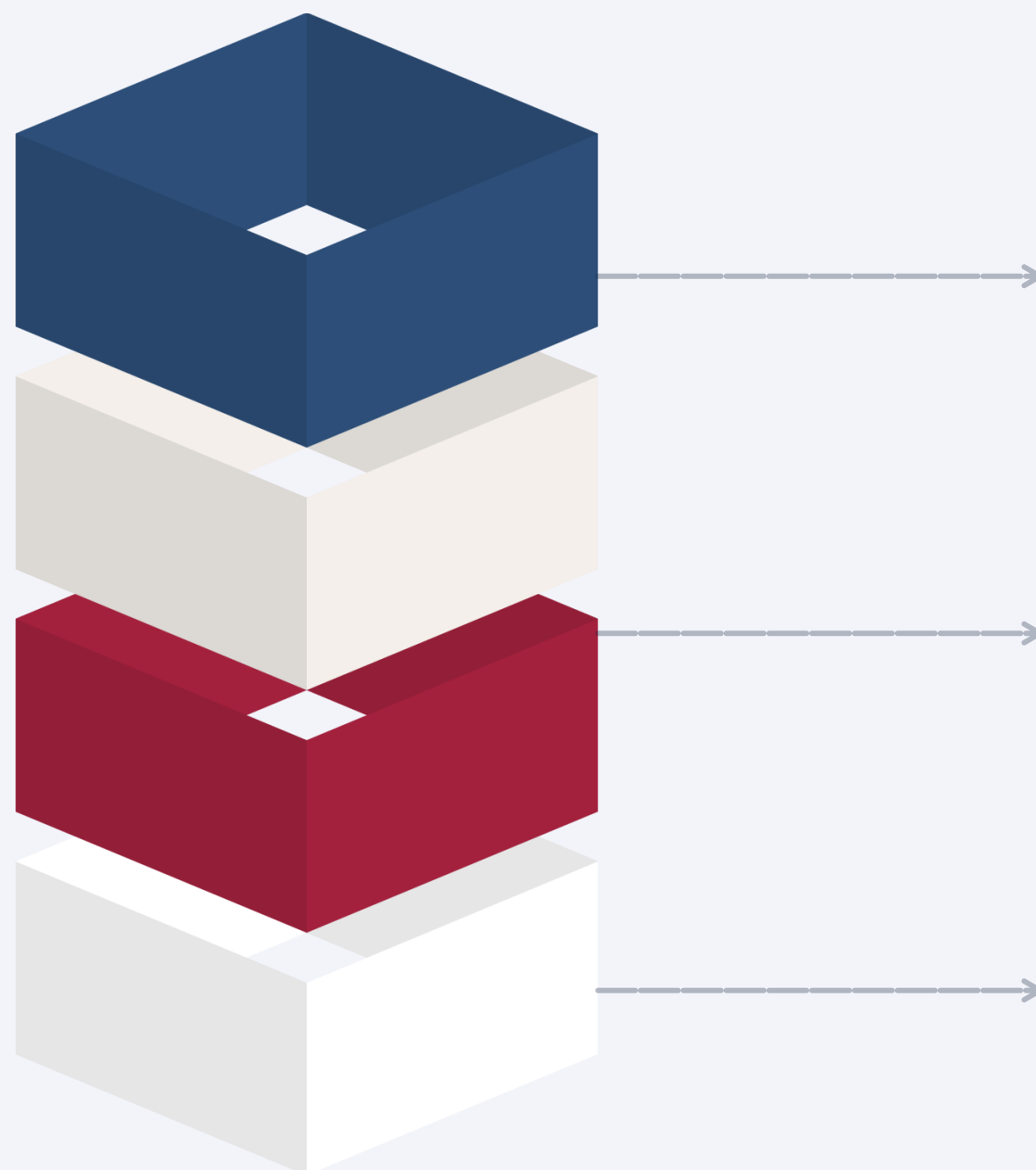
dans une entreprise ou une opération dont elle avait depuis moins de 3 ans (pantouflage) ou au moment de l'acte, la charge d'assurer la surveillance, l'administration, la liquidation ou le paiement

Exemple : président d'université engageant son cousin comme contractuel sur un poste de titulaire agrégé

Sanctions : 5 ans d'emprisonnement et 500.000 € d'amende (pouvant être portée au double du produit de l'infraction)

1. Les enjeux de la lutte contre la corruption

➤ Des conséquences graves pour la population et la démocratie



En apparence, il n'y a pas de victime... mais en réalité, la victime c'est nous tous.



Sur le plan politique

elle érode l'autorité de l'État et la confiance des citoyens dans les institutions démocratiques.



Sur le plan social

elle accroît les inégalités et nourrit un sentiment d'injustice.



Sur le plan économique

elle détourne des fonds publics, fausse la concurrence et freine la croissance.

1. Les enjeux de la lutte contre la corruption

➤ Des conséquences économiques



1. Les enjeux de la lutte contre la corruption

➤ Conséquences pour les entreprises

Au-delà de l'impact global de la corruption sur la vie des affaires (distorsion de la concurrence, incertitude des transactions, augmentation des coûts), le fait de participer à un acte de corruption peut avoir des conséquences économiques, financières et réputationnelles pour l'entreprise :



Impact financier

La corruption peut entraîner un impact financier majeur pour l'entreprise : paiement d'amendes, exclusion des appels d'offres, perte de valeur de l'entreprise, et perte de confiance des clients, investisseurs et partenaires.



Impact juridique

Les entreprises s'exposent à une amende pouvant atteindre 5 M€ ou le double du produit de l'infraction (jusqu'à 10 ans d'emprisonnement et 1M€ d'amende pour les personnes physiques).

Des peines complémentaires peuvent également être prononcées : confiscation, interdiction d'exercer, fermeture ou dissolution, exclusion des marchés publics et concessions, mise en place d'un programme de conformité et publicité de la décision, etc.

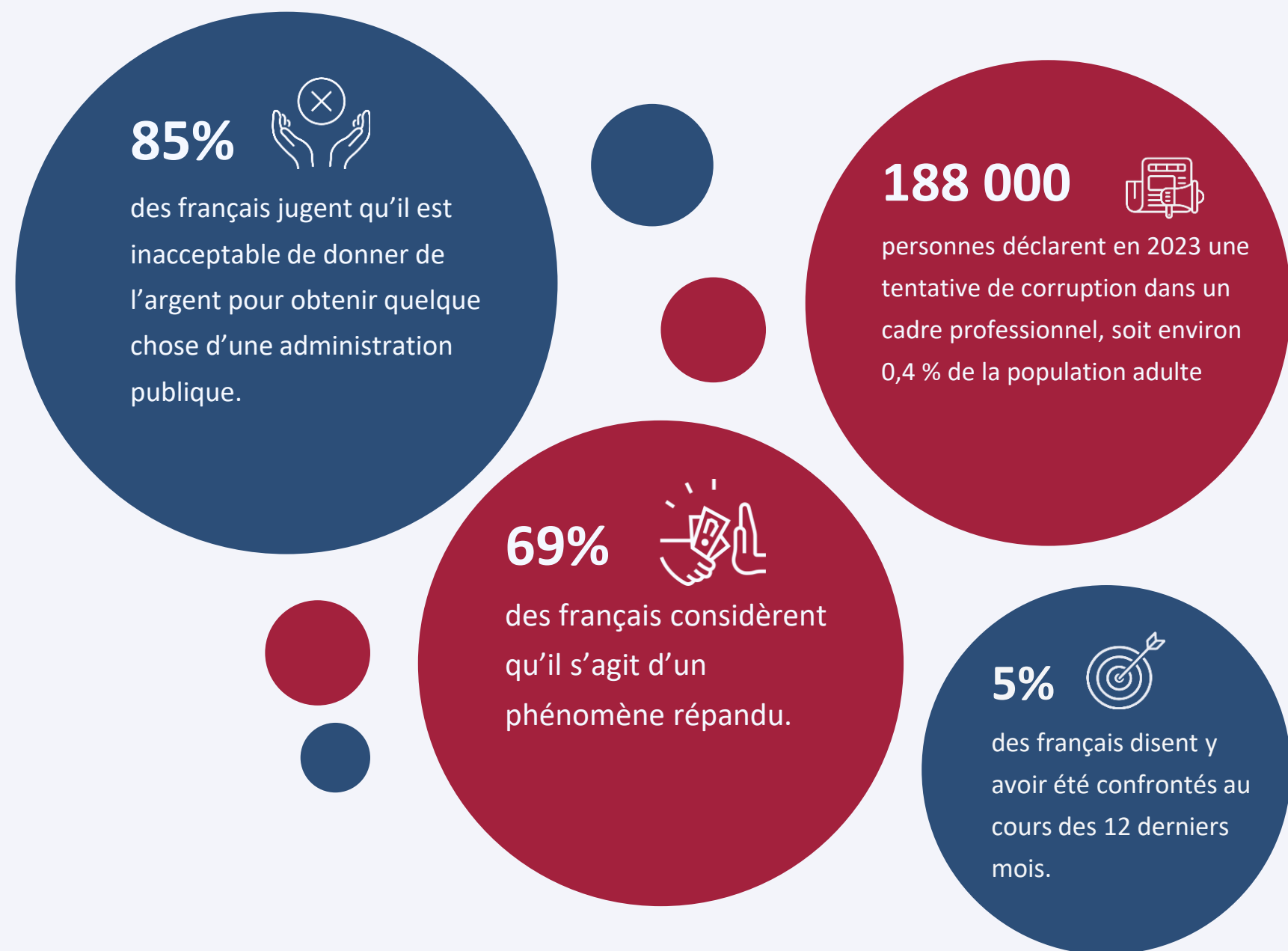


Impact réputationnel

La corruption peut entraîner un impact financier majeur pour l'entreprise : paiement d'amendes, exclusion des appels d'offres, perte de valeur de l'entreprise, et perte de confiance des clients, investisseurs et partenaires.

1. Les enjeux de la lutte contre la corruption

➤ Perception, opinion et victimation



Classements du secteur public

27ème sur 182 pays

Indice de perception de la corruption 2025
Transparency international

Tendances stables

Corruption risk forecast 2025
ERCAS et CIPE



Classements tout secteur confondu

17ème sur 184 pays

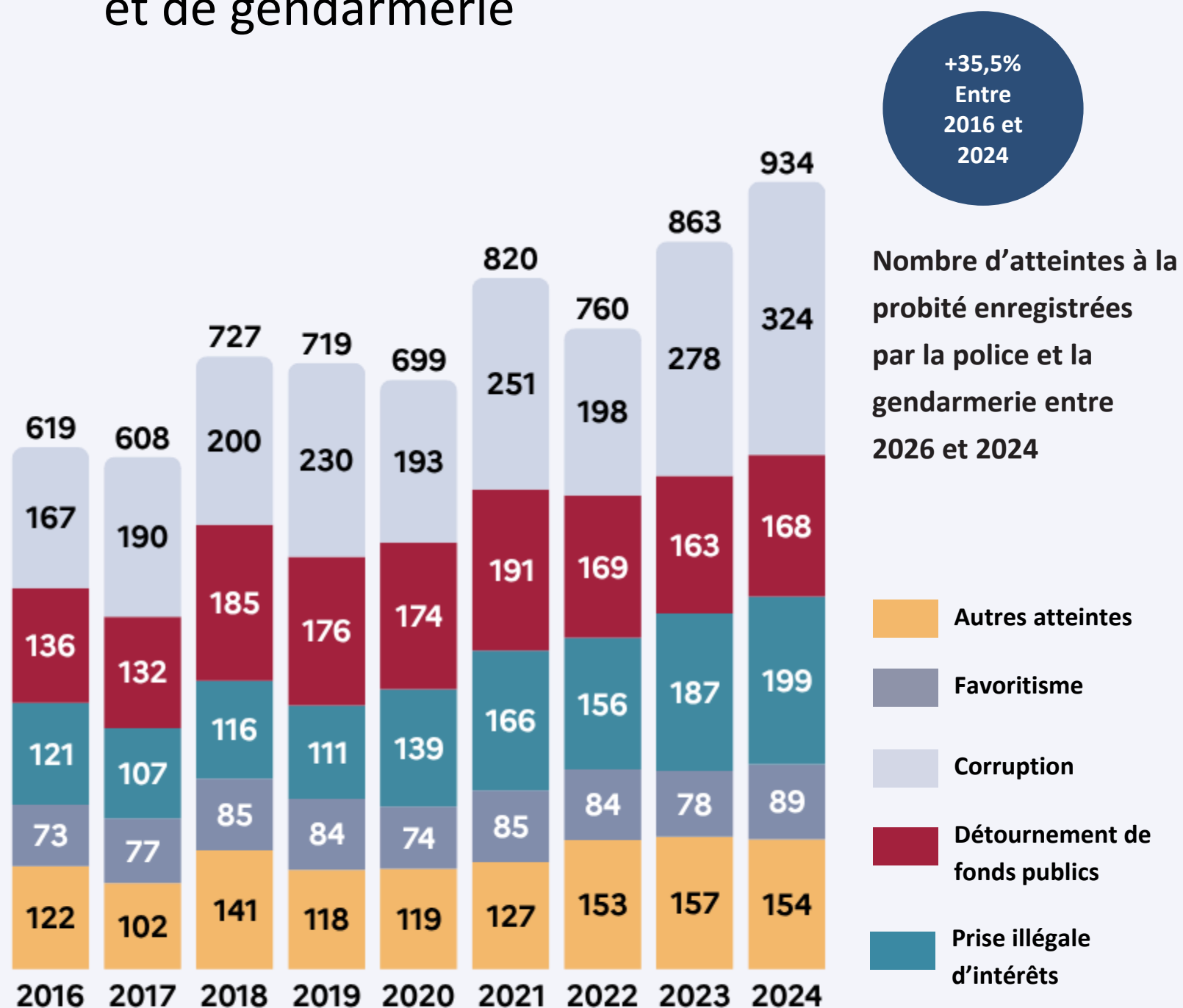
Corruption Risk Forecast 2023
Risk watch initiative

27ème sur 194 pays

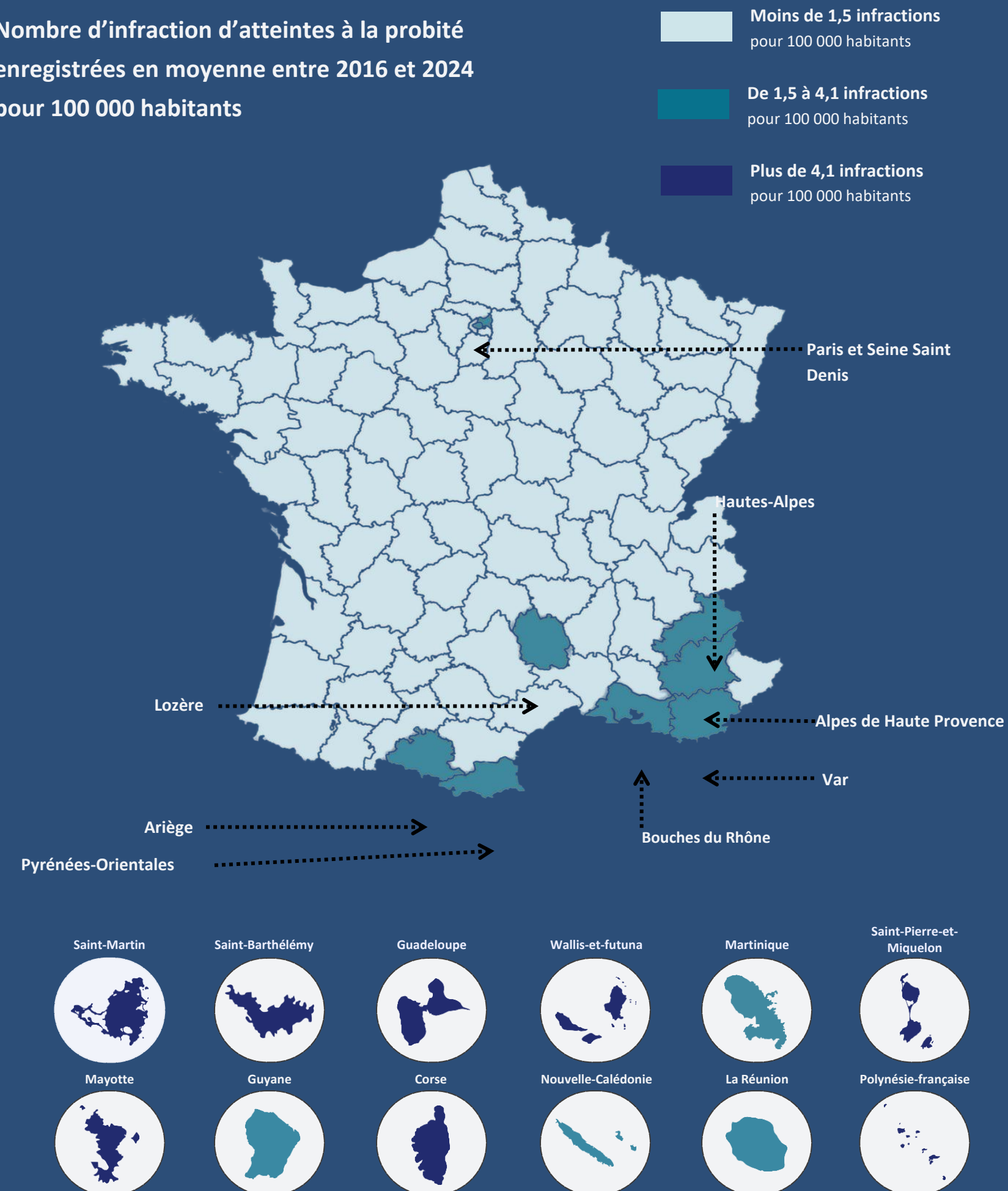
Trace bribery risk matrix 2024
Trace

1. Les enjeux de la lutte contre la corruption

➤ Les procédures de police et de gendarmerie

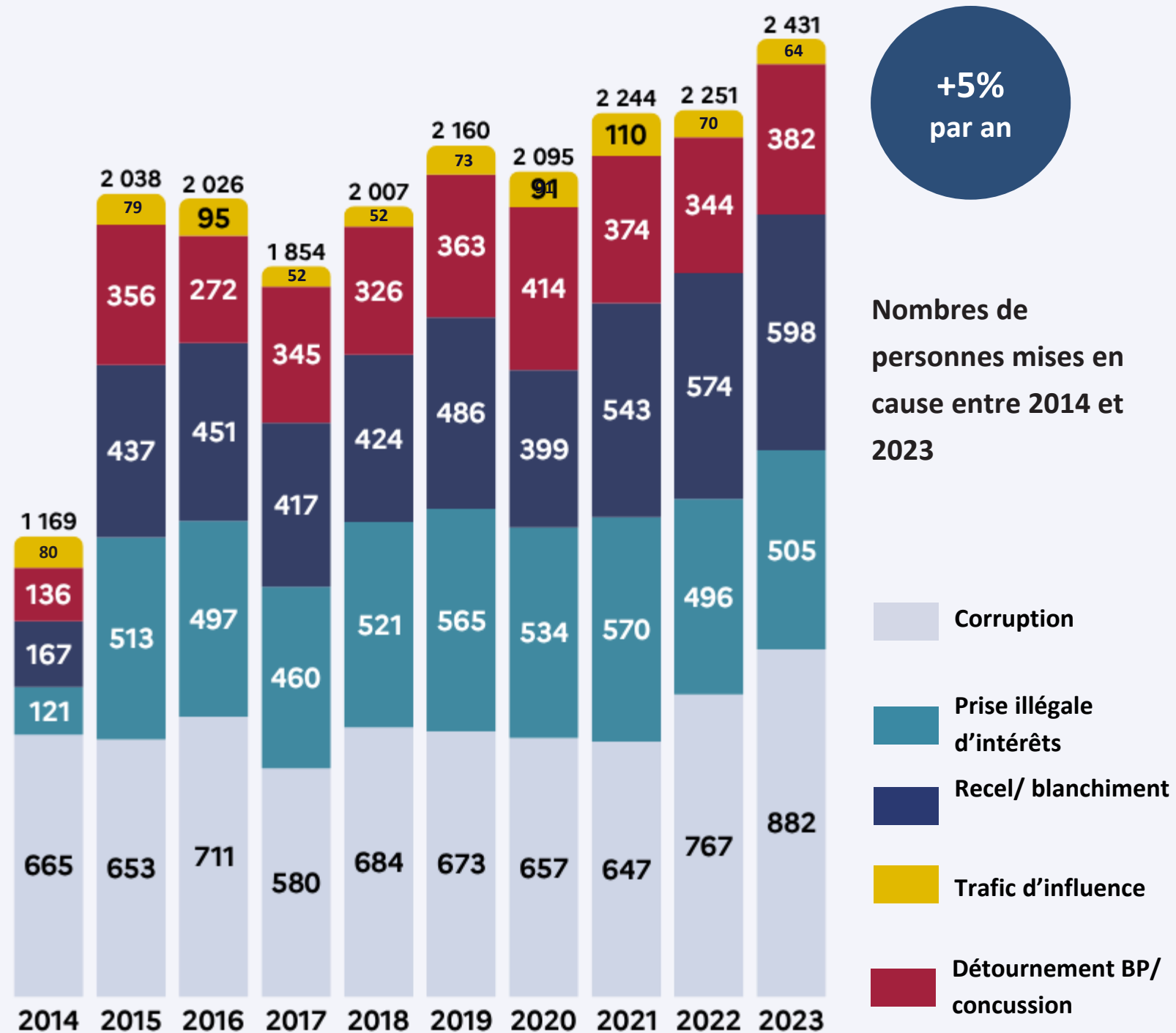


**Nombre d'infraction d'atteintes à la probité
enregistrées en moyenne entre 2016 et 2024
pour 100 000 habitants**

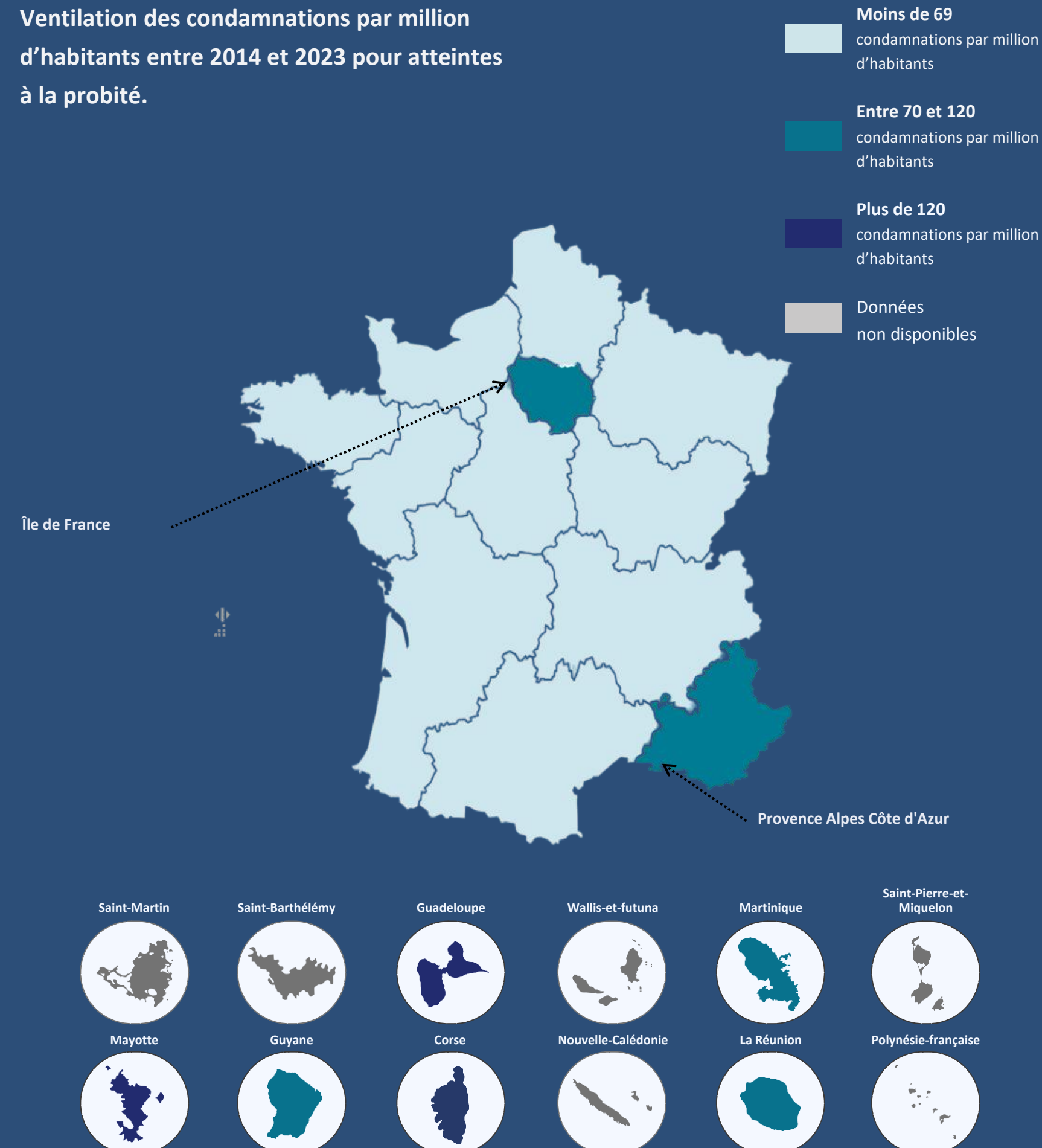


1. Les enjeux de la lutte contre la corruption

➤ Les procédures judiciaires



Ventilation des condamnations par million d'habitants entre 2014 et 2023 pour atteintes à la probité.



2. Loi Sapin II, l'avant et l'après

2. Loi Sapin II, l'avant et l'après

➤ Le contexte à l'adoption de la loi Sapin II

2012
OCDE RAPPORT PHASE 3

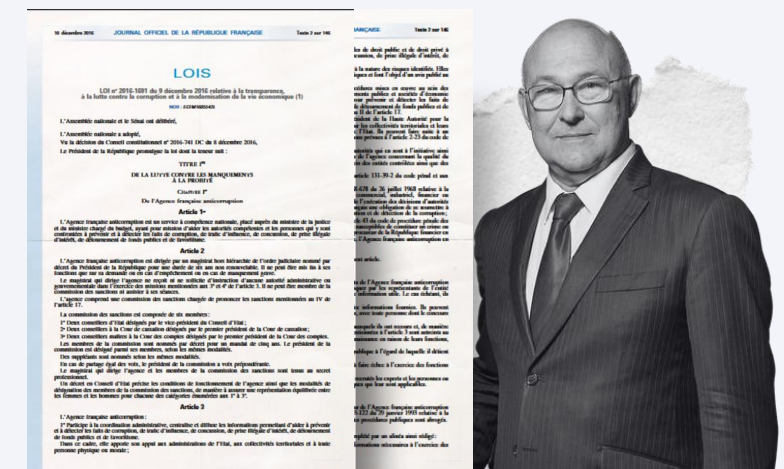


Le rapport de phase 3 de l'OCDE sur la France souligne de véritables manquements.

2013
CRÉATION : PNF, L'OCLCIFF & HATVP



2016
LOI SAPIN II : CRÉATION DE L'AFA



Le ministre du Budget Jérôme Cahuzac a menti sur l'existence de comptes bancaires cachés à l'étranger, avant d'être condamné pour fraude fiscale et blanchiment.

2012
AFFAIRE CAHUZAC



Exposition des entreprises françaises aux poursuites extraterritoriales de certaines législations étrangères (USA, UK)

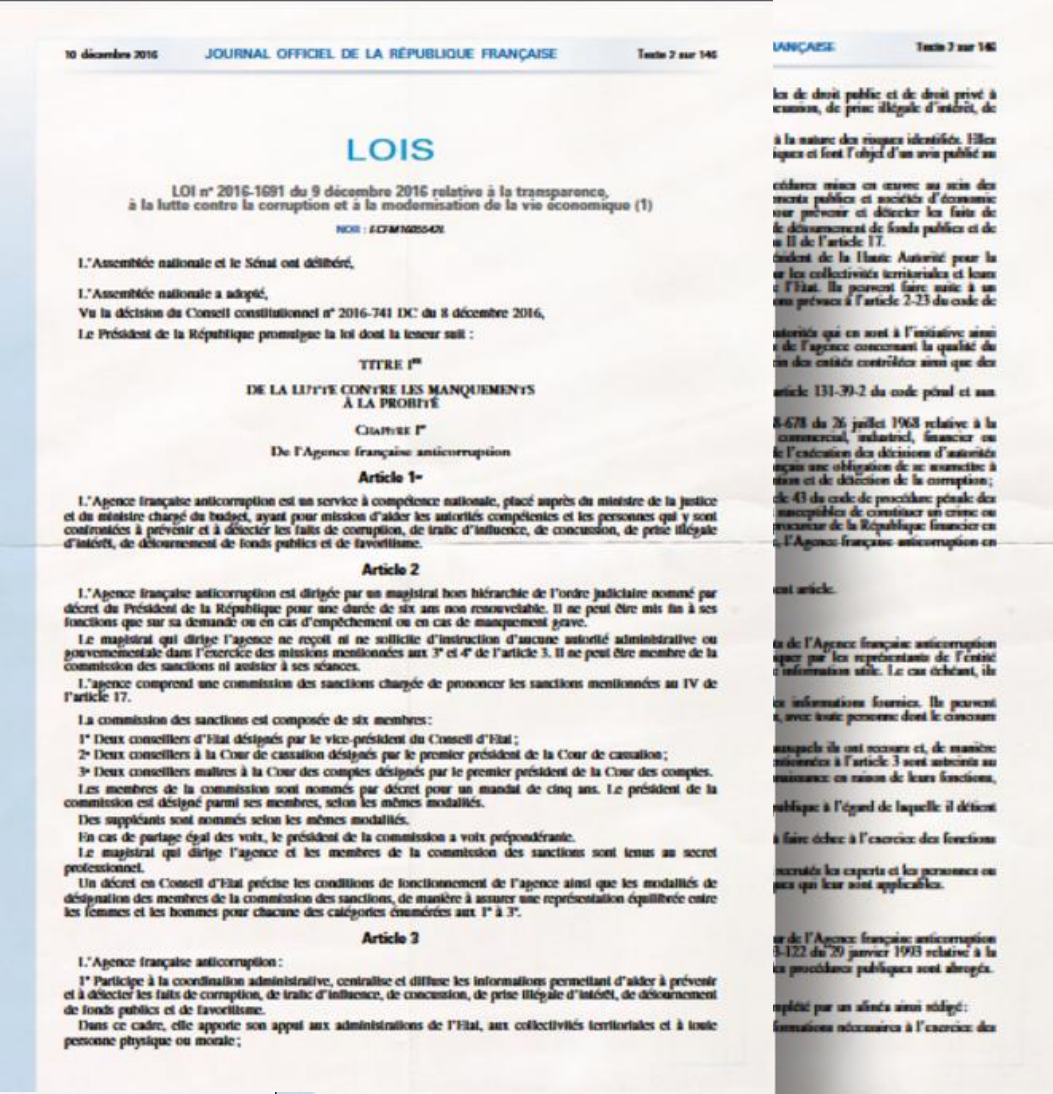


2014
AFFAIRE ALSTOM



2. Loi Sapin II, l’avant et l’après

➤ L’adoption de la loi Sapin II



➤ Création de l’AFA : avec pour mission d’aider les acteurs publics et privés à prévenir et détecter les faits de corruption (2 catégories de fonctions : de conseil et de contrôle).

➤ Contrôle administratif de l’AFA : sur la qualité et l'efficacité des procédures mises en œuvre au sein des acteurs publics pour prévenir et détecter les atteintes à la probité.

➤ Obligation pour les grandes entreprises de mettre en place, en leur sein, des mesures et procédures pour prévenir et détecter la corruption et le trafic d’influence, soumises au contrôle de l’AFA et pouvant faire l’objet de sanctions administratives en cas de manquements constatés (article 17).

➤ Création de la convention judiciaire d’intérêt public (CJIP), procédure transactionnelle applicable aux personnes morales et de la peine de programme de mise en conformité.

➤ Définition d’un statut général de protection des lanceurs d’alerte pour favoriser les signalements, qui sont une source d’information essentielle notamment pour la détection des atteintes à la probité.

➤ Création du registre des représentants d’intérêts

2. Loi Sapin II, l'avant et l'après

➤ L'après Sapin II



2025
LOI NARCOTRAFIC



2025



La commission d'enquête sénatoriale "Délinquance financière"
propose un abaissement des seuils Sapin II et de revenir sur la condition tenant à la localisation en France du siège social.

Accord provisoire sur la directive européenne de lutte contre la corruption



2025



La directive prévoit une circonstance atténuante lorsque l'entité concernée dispose d'un dispositif de conformité anticorruption. Par ailleurs, ses considérants ouvrent la voie au développement de règles de *soft law*.

Focus sur la loi narcotrafic



Article 54

Obligation pour tous les exploitants d'installations portuaires de mettre en place un programme de conformité anticorruption, sans critère de taille.

Administrations/EP exposés au narcotrafic : prévention et détection des atteintes à la probité via une cartographie des risques et des mesures de prévention et de contrôle, actualisées tous les deux ans (la loi « narcotrafic » complète, pour ces acteurs, la loi Sapin II).

Sûreté ports & aéroports : intégration du risque corruptif dans les plans de sûreté et dans la formation des agents de sûreté.

Article 55



Ajout au Code pénal d'une circonstance aggravante "bande organisée" pour la corruption privée, portant les peines jusqu'à 10 ans de prison et ouvrant l'accès à des techniques spéciales d'enquête (dont interceptions judiciaires).

1. Loi Sapin II, l'avant et l'après

➤ Le plan pluriannuel de lutte contre la corruption 2025-2029



- › **Axe 1 : renforcer la lutte contre la corruption et les atteintes à la probité au sein de l'administration de l'État :** mise en place de dispositifs de prévention et de détection au sein de toutes les administrations ; attention particulière portée à la sécurisation de l'achat public; renforcement des échanges entre administrations sur la criminalité organisée; renforcement de la capacité de détection des administrations : amélioration de la communication sur les dispositifs d'alertes et développement de dispositifs spécifiques pour des secteurs sensibles; formation des services d'enquêtes pour renforcer l'action répressive; sensibilisation des membres du Gouvernement.
- › **Axe 2 : aider les collectivités territoriales à lutter contre les atteintes à la probité :** clarifier le cadre juridique des conflits d'intérêts; appui renforcé aux petites collectivités pour les aider à se prémunir contre les risques d'atteintes à la probité ; promotion des règles de transparence.
- › **Axe 3 : Protéger les acteurs économiques contre les atteintes à la probité :** poursuite des actions de sensibilisation et formation, notamment pour les professionnels de la conformité, du chiffre et du droit; accentuation des actions à destinations des PME; attention particulière au domaine financier et aux risques émergents (délict d'initié).
- › **Axe 4 : Lutter contre la corruption au-delà de nos frontières :** faire de la corruption une priorité de l'action de l'Union Européenne; promotion d'un référentiel commun pour les entreprises au niveau européen; promouvoir l'adhésion aux conventions internationales et leurs mises en œuvre ; renforcement du soutien aux organisations multilatérales; projets de coopération techniques sur le plan bilatéral.

3. Mettre en place des mesures anticorruption pour se protéger

3. Mettre en place des mesures anticorruption pour se protéger

➤ Pourquoi mettre en place des mesures anticorruption ?

Les incitations

les avantages escomptés



Grandes entreprises et certaines ETI soumises à l'obligation d'évaluer l'intégrité de leurs tiers

Développer un avantage concurrentiel vis-à-vis des entreprises qui ne disposent pas de programme de conformité



Banques et investisseurs conditionnent de plus en plus l'octroi de financement au respect d'obligations de conformité anticorruption.

Obtenir les financements nécessaires à la poursuite et au développement de son activité économique



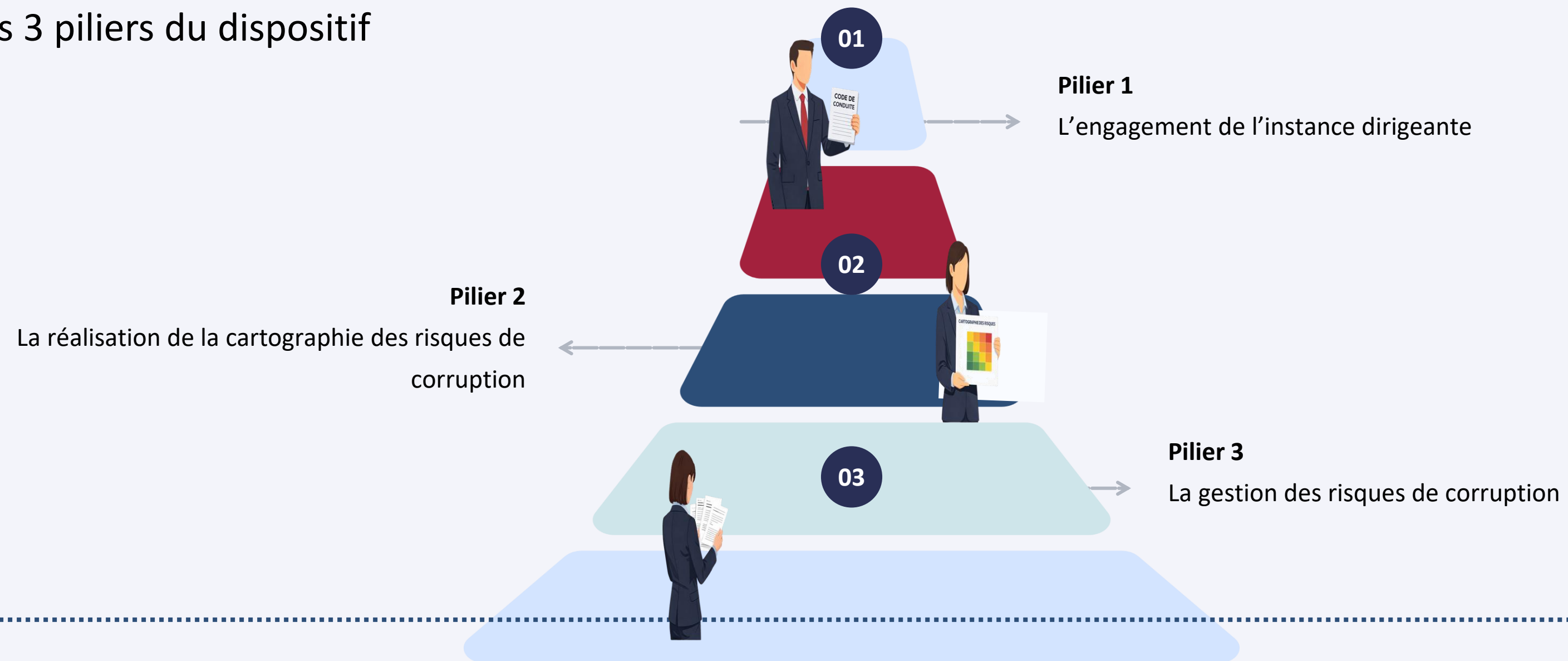
Sociétés actives à l'international soumises aux législations anticorruption étrangères, dont certaines ont une portée extraterritoriale (USA, UK, etc.)

Faire valoir un dispositif robuste en cas de poursuites par les autorités étrangères ou françaises, pour limiter sa responsabilité et/ou le montant des amendes dans les procédures négociées

Les entreprises employant plus de 500 salariés et réalisant plus de 100 M€ de CA sont tenues par la loi de mettre en place des mesures de prévention et de détection de la corruption. Néanmoins, toutes les entreprises y ont un intérêt significatif !

3. Mettre en place des mesures anticorruption pour se protéger

➤ Les 3 piliers du dispositif



PREVENTION

- Un code de conduite
- Des formations
- L'évaluation de l'intégrité des tiers

DETECTION

- Une alerte interne
- Des contrôles comptables
- Un contrôle interne de 3 niveaux

REMEDIATION

- Définition de mesures correctives
- Régime disciplinaire

3. Mettre en place des mesures anticorruption pour se protéger

➤ L'engagement de l'instance dirigeante

01

Pilier 1

L'engagement de l'instance
dirigeante



Le dirigeant a la responsabilité de protéger l'entreprise par la mise en place de mesures anticorruption, qui suppose notamment :

- › Un comportement exemplaire
- › Une communication claire sur une tolérance zéro à la fois vis-à-vis des salariés et de l'extérieur
- › Une mise à disposition des moyens adaptés pour le déploiement des mesures de prévention de la corruption
- › Une préoccupation sur la mise en œuvre des mesures anticorruption
- › La mise en œuvre de sanctions en cas de comportement ne respectant pas les mesures.

3. Mettre en place des mesures anticorruption pour se protéger

➤ La cartographie des risques 1/4

02

Pilier 2

La cartographie des risques
de corruption



Afin de se protéger contre les risques de corruption, qui peuvent être internes ou venir de l'extérieur, l'entreprise identifie les risques de corruption auxquels elle est exposée du fait de ses activités. Cet exercice s'appelle la cartographie des risques.

Pourquoi réaliser une cartographie ?



La cartographie des risques sert à identifier et évaluer les situations à risque afin de mettre en place des mesures de prévention adaptées et proportionnées.

Qui réalise la cartographie des risques de corruption ?



La cartographie des risques est réalisée par la personne en charge des mesures anticorruption, qui peut être le dirigeant lui-même dans une PME.

Quand réaliser la cartographie des risques de corruption



La cartographie des risques doit être réalisée en amont, avant la mise en place du dispositif de prévention anticorruption.

3. Mettre en place des mesures anticorruption pour se protéger

➤ La cartographie des risques 2/4

Étape 1

Identifier les processus de l'entreprise

La démarche débute par le recensement de l'ensemble des processus d'activité (achats, ventes, ressources humaines, finance, production, etc.) afin de couvrir de manière exhaustive les zones potentielles de risque. À défaut de formalisation existante, l'analyse peut s'appuyer sur les organigrammes, les fiches de poste et les fonctions exercées.

PROCESSUS	SOUS-PROCESSUS
Vente	Référencement d'un nouveau client ; Devis ; Commande ; Négociation des conditions annuelles
Achat	Référencement d'un nouveau fournisseur ; Émission d'un appel d'offres ; Choix d'un fournisseur consécutivement à un appel d'offres ; Négociation de conditions annuelles
Gestion RH	Recrutement ; Paie ; Évaluation des personnels ; Gestion des carrières ; Formation
Finance	Établissement des comptes annuels ; Règlement des fournisseurs ; Encaissement des clients ; Établissement et suivi des budgets annuels

Étape 2

Collecter les informations

Cette étape consiste à recueillir des informations (entretiens, ateliers ou questionnaires) précises auprès des personnels concernés, notamment ceux qui maîtrisent les processus (managers et opérationnels), afin d'identifier les pratiques réelles. Il s'agit en particulier de déterminer :

- les personnels exposés (commerciaux, acheteurs, fonctions finance, communication, etc.).
- les tiers en relation avec l'entreprise (clients, fournisseurs, intermédiaires, administrations).
- les situations dans lesquelles ces interactions peuvent générer un risque (obtention d'un contrat, choix d'un fournisseur, obtention d'une autorisation).
- les mesures qui existent déjà dans l'entreprise pour éviter ces situations à risques (formations, politiques, procédures ou contrôles).



Commencez par interroger les fonctions les plus exposées et concentrez-vous sur les zones géographiques les plus à risque. Cette priorité sera donnée en premier, puis l'approche pourra être élargie si les ressources le permettent.

3. Mettre en place des mesures anticorruption pour se protéger

➤ La cartographie des risques 3/4

Étape 3

Retenir des Scénarios

À partir des informations collectées, vous devez identifier les scénarios de risque auxquels l'entreprise est exposée.

➤ Situation à risque

PROCESSUS CONCERNÉ	UN CORRUPTEUR personnel ou tiers	UN CORROMPU personnel ou tiers	UN AVANTAGE Cadeaux, emplois...	CONTREPARTIE DE L'AVANTAGE L'acte de la fonction
Exemple	Une personne qui propose ou accepte de donner un avantage pour qu'une personne accomplisse ou n'accomplisse pas un acte de sa fonction	Une personne qui accepte de recevoir ou sollicite un avantage pour accomplir ou ne pas accomplir un acte de sa fonction		
RESSOURCES HUMAINES	LE RESPONSABLE RH	INSPECTION DU TRAVAIL	PLACE POUR UN TOURNOI SPORTIF	RAPPORT FAVORABLE MALGRÉ L'OMISSION DE DÉCLARATIONS PAR LE RESPONSABLE RH

L'entreprise dispose d'une politique cadeaux et invitations

3. Mettre en place des mesures anticorruption pour se protéger

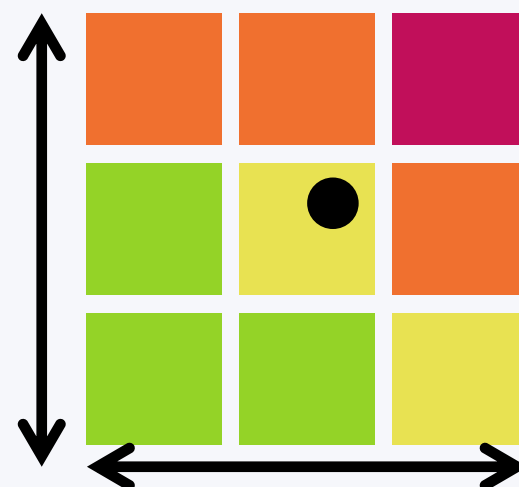
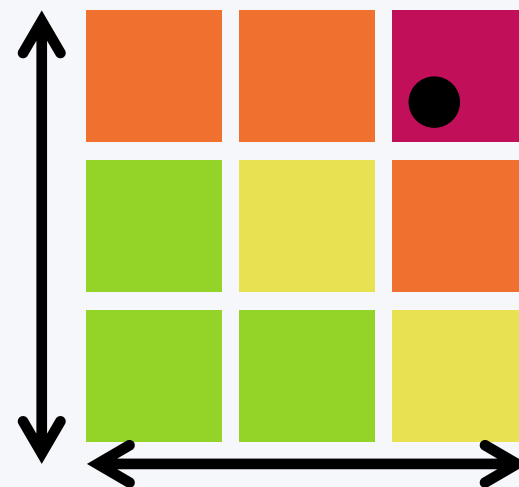
➤ La cartographie des risques 4/4

Étape 4

Évaluation de chaque scénario

Risque brut : Chaque situation est ensuite évaluée au regard de **son impact** (financier, réputationnel ou juridique) et de **sa probabilité de survenance** (1 ans, 5 ans, 10 ans...), permettant de hiérarchiser les risques et d'identifier ceux nécessitant des actions prioritaires. A ce stade on parle de risque brut.

Risque net : L'évaluation du scénario doit cependant tenir compte de mesures de **remédiation existantes** (ici l'entreprise c'est doté d'une politique cadeau et invitation). La nouvelle évaluation à partir de leur prise en compte est appelée : risque net.



Risque brut

-

Mesures de remédiation

=

Risque net

Étape 5

Déterminer un plan d'action

Sur la base de ces éléments, un plan d'actions est élaboré. Son calendrier et ses modalités de mise en œuvre, ainsi que son suivi et les modalités de compte rendu associés, sont confiés à la responsabilité d'acteurs précisément désignés (formations, politiques et procédures, contrôles).

Exemple : former le personnel du département RH à cette politique et plus largement sensibiliser l'ensemble du personnel. Ajouter des exemples au code de conduite...

Étape 6

Formaliser et actualiser la cartographie

Les résultats doivent être formalisés dans un document structuré et faire l'objet d'une mise à jour régulière, notamment en cas d'évolution de l'activité ou de l'organisation.

3. Mettre en place des mesures anticorruption pour se protéger

➤ La gestion des risques

03

Pilier 3

La gestion des risques de corruption



➤ CODE DE CONDUITE

But : Le code de conduite anticorruption est le document par lequel l'entreprise rappelle qu'elle ne tolère pas la corruption et qui décrit, suivant les risques détectés dans la cartographie, les comportements à proscrire.

- › Recueille les engagements et principes de l'entreprise
- › Applicable à tous les personnels et aux collaborateurs soumis au RI, partout où l'entreprise exerce
- › Communiqué aux tiers

➤ ALERTE INTERNE ANTICORRUPTION

But : Permet à l'entreprise de recueillir des signalements de comportements contraires au code de conduite et qui pourraient être révélateurs de faits de corruption.

- › Cette alerte peut coexister avec d'autres dispositifs d'alerte (RH, vigilance, etc.), et en particulier avec l'alerte de droit commun prévue à l'article 8 de la loi Sapin II. Pour les entités de moins de 50 salariés, ce dispositif permet aux lanceurs d'alerte de signaler, sans risque de représailles, une violation d'une loi ou d'un règlement.

3. Mettre en place des mesures anticorruption pour se protéger

➤ La gestion des risques

➤ ÉVALUATION DE L'INTÉGRITÉ DES TIERS

But : Vérification de l'intégrité des partenaires selon leur niveau de risque, pour limiter le risque de corruption et sécuriser les relations d'affaires.

Qui : clients, fournisseurs de 1^{er} rang et intermédiaires et toute autre catégorie de tiers avec lesquels l'entreprise est en relation (cibles de fusion-acquisition, bénéficiaires de mécénat et parrainage)

➤ FORMATION ET SENSIBILISATION

But : La sensibilisation et la formation permettent aux personnels d'identifier les situations à risque, d'en mesurer les enjeux pour eux-mêmes et pour l'entreprise, et de comprendre comment s'en prémunir.

- › **Sensibilisation :** conseillée pour l'ensemble des personnels
- › **Formations :** obligatoire pour les cadres et personnels les plus exposés aux risques : acquisition de connaissances et de compétences opérationnelles adaptées

➤ CONTRÔLES COMPTABLES ANTICORRUPTION

But : Procédures de contrôle visant à empêcher la dissimulation d'actes de corruption via la comptabilité, en assurant la traçabilité, la justification et la cohérence des flux financiers et des dépenses.

- › **Niveau 1 :** écritures convenablement justifiées et documentées
- › **Niveau 2 :** bonne exécution des contrôles comptables anticorruption de premier niveau
- › **Niveau 3 :** contrôles comptables anticorruption conformes aux exigences de l'entreprise, efficacement mis en œuvre et tenus à jour

3. Mettre en place des mesures anticorruption pour se protéger

➤ La gestion des risques

➤ RÉGIME DISCIPLINAIRE

But : Ensemble de sanctions internes prévues et applicables en cas de violation du code de conduite, afin de garantir l'effectivité des règles et de dissuader les comportements non conformes.

- › Le code de conduite étant intégré au règlement intérieur, les sanctions applicables sont celles prévues en cas de non-respect de ce dernier.
- › L'instance dirigeante n'est pas tenue d'attendre une décision pénale pour mettre en œuvre des sanctions disciplinaires.

➤ CONTRÔLE INTERNE DU DISPOSITIF

But : s'assurer que les tâches inhérentes à un processus opérationnel ou support ont été effectuées conformément aux procédures édictées par l'entreprise, selon une fréquence prédéfinie ou de façon aléatoire.

En cas de lacunes constatées : établir un plan d'actions

3. Mettre en place des mesures anticorruption

➤ Ressources PME

➤ Pour aller plus loin

Scannez les différents codes QR ou visitez notre site internet.



RECOMMANDATION DE
L'AFA



GUIDE PRATIQUE
ANTICORRUPTION
À DESTINATION DES PME
ET DES PETITES ETI

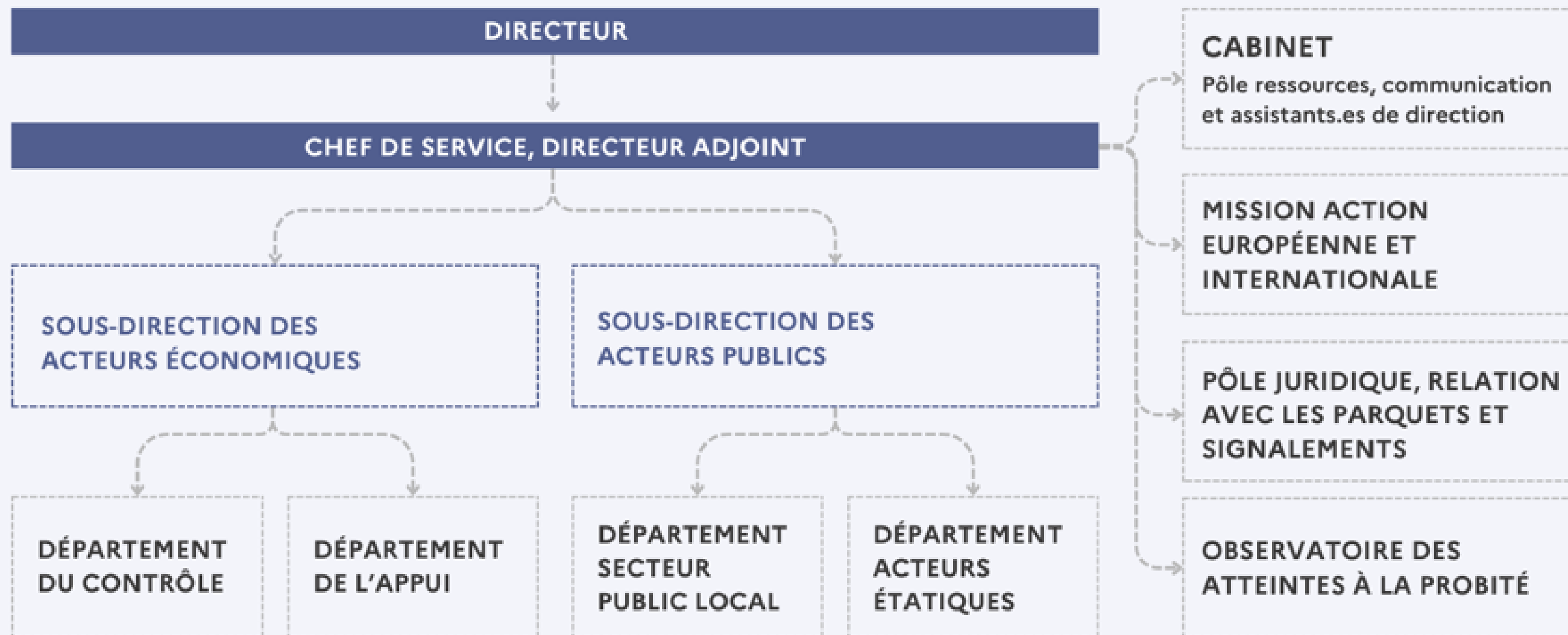


PODCAST N°6
LES MESURES ANTICORRUPTION
DANS LES PME ET LES PETITES ETI

4. L'Agence française anticorruption

4. L'Agence française anticorruption

➤ L'organigramme de l'AFA



Réorganisation

de l'AFA après 8 ans d'existence, avec la création de deux sous-directions distinctes : l'une dédiée au contrôle, l'autre au conseil.



~ 50 agents

Profils variés issus des trois fonctions publiques : État (magistrats, financiers, administrateurs civils, ingénieurs des mines, gendarmes, inspecteurs des douanes, etc.) , hospitalière (directeurs d'hôpitaux, etc.) et territoriale (directeurs et attachés territoriaux, etc.).

Et issus du monde de l'entreprise : Auditeurs, juristes, experts en conformité

4. L'Agence française anticorruption

➤ La mission de contrôle



LE CONTRÔLE ACTEURS PUBLICS (ARTICLE 3) :

- Les acteurs publics (administrations de l'État, collectivités territoriales, établissements publics / sociétés d'économie mixte, associations ou fondations reconnues d'utilité publique)

Contrôles d'initiative	119
Contrôles initiaux	103
Contrôles de suite	16



LE CONTRÔLE DES ACTEURS ÉCONOMIQUES (ARTICLE 17) :

- Les présidents, directeurs généraux et gérants des sociétés (publiques ou privées) ou les groupes de sociétés :
- d'au moins 500 salariés,
 - dont le chiffre d'affaires est supérieur à 100 millions €
 - et le siège social est situé en France

- + entreprises secteur portuaire & aéroportuaire sans condition de seuil (loi narcotrafic)

Contrôles d'exécution	42
Contrôles d'injonction de mise en conformité	2
Contrôles de programme de mise en conformité	17
Examens préalables	23
Contrôles d'initiative	139
Contrôles initiaux	112
Contrôles de suite	27
Total général	175

Il ne s'agit ni d'une enquête, ni d'une inspection : le contrôle se rapproche d'un audit

▼ Droit de communication
Art. 4, loi Sapin II

Les agents sont « habilités à se faire communiquer [...] tout document professionnel, quel qu'en soit le support, ou toute information utile » et peuvent le cas échéant « en faire une copie ».

▼ Droit d'accès aux locaux professionnels
Art. 4, loi Sapin II

Les agents peuvent accéder aux locaux professionnels de l'entité contrôlée: ils « peuvent procéder sur place à toute vérification de l'exactitude des informations fournies ».

▼ Droit de s'entretenir
Art. 4, loi Sapin II

Les agents « peuvent s'entretenir, dans des conditions assurant la confidentialité de leurs échanges, avec toute personne dont le concours apparaît nécessaire »

4. L'Agence française anticorruption

➤ La mission de conseil

DESTINATAIRES :

- **Entreprises publiques** ou privées quelle que soit leur taille
- **Acteurs publics** (administrations de l'État, collectivités territoriales, établissements publics, sociétés d'économie mixte, associations ou fondations reconnues d'utilité publique)
- **Autorités étrangères**
- **Organisations internationales**

L'ACCOMPAGNEMENT :

 **Définir, développer et actualiser le référentiel anticorruption français**, à travers ses recommandations. Ce cadre est enrichi par des guides thématiques et sectoriels élaboré en concertation avec les parties prenantes, via des consultations publiques ainsi que des outils pratiques (podcast Cap intégrité, fiches pratiques, etc.) et.

 **Déploiement d'actions de formation et de sensibilisation**, auprès des fédérations et associations professionnelles, ainsi qu'aux universités et écoles de commerce (futurs acteurs de la conformité), afin de diffuser une culture de conformité.

✓ **10 894**
Écoutes



✓ **121**
Actions de formation et sensibilisation



5. Les ressources de l'AFA

5. Les ressources de l'AFA

➤ Les recommandations



- Les recommandations visent à définir les modalités **de mise en œuvre d'un dispositif anticorruption** que peuvent déployer, de manière proportionnée et adaptée à leur profil de risques, toutes les personnes morales de droit public et de droit privé.
- Élaborées dans le cadre d'un **processus collaboratif : contributions de multiples parties prenantes**, recueillies via une **consultation publique**. En particulier, des administrations, des fédérations d'entreprises et des associations.
- Le document est structuré en 3 parties :
 - 1^{ère} : orientations générales applicables à toutes les entités
 - 2^{ème} : entreprises assujetties à la loi Sapin II
 - 3^{ème} : acteurs publics.
- Les recommandations sont disponibles **en français, en anglais et en espagnol** sur le site de l'AFA.

5. Les ressources de l'AFA

➤ Les guides pratiques

- › Couvrent **un large éventail de sujets.**
- › Partie intégrante du **référentiel anticorruption français**
- › Élaborés **en concertation avec les parties prenantes et ouvertes à la consultation publique** lorsqu'elles concernent les acteurs économiques.
- › Disponibles en français (et en anglais pour les acteurs économiques) sur le [site](#) de l'AFA.



5. Les ressources de l'AFA

➤ Les autres supports 1/2

Fiches pratiques

- › Bases d'information publiques utile à l'évaluation de l'intégrité des tiers (mars 2023)
- › Indices de mesure de l'exposition d'une zone géographique au risque de corruption (mai 2023)

Enquêtes et comparatif

- › Enquête sur le déploiement de la mesure évaluation des tiers dans les entreprises
- › Enquête biannuelle sur la perception de la corruption et la maturité des dispositifs anticorruption
- › Comparatif des référentiels français, américain, britannique et de la Banque mondiale

Supports thématiques

- › Les paiements de facilitation : outils pour les évaluer, les prévenir et les détecter.
- › Présentation des points d'interopérabilité entre exigences de *reporting* de la Directive CSRD et mise en place d'un dispositif de conformité anticorruption

5. Les ressources de l'AFA

➤ Les autres supports 2/2



› Podcast Cap intégrité pour les entreprises



› Kit pédagogique pour les enfants



› Publications de l'Observatoire des atteintes à la probité



› Quiz, jeu sérieux, Spoc Probito, MOOC

5. Les ressources de l'AFA

- **Projet : améliorer notre accompagnement des PME**



**Questionnaire de l'Agence française anticorruption (AFA)
à destination des PME : comprendre les besoins des
entreprises en matière de prévention de la corruption**

- › **Toutes vos réponses à ce questionnaire anonyme sont les bienvenues !**

Merci de votre attention

Accéder à l'intégralité de nos ressources en scannant notre code QR ou en visitant notre site internet.



Pour en savoir plus :



afa@afa.gouv.fr



<https://www.agence-francaise-anticorruption.gouv.fr>



[Agence française anticorruption](#)

LES
RENDEZ-VOUS
DU **RISK**
MANAGEMENT
EN REGION

MERCI

AMRAE

Table ronde Géopolitique Sûreté, ERM, Assurances Regards croisés sur un risque transverse



16h15
17h00



Fanny DREYFOUS-DUCAS

CO-PILOTE DE L'ANTENNE
AMRAE (PACA)

DIRECTRICE -
CONSEIL EN RISK MANAGEMENT
ARENGI



Anne GIROND

DIRECTRICE GÉNÉRALE

**CDSE (CERCLE DES DIRECTIONS
DE LA SÉCURITÉ DES
ENTREPRISES)**



Sophie DE FERAUDY

DIRECTRICE RISQUES
& ASSURANCES

PONANT



**MARSEILLE
22 SEPT.**

AMRAE

ANNE GIROND



2019 - Direction du **CDSE**

Auparavant:

- **Directrice territoriale**, parcours essentiellement centré sur la **mission de prévention et de sécurité des collectivités territoriales** à la tête de directions prévention et sécurité de départements (Val-d'Oise, Essonne)
- **FESU (Forum européen pour la sécurité urbaine)**, chargée de mission
- Entreprise multiservices

Formation

- Science-Po Lyon, l'École nationale supérieure de la police (DESS droit et politique de la sécurité.)
- Diplômée de l'Executive master cadre dirigeant de l'ESSEC en 2015
- Auditrice de la session nationale de l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN), majeure Défense et Sécurité économique en 2022

2026 - Directrice **Risques & Assurances** chez **Ponant Explorations** - activités d'**assurances**, de **gestion des risques** et de **contrôle interne**

2022 - **Responsable Assurances**

Auparavant:

Louis Dreyfus Armateurs, CMA CGM

Formation

Juriste, spécialisée en droit maritime

Son parcours, notamment au sein de et de l'a conduite à travailler sur des sujets variés tels que: la gestion des risques, les programmes d'assurances internationaux, les contentieux complexes et l'accompagnement de projets stratégiques.

Passionnée par le monde maritime, elle est également **officier de réserve de la Marine nationale**, un engagement qui lui permet de continuer à naviguer et de garder un lien étroit avec l'environnement opérationnel maritime.

SOPHIE DE FERAUDY



AMRAE

THÈMES ABORDÉS

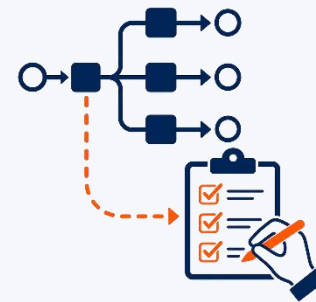
01



Protection des actifs physiques et humains

- L'analyse du risque et son impact sur les implantations
- Assurabilité des risques géopolitiques

02



Chaînes logistiques, approvisionnement et ventes

- Interactions sûreté et achats/Supply
- Dépendance à des marchés / fournisseurs uniques?

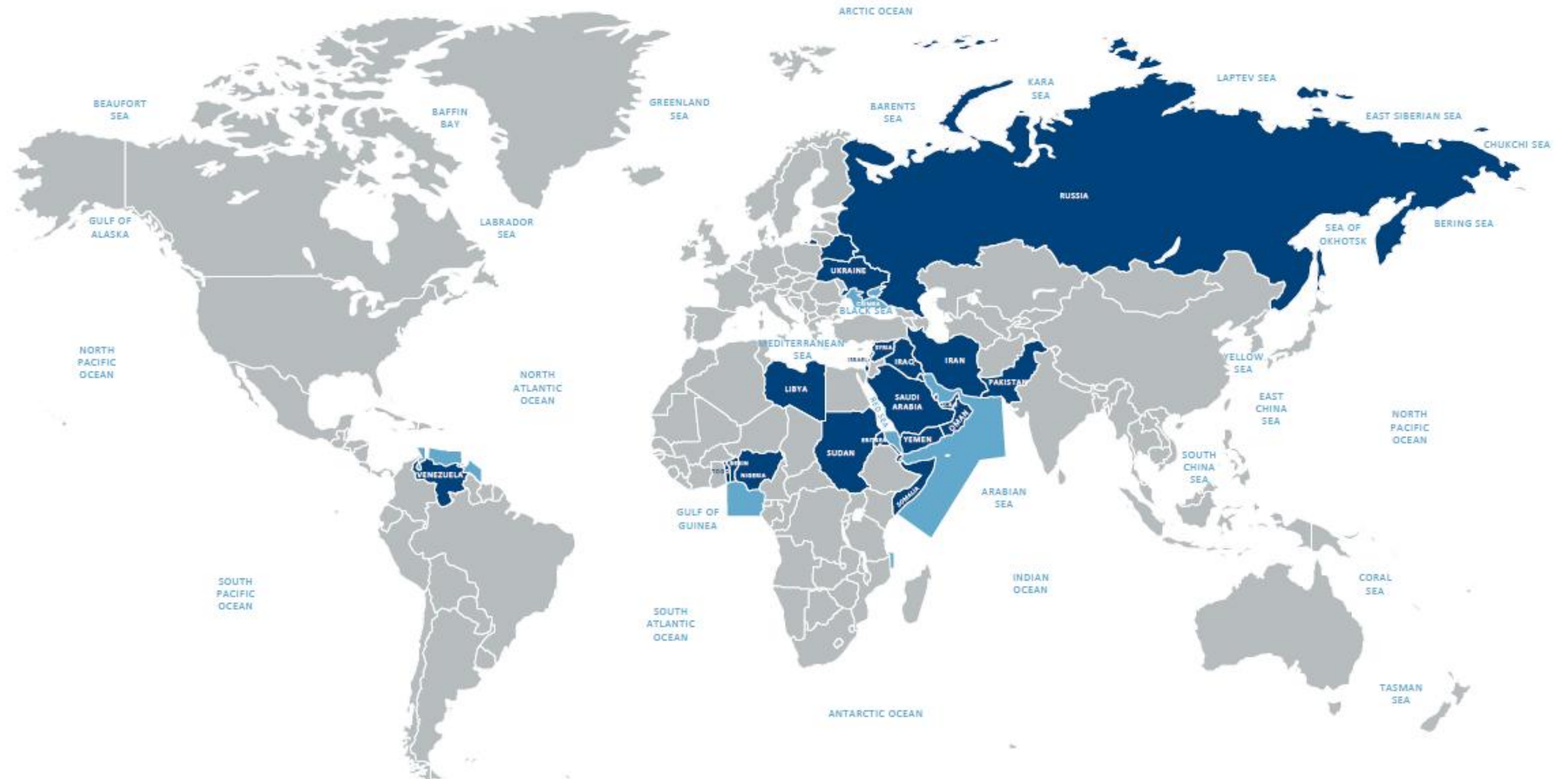
03

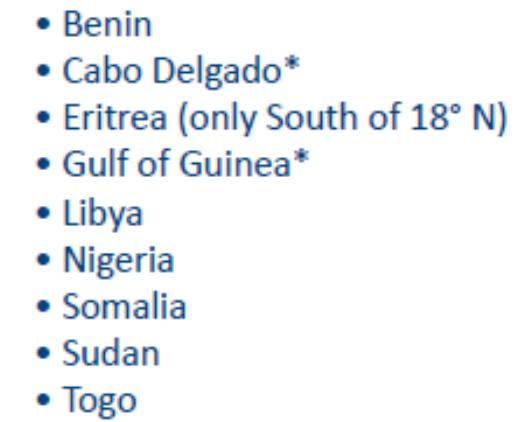


Souveraineté des données et régionalisation des échanges

- Sûreté physique et sécurité des données : des convergences?
- Impact opérationnel des réglementations locales

Africa, Europe, Indian Ocean/Asia/Middle East, Russia and South America





The territorial sea of Mozambique and Tanzania enclosed by the following boundaries :

- a. To the north, from Mnazi Bay at 10°19.6'S,
40°18.9'E to high seas point at 10° 10.3' S, 40° 34.44' E
b. To the south, from Baía do Lúrio at 13°30'S,
40°31.6'E to high seas point 13° 29.97' S, 40° 49.7' E

The waters enclosed by the following boundaries :

- a. On the west, from the coast of Togo 6° 06' 45" N, 1°12'E, south to high seas point 0° 40' S, 3° 00' E
b. and then east to Cape Lopez Peninsula, Gabon 0°40'S, 8° 42'E.

Refer to page MIDDLE EAST for Red S ea, Indian Ocean and Middle East.

EUROPE - RUSSIA

- Europe Sea of Azov and Black Sea waters plus inland waters as defined overleaf
- RUSSIA
- BELARUS
- UKRAINE





Sea of Azov and Black Sea waters plus inland waters

1) Sea of Azov and Black Sea waters enclosed by the following boundaries :

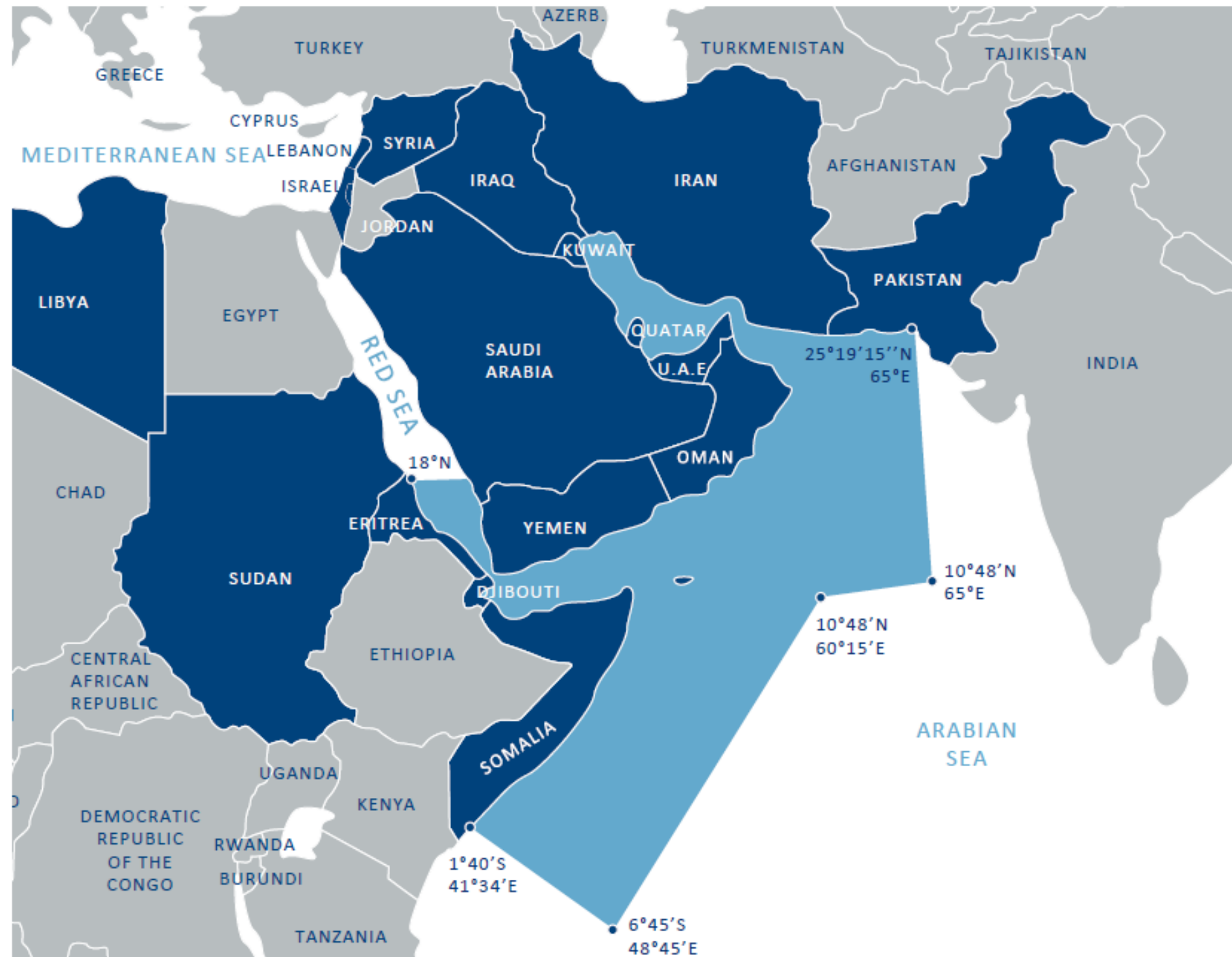
- a. On the west, around Romanian waters, from the Ukraine-Romania border at $45^{\circ}10.858'N$, $29^{\circ}45.929'E$ to high seas point $45^{\circ}11.235'N$, $29^{\circ}51.140'E$
- b. thence to high seas point $45^{\circ}11.474'N$, $29^{\circ}59.563'E$ and on to high seas point $45^{\circ}5.354'N$, $30^{\circ}2.408'E$
- c. thence to high seas point $44^{\circ}46.625'N$, $30^{\circ}58.722'E$ and on to high seas point $44^{\circ}44.244'N$, $31^{\circ}10.497'E$
- d. thence to high seas point $44^{\circ}2.877'N$, $31^{\circ}24.602'E$ and on to high seas point $43^{\circ}27.091'N$, $31^{\circ}19.954'E$
- e. and then east to the Russia-Georgia border at $43^{\circ}23.126'N$, $40^{\circ}0.599'E$

2) All inland waters of Ukraine, including inland waters within Crimea and other Ukrainian territories under Russian control

3) Inland waters of Russia within the following areas :
 a. River Don, from Sea of Azov to vertical line at $41^{\circ}E$
 b. River Donets, from River Don to Ukraine border

4) All inland waters of Belarus south of horizontal line at $52^{\circ}30'N$

MIDDLE EAST - ASIA



- Qatar
- Bahrain
- Djibouti
- Kuwait
- Oman
- Iran
- Iraq, including all Iraqi offshore oil terminals
- Israel
- Lebanon
- Persian/Arabian Gulf, Gulf of Oman, Indian Ocean, Gulf of Aden and Southern Red Sea
- Saudi Arabia (Gulf coast)
- Saudi Arabia (Red Sea coast) excluding transits
- Syria
- United Arab Emirates
- Pakistan
- Yemen

Persian / Arabian Gulf, Gulf of Oman, Indian Ocean, Gulf of Aden and Southern Red Sea

The waters enclosed by the following boundaries :

- On the northwest, by the Red Sea, south of Latitude 18°N ;
- on the northeast, from Pakistan coastline at 25°19'15''N, 65°E ;
- on the east, by a line to high seas point 10°48'N, 65°E, thence to high seas point 10°48'N, 60°15'E, thence to high seas point 6°45'S, 48°45'E ; and
- on the southwest, by the Somalia border at 1°40'S, 41°34'E, to high seas point at 6°45'S, 48°45'E.

SOUTH AMERICA

- Guyana, but only calls to offshore installations in the Guyanese EEZ beyond territorial waters
- Venezuela, including all offshore installations in the Venezuelan EEZ



CONCLUSION

01



Protection des actifs physiques et humains

- L'analyse du risque et son impact sur les implantations
- Assurabilité des risques géopolitiques

02



Chaînes logistiques, approvisionnement et ventes

- Interactions sûreté et achats/Supply
- Dépendance à des marchés / fournisseurs uniques?

03



Souveraineté des données et régionalisation des échanges

- Sûreté physique et sécurité des données : des convergences?
- Impact opérationnel des réglementations locales

Conclusion



Réduire les vulnérabilités

- Adaptation des cartographies : format, agilité des processus et vision prospective
- Dé-siloter les analyses et les approches : proposition d'une synthèse commune et d'une perception alignée des risques
- S'intégrer à une roadmap de résilience globale



LES
RENDEZ-VOUS
DU **RISK**
MANAGEMENT
EN REGION

MERCI

de votre participation

AMRAE

LES
RENDEZ-VOUS
DU **RISK**
MANAGEMENT
EN REGION

MERCI



QR code de satisfaction



Formulaire d'adhésion

AMRAE

LES
RENDEZ-VOUS
DU **RISK**
MANAGEMENT
EN REGION

VISITE

du MUCEM

AMRAE